



HAL
open science

Le trublion américain. Écho et réception des films documentaires de Michael Moore

Grégory Desbos

► **To cite this version:**

Grégory Desbos. Le trublion américain. Écho et réception des films documentaires de Michael Moore. Histoire. 2007. dumas-00279971

HAL Id: dumas-00279971

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00279971>

Submitted on 15 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grégory DESBOS

**UFR SCIENCES
HUMAINES**
BÂT. ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(ARSH)
DÉPARTEMENTS D'HISTOIRE
HISTOIRE DES ARTS ET
MUSICOLOGIE
GÉOGRAPHIE SOCIALE
PHILOSOPHIE



LE TRUBLION AMERICAIN

-

Echo et réception des films **documentaires de Michael Moore**

Sous la direction de M. Bernard BRUNETEAU

Mémoire de MASTER 2^{ème} année « Homme, sociétés, technologies »
Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux
Année Universitaire : 2006-2007

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 7

1^{ère} PARTIE : Transferts, échanges, et relations culturelles entre la France et les Etats-Unis

CHAPITRE I : Cultures et relations internationales..... 14

I/ Cultures et identités culturelles.....14

A/ « La notion de culture dans les sciences sociales ».....14

B/ La question de l'identité culturelle.....16

C/ Vers une histoire culturelle.....18

II/ Histoire culturelle des relations internationales..... 21

A/ Les relations culturelles internationales..... 21

B/ Une diplomatie culturelle ?.....23

C/ Le cas des relations franco-américaines..... 25

III/ Vers une histoire interculturelle.....32

A/ Le phénomène d'acculturation.....32

B/ Echanges et transferts culturels..... 34

C/ Des transferts culturels franco-américains..... 36

CHAPITRE II : « L'Amérique dans les têtes »..... 41

I/ Aux origines de l'antiaméricanisme français.....43

A/ La « préhistoire » de l'antiaméricanisme français.....43

B/ « L'irrésistible ascension du Yankee ».....45

C/ « US Go Home ! »...48

D/ Une résurgence de l'antiaméricanisme français..... 50

II/ Une double nature de « l'attitude anti-américaine ».....55

A/ Un sentiment de nature culturelle et idéologique 55

B/ Un sentiment de nature économique et politique.....57

C/ L'américanisme : entre fascinations et aversions 60

III/ L'existence de l'antiaméricanisme : mythe ou réalité ?.....64

A/ L'antiaméricanisme existe-t-il vraiment ?.....64

B/ Une influence de l'antiaméricanisme américain sur l'antipathie française ?67

C/ Antiaméricanisme ou américanophobie ?.....69

CHAP III/ Le phénomène « Michael Moore » : une influence de l'antiaméricanisme américain sur celui français ?

<u>I/ Michael Moore : entre patriotisme et antiaméricanisme.....</u>	76
A/ Un parcours atypique.....	76
B/ Un discours à la fois patriotique et antiaméricain.....	78
C/ Une volonté de se réapproprier l'Amérique : mais à quel prix ?	80
<u>II/ Michael Moore : porte-parole de l'antiaméricanisme américain ?.....</u>	83
A/ Un antiaméricanisme culturel et social ?	83
B/ Un critique de la culture de la violence américaine ?.....	85
C/ « Double W contre double M » : dénonciation de l'impérialisme américain.....	87
<u>III/ Michael Moore, l'Américain préféré des Français ?.....</u>	89
A/ Le documentaire cinématographique comme indice culturel.....	89
B/ Le succès français ?.....	92
C/ Echo et réception des films documentaires de Michael Moore : des succès indéniables mais controversés.....	95

2^{ème} PARTIE : Sources et inventaire bibliographiques

CHAPITRE IV : SOURCES.....103

I/ Sources audiovisuelles et publiées : Michael Moore et ses documentaires...103

- Sources audiovisuelles.....103
- A propos du documentaire cinématographique : un cinéma « militant »..... 103
- Echo et réception immédiats des films documentaires de Michael Moore105
- Le phénomène « Michael Moore ».....108
- Ouvrages de Michael Moore110

II/ Sources et bases de donnée cinématographiques sur Internet111

- Sources Internet : sites généraux..... 111
- Sites Presses..... 111
- Pages Web.....112

CHAPITRE V : INVENTAIRE BIBLIOGRAPHIQUE.....113

I/ Culture et relations internationales : notions et outils.....113

- La question des identités culturelles et des relations interculturelles.....113
- Approches des phénomènes d'acculturation et de transferts culturels.....114
- Une histoire culturelle : entre essais théoriques et études de cas.....115
- Les relations culturelles internationales.....117

II/ Les relations culturelles franco-américaines.....119

- Histoire des Etats-Unis : généralités.....119
- Les Etats-Unis et la France : de 1945 à nos jours..... 120
- Les relations franco-américaines : une diplomatie culturelle.....122
- Américanisme et antiaméricanisme au centre des débats.....122
- Mémoires et Sondages.....125

3^{ème} PARTIE : Plan de Thèse.....126

CONCLUSION.....131

INTRODUCTION :

Casquette de base-ball vissée sur la tête, grosses lunettes passées de mode, rondeurs affables et une tête sympathique, Michael Moore a su utiliser et mettre en scène, dans son travail documentaire, son propre personnage : un américain profondément patriote, mais, terriblement indiscipliné et révolté, pointant du doigt les phénomènes de société malmenant les Etats-Unis d'aujourd'hui. Considéré comme un activiste politique, un documentariste et un essayiste, le réalisateur se caractérisa avant tout comme un agitateur d'idées, en dévoilant, à sa manière, des vérités cachées qui lui valurent un véritable triomphe à travers les salles de cinéma dans le monde entier. En effet, le succès de ses documentaires, adoptant le style « reality-show », vint dans une large mesure de sa revendication à appartenir à la classe ouvrière américaine, et de sa désinvolture envers les normes académiques, se manifestant avec humour et ironie dans la narration de ces documentaires. Ainsi, il se plaça, dès 1989 avec « Roger and Me », dans un phénomène de « cinéma-vérité », dans la continuité du travail commencé en 1974 par le réalisateur Peter Davis, qui, dans « Hearts and Minds », souligna à travers des images d'archives et des témoignages, les enjeux et les attitudes contradictoires des témoins de la guerre du Vietnam. Ce mouvement cinématographique proposa de capter directement le réel et d'en transmettre la vérité par l'utilisation d'une caméra mobile, d'un son synchrone et d'un éclairage naturel. En outre, Moore se distingua par sa position traditionnelle à la gauche des pouvoirs en place, ou du moins, il s'investit dans la dénonciation des injustices sociales au sein d'une « culture d'élite ».

Ainsi, dans cette lutte stéréotypée, d'un peuple « spolié et exploité » contre un patronat « ultracapitaliste » et insensible au sort de la classe ouvrière, le réalisateur américain se posa en tant que porte-parole des préoccupations de l'Amérique moyenne. Le talent de ce dernier résida principalement dans une critique contestataire du système américain par un américain. Cette critique connut et connaît toujours un véritable succès, autant sur le sol américain que sur celui outre-atlantique. De plus, la mise en scène des phénomènes de société ou d'évènements tragiques ayant frappés les Etats-Unis depuis quelques décennies, suscita un réel engouement auprès du public américain, mais aussi étranger. Véritables caricatures de la société, ces travaux documentaires appurent donc comme des tableaux, parfois surréalistes,

des réalités américaines : culture de la violence, circulation des armes, patriotisme accru, lobbying,...

Cependant, l'accueil des documentaires de Michael Moore fut relativement mitigé, le réalisateur ne fit pas l'unanimité. Son humour décalé, son discours stéréotypé de la société américaine, et parfois son manque de rigueur dans les informations fournies, lui valurent de nombreuses critiques. En effet, dès ses débuts, Moore dérangerait un certain ordre établi, mais il réussit à réveiller la conscience contestataire de l'Américain moyen, et suscita auprès du public étranger des sentiments contradictoires à l'égard du géant économique : entre aversion et fascination. L'accueil grandissant qu'il connut en France, au fur et à mesure de son parcours cinématographique, traduit l'engouement des Français envers les propos et les images orchestrés par le réalisateur. Les spectateurs sont entrés dans le jeu du cinéaste, surtout dans sa critique exacerbée envers les perversions de la société américaine. Assurément, le peuple français fut sensible à ses commentaires, compte tenu du passé tumultueux entre les deux nations. Alors, peut-on expliquer le succès français des documentaires de Michael Moore, par l'existence d'une tradition culturelle antiaméricaine de la France ? Ou en d'autres termes, comment le réalisateur réussit-il à flatter l'ego de l'auditoire antiaméricain français ? Pour répondre à ces questions, il convient de cerner l'importance et l'influence historique d'un sentiment condescendant envers les Etats-Unis, et de mesurer l'écho et la réception des documentaires auprès du public français. Ou plus précisément, d'entreprendre une étude quantitative et qualitative de l'influence culturelle de ces films documentaires sur les sentiments individuels et collectifs français. Ainsi, cette analyse s'inscrit dans l'histoire du culturel, c'est-à-dire une histoire sociale des représentations, où la culture est entendue comme l'ensemble des représentations collectives propres à une société.

Depuis plus deux décennies, l'histoire culturelle a enrichi et élargi le paysage historiographique français. Elle réussit à mettre en valeur un attachement à la dimension collective des phénomènes et à la démarche environnementaliste, qui fit de l'histoire culturelle une discipline préoccupée du mesurable, sinon du quantifiable, et du médiatique au sens d'une histoire de la mise en relation. Elle prit aussi en compte la nécessité d'intégrer les comportements des masses, et de l'opinion publique, à travers de nouveaux vecteurs médiatiques pour exploiter et expliquer la domination et l'influence symboliques de l'imaginaire sur les décisions en matière de relations internationales. Ainsi, cette histoire culturelle, que nous verrons plus en détail dans le premier chapitre de cette étude, se caractérisa, d'abord par le biais de l'histoire des mentalités dans les années 1960-1970, puis, plus franchement, en maniant de nouveaux corpus de sources et en réfléchissant à de

nouvelles problématiques à partir des années 1980, par l'ouverture de champs d'étude inédits, notamment dans les domaines de l'art et des relations culturelles internationales. L'aspect proprement culturel est aujourd'hui au cœur des préoccupations des chercheurs.

Parallèlement au développement de cette histoire, on put observer un élargissement des objets de la discipline, grâce notamment, à l'intérêt nouveau porté à l'histoire des transferts culturels dans les relations internationales. Par cette nouvelle approche, des historiens comme Mickaël Werner et Michel Espagne utilisèrent cette notion afin de nous proposer une histoire dite « interculturelle » de la Saxe durant les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles¹. Cette notion prit à contre-pied, sinon l'histoire nationale du moins, les non-dits qui en déterminèrent les grandes lignes et en réduisirent considérablement l'ampleur et les enjeux. En conséquence, les problématiques placées sous ce concept de transferts culturels furent présentées comme un moyen de surpasser les limites du comparatisme en histoire culturelle. Et donc, l'inscription des documentaires de Michael Moore dans ce courant d'analyse culturelle peut permettre d'insuffler un renouveau dans l'étude de l'histoire des relations franco-américaines. Mais une question peut se poser : comment une approche institutionnelle des échanges culturels peut-elle intervenir sur un sentiment collectif d'une société en matière de politique extérieure ? Ou plus généralement, quels sont les rapports entre la culture et les relations internationales ?

L'attention s'est donc concentrée récemment sur une étude de contenu des phénomènes culturels, qu'ils fussent diffusés par les Etats à travers leurs réseaux diplomatiques, à travers des intermédiaires privés, ou qu'ils fussent des phénomènes diffus d'acculturation et de modes de communication. Ainsi, des historiens, comme Alain Dubosclard² et Ludovic Tournès³, ayant travaillé respectivement sur l'action artistique de la France aux Etats-Unis et le phénomène culturel du jazz en France, se penchèrent sur les relations culturelles transatlantiques, retenant de plus en plus l'attention du fait de l'incontestable influence culturelle réciproque exercée par les deux pays à travers le monde au cours du XX^{ème} siècle. Mais de nombreux champs d'étude culturelle n'ont pas encore été abordés. En effet, l'exemple de l'influence française à l'étranger, dont l'analyse des médias, n'a pas encore fait l'objet d'étude spécifique. Ainsi, comme le remarqua Alain Dubosclard, « la plupart de ces facettes méconnues montrent que ce domaine des relations culturelles franco-américaines est un champ de recherche largement ouvert, très varié et prometteur pour

¹ Espagne Michel, *Le creuset allemand, Histoire interculturelle de la Saxe, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, PUF, 2000.

² Dubosclard Alain, *L'action artistique de la France aux Etats-Unis : 1915-1969*, Paris CNRS Ed., 2003.

³ Tournès Ludovic, *Histoire et critique du jazz en France*, Paris, Edition Fayard, 1999.

peu qu'on lui prête une attention plus soutenue »⁴. Par conséquent, l'étude même des relations culturelles dans le champ diplomatique traditionnel doit être précise. Donc, si l'action culturelle extérieure est considérée comme un flux composant l'immense champ des relations culturelles internationales, il convient donc d'en définir et d'en analyser les organes et les mécanismes.

L'étude de ces transferts culturels franco-américains revint donc à analyser la diffusion d'un modèle socioculturel vers une autre culture. Il convient aussi d'étudier les mutations profondes au sein de cette culture, influencée par des pratiques culturelles spécifiques, d'origines extérieures. En conséquence, le fait de considérer les documentaires de Michael Moore comme des vecteurs de médiation culturelle, doit entraîner les définitions suivantes : celles du message véhiculé, du destinataire, du moyen de diffusion, et des acteurs de cette médiation. Mais il s'agit aussi de considérer, dans le cas des relations franco-américaines, les phénomènes d'américanisme et d'antiaméricanisme dans une perspective culturelle. Ces deux phénomènes, dépendants l'un de l'autre, furent des produits des relations culturelles franco-américaines. Principalement diffusés et étayés par les intellectuels français, l'américanisme et l'antiaméricanisme donnèrent naissance à un discours consensuel. En effet, au plus fort des discordes civiles dans une France déchirée par l'affaire Dreyfus, l'antiaméricanisme fut la seule « passion française » capable de calmer les autres passions, estompant les antagonismes et réconciliant les Français. Roger Philippe, dans son ouvrage *L'ennemi américain : Généalogie de l'antiaméricanisme français*⁵ paru en 2002, retraça avec minutie ce phénomène. Selon lui, l'antiaméricanisme fut une constante dans l'histoire intellectuelle et politique de la France, depuis l'époque des Lumières. Il constitua un vecteur d'unité entre les courants politiquement divisés qui s'exprimèrent en France. Cet auteur démontra ainsi avec une grande érudition que notre antiaméricanisme « se présente comme une stratification de discours négatifs qui forment en France tradition, au sens où ils passent, enrichis, d'une génération à l'autre et où ils forment un lien entre des Français idéologiquement divisés »⁶. Ce sentiment condescendant s'inscrit donc dans une tradition culturelle française, résultant des « péripéties diplomatiques » entre les deux pays depuis près de deux siècles et demi. On ne peut pas alors aborder une étude des transferts culturels franco-américains sans tenir compte de ce sentiment antiaméricain des Français, qui apparaît comme une conséquence de la concurrence culturelle historique entre les deux nations.

⁴ Dubosclard Alain, *L'action artistique de la France aux Etats-Unis : 1915-1969*, op. cit., p.19.

⁵ Roger Philippe, *L'ennemi américain, généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Editions du Seuil, 2002.

⁶ Ibid., p.579.

En conséquence, l'analyse de l'écho et de la réception des films documentaires de Michael Moore dans la société française, implique une étude s'inscrivant dans l'histoire culturelle entre les nations française et américaine. Plus précisément, les notions de transferts, de médiation, et d'échanges culturels sont des pièces maîtresses dans la compréhension et l'interprétation du discours du réalisateur et de son influence sur le public français. On peut donc émettre l'hypothèse que ce dernier participe, par l'intermédiaire de son travail documentaire, à une amplification des stéréotypes que les Français ont de l'Amérique, et ainsi, agit de manière indirecte sur les décisions en matière de relations internationales. Donc, des problématiques placées sous le sceau de l'histoire culturelle émergent aujourd'hui : dans quelle mesure la culture, caractérisée par des échanges culturels informels tels que les images cinématographiques, peut intervenir sur un sentiment collectif d'une société ? Mais aussi comment, par la diffusion de vecteurs médiatiques, une société peut-elle être touchée voire influencée, sur le plan des décisions internationales, par une autre culture ? Et plus précisément, les films documentaires de Michael Moore sont-ils l'incarnation des préoccupations populaires américaines voire d'un réveil de la conscience contestataire de l'Amérique moyenne ? Et enfin, cet antiaméricanisme américain, véhiculé par le travail documentaire du réalisateur, nourrit-il le sentiment antiaméricain français, et participe-t-il, donc d'une certaine manière, à l'influence des décisions des politiques gouvernementales de la France à l'égard des Etats-Unis ?

Pour répondre à ces questions, nous avons dans une première partie dite « problématique » isolé trois champs de recherche distincts. Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur l'importance de la culture et des relations internationales, afin de nous situer et de nous inscrire dans le courant actuel de l'histoire culturelle. Dans un second temps, l'étude des relations culturelles franco-américaines nous a amenés à considérer les phénomènes culturels existant depuis la création des Etats-Unis : l'américanisme, et surtout l'antiaméricanisme qui apparaissent comme des vecteurs culturels importants dans les relations diplomatiques entre les deux nations. Et dans un dernier temps, l'étude du phénomène « Michael Moore » apparaît comme un élément de l'influence culturelle des Etats-Unis sur la France. Les documentaires du réalisateur peuvent être alors considérés comme des véhicules culturels sociologiques de la culture américaine vers la française.

Afin d'argumenter et d'étouffer cette première partie, la deuxième partie de cette étude offre des sources et une bibliographie exhaustives sur la culture, les relations culturelles internationales, dont celles franco-américaines, et le phénomène « Michael Moore ». Cette partie a véritablement pour but d'introduire une analyse poussée sur les notions de transferts

culturels entre la France et les Etats-Unis. Et ainsi, en s'inscrivant dans une histoire du culturel, d'établir une relation entre la culture et les relations internationales.

Pour conclure cette étude, nous esquisserons un plan détaillé d'une possible thèse sur l'influence culturelle des documentaires de Michael Moore dans la société française actuelle, respectant, ainsi, les différents enjeux de l'histoire culturelle, définis notamment dans l'excellent ouvrage de Philippe Poirrier⁷.

⁷ Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 2004.

1^{ère} PARTIE : Transferts, échanges, et relations culturels entre la France et les Etats-Unis

CHAPITRE I : Cultures et relations internationales

I/ Cultures et identités culturelles

A/ « La notion de culture dans les sciences sociales »

B/ La question de l'identité culturelle

C/ Vers une histoire culturelle

II/ Histoire culturelle des relations internationales

A/ Les relations culturelles internationales

B/ Une diplomatie culturelle ?

C/ Le cas des relations franco-américaines

III/ Une histoire interculturelle

A/ Le phénomène d'acculturation

B/ Echanges et transferts culturels

C/ Des transferts culturels franco-américains

CHAPITRE I : Cultures et relations internationales

I/ Cultures et identités

Les notions d'identité et de culture recouvrent plusieurs acceptions : la diversité des usages et des concepts, la puissance des enjeux qui les accompagnent, mais aussi de réelles faiblesses théoriques et épistémologiques qui conduisent à s'interroger sur la pertinence de leur emploi. Dans les sciences sociales et humaines, le terme « identité » désigne, généralement, non pas « la nature profonde » d'un individu ou d'un groupe en soi, mais la relation entre les appartenances collectives et les individus. Ainsi, les identités individuelles et collectives sont inséparables, la question est de savoir et de comprendre comment tel ou tel comportement peut s'interpréter à partir de ces appartenances et des constructions identitaires. Enfin, le concept de « culture » est inhérent à la réflexion des sciences sociales, « elle leur est nécessaire en quelque sorte pour penser l'unité de l'humanité dans la diversité autrement qu'en termes biologiques »⁸. Denys Cuche, dans son étude, tenta de fournir une réponse à la question de la différence entre les peuples. En conséquent, l'étude de ces notions dans les relations politico-idéologiques et culturelles entre les Etats-Unis et la France permet de concevoir une autre approche de l'histoire « bataille », et ainsi, d'« interpréter » la polémique actuelle autour de ce tropisme américain présent en France.

A/ « La notion de culture dans les sciences sociales »⁹

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le mot « culture », issu du latin *cultura*, signifia : le soin apporté aux champs ou au bétail, ou encore une parcelle de terre cultivée. Mais, en 1718, le terme fit son entrée dans le *Dictionnaire de l'Académie Française* où il désigna « la formation, l'éducation de l'esprit, [...], comme un caractère distinctif de l'espèce humaine »¹⁰. Soutenue par les philosophes des Lumières, cette notion apparut ainsi en association avec les idées de progrès, d'évolution, d'éducation et de raison. La « culture » se rapprocha donc peu à peu de la notion de « civilisation », définie comme un processus d'amélioration des institutions, de progrès collectifs, voire comme un état d'avancement

⁸ Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Edition La Découverte, 1996, p. 3.

⁹ *Ibid.*.

¹⁰ *Ibid.*, p. 9.

des groupes humains. Mais la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle furent marqués par un débat franco-allemand sur l'antithèse culture/civilisation. En effet, le terme allemand « Die Kultur » connut un vif succès auprès de l'intelligentsia bourgeoise allemande, et se rapprocha, non de la notion française de « culture », mais de celle de « civilisation », qui faisait référence à un patrimoine social, artistique, éthique appartenant à un ensemble d'individus disposant d'une identité. Ce débat du XIX^{ème} siècle fit donc naître deux notions opposables du concept de « culture » : la notion allemande de « Kultur » s'affrontant à celle française de « Culture ». La première fut la culture spécifique, où chaque peuple s'exprima selon son propre « caractère », en d'autres termes, ce fut une culture dite « individuelle ». Et la seconde désigna l'ensemble des connaissances générales d'un groupe, donc une culture « collective ». En conséquence, le débat franco-allemand fut fondé sur deux conceptions de la culture, l'une particulariste et l'autre universaliste, définissant, ainsi, les bases de la culture dans les sciences sociales contemporaines du XX^{ème} siècle.

Au cours du XIX^{ème} siècle, différentes approches furent-elles entreprises, afin de définir le concept de culture. Des anthropologues comme Tylor ou Boas s'intéressèrent de près à cette notion. Le premier entendit prouver la continuité entre la culture primitive et celle avancée, pour lui tous les humains furent des êtres de culture. Il aborda les faits culturels avec une vision générale, en s'attachant à étudier cette notion dans tous les types de sociétés et sous tous ses aspects. Pour le second, chaque culture représentait un tout, la différence entre les peuples était culturelle et non plus raciale. Cet engouement autour de l'étude de ce concept fut aussi appréhendé par les sociologues et les ethnologues, comme Durkheim, Mauss, ou Lévy-Bruhl. Ils décidèrent de sortir du débat civilisation/culture, pour se diriger plus vers la question sociale, que vers le culturel. Ils voulurent comprendre les phénomènes sociaux, qui avaient pour eux une dimension culturelle.

Ainsi, la sociologie puis l'ethnologie se penchèrent sur cette notion, mais cette dernière, selon Denys Cuche, « ne concernait alors que le domaine de l'esprit »¹¹, sûrement encore trop imprégnée par les idées des Lumières. Il fallut donc attendre le sociologue et anthropologue français Emile Durkheim, même si la culture fut pratiquement absente de ses préoccupations sur la nature du lien social, il proposa des interprétations des phénomènes considérés comme culturels par les sciences sociales. Mais la consécration du concept de culture en matière scientifique eut lieu aux Etats-Unis,

¹¹ Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales, op. cit.*, p. 23.

notamment par son adoption très rapide par la discipline anthropologique, et ses disciplines voisines : la psychologie et la sociologie, impliquant, alors, une approche pluridisciplinaire. Des recherches sur la dimension historique des phénomènes culturels furent ainsi entreprises durant la première moitié du XX^{ème} siècle, notamment par l'anthropologue américain Franz Boas. Ces études de Boas et de ses disciples débouchèrent, selon Denys Cuche, sur celles des échanges culturels et sur l'acculturation.

En France, l'anthropologie culturelle américaine ne connut pas un succès aussi rapide. Cependant, avec *Race et histoire*¹² en 1952, Claude Lévi-Strauss symbolisa l'avènement de l'anthropologie dans le champ des sciences sociales françaises. Il participa au courant d'idées qualifié de « structuraliste ». Fondée sur l'élucidation du fonctionnement de l'esprit humain, l'interprétation théorique de l'auteur manifesta une recherche des liens entre nature et culture, notamment dans les systèmes de parenté et la production des mythes. L'ambition du sociologue français fut donc de montrer une universalité de la « Culture », mais aussi la particularité des « cultures ». Le modèle français privilégia donc les aspects symboliques et sociaux de l'étude de l'être humain, et fit de l'ethnologie une sous-discipline de la sociologie.

Ainsi, d'une étude sur la culture en soi, on déboucha sur une étude des relations entre les cultures. Différents processus culturels émergèrent de cette analyse, celui d'acculturation, celui d'échanges culturels, ou encore celui de la communication sociologique entre les peuples. Ils visèrent à s'interroger sur les questions d'appartenances et de constructions identitaires, et, en outre, sur les relations interculturelles. La question de l'identité culturelle fut donc, dès les années 1950, sujet de nombreuses études, afin d'identifier et d'analyser le sentiment d'appartenance à une collectivité.

B/ La question de l'identité culturelle

L'identité culturelle, définie par Abou Selim, philosophe et anthropologue, spécialiste des problèmes de contact et de conflits entre cultures, est « la référence à une histoire ou à une origine commune symbolisée par un héritage culturel commun, qui ne couvre cependant qu'un fragment de la culture du groupe »¹³. L'identité culturelle d'un groupe repose donc, selon ce dernier, en grande partie sur son héritage culturel, créant

¹² Lévi-Strauss Claude, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 1987.

¹³ Abou Selim, *L'identité culturelle, Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos, 1981, p. 33-34.

ainsi, un sentiment d'une culture et d'un destin communs, c'est-à-dire en définitive d'une identité nationale propre. Ainsi, les interrogations sur cette identité renvoient aujourd'hui fréquemment à la question de la culture, qui renvoie aussi à celle de l'identité sociale (classe sexuelle, classe d'âge,...). Cette identité définit donc un groupe d'individu et le distingue des autres groupes.

Denys Cuche, dans son ouvrage, *La notion de culture dans les sciences sociales*, s'est aussi intéressé à cette question et a affirmé que « dans le champs des sciences sociales, le concept d'identité culturelle se caractérise par sa polysémie et sa fluidité »¹⁴. Comme la notion de culture, ce concept fut défini et réinterprété de nombreuses fois. Aux Etats-Unis, dans les années 1950, l'identité culturelle fut pour la première fois conceptualisée, permettant de rendre compte des problèmes d'intégration des immigrants de l'époque. Cette conceptualisation se rattacha ainsi à la définition d'une identité sociale, en exprimant les résultantes de diverses interactions entre l'individu et son environnement social. Mais réduire l'identité à un seul individu fut donc considérée comme une approche minimaliste. La notion d'identité identifia aussi un groupe d'individus, permettant ainsi de le situer et de le classer dans le système social. Denys Cuche en déduisit que « l'identité culturelle apparaît comme une modalité de catégorisation de la distinction nous/eux, fondée sur la différence culturelle »¹⁵. En conséquent, chaque groupe se démarqua des autres par une identité culturelle spécifique.

Une autre question intervint, celle de la construction de cette identité propre à chaque groupe. L'identité d'une collectivité participe à son univers culturel mais ne le recouvre pas totalement, elle « ne saurait se penser comme un système absolu, figé ou hermétique, un modèle de pureté ne se reproduisant qu'à partir de lui-même »¹⁶. La construction de l'identité se fait donc à l'intérieur des cadres sociaux, mais aussi au contact d'autres groupes. Donc, comme l'interpréta encore Denys Cuche, l'identité se construit et se reconstruit au sein des échanges sociaux, elle est en perpétuel mouvement, voire en constante évolution.

En outre, la notion de « frontière » dans l'identité se voit incontournable pour convenablement la définir. Plus précisément, il s'agit de déterminer et de délimiter une frontière sociale voire culturelle, confondue parfois avec la frontière territoriale. Cette

¹⁴ Cuche Denys, *op. cit.*, p. 83.

¹⁵ *Ibid.*, p. 84.

¹⁶ Saez Jean-Pierre (dir.), *Identités, cultures et territoires*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, p.24.

dernière crée une séparation entre deux groupes culturels distincts et marque une volonté de se différencier l'un de l'autre. Cependant, selon Frederik Barth, sociologue américain, « toute frontière est conçue comme une démarcation sociale susceptible d'être constamment renouvelée dans les échanges »¹⁷. Cette frontière culturelle peut donc être considérée comme une barrière sociale et ethnique. Elle définit ainsi une zone géopolitique et culturelle, mais ce territoire est perméable et modelable, il est sensible aux contacts et aux échanges culturels avec d'autres groupes ethniques.

En conséquence, la définition de cette question de l'identité culturelle a posé de nombreuses interrogations aux sociologues, anthropologues et ethnologues. Denys Cuche a tenté dans son ouvrage de référence de la définir, par « comment, pourquoi et par qui, à tel moment et tel contexte est produite, maintenue, ou remise en cause telle identité particulière ? »¹⁸. Cette notion se doit d'être décrite en tenant compte de l'existence d'un héritage commun à un même groupe, d'un remodelage constant en fonction de son environnement social, et d'une frontière sensible au contact d'autres groupes culturels. Donc, cette question n'est pas de savoir qui sont véritablement ces peuples mais ce qui a conduit à leur identité, c'est-à-dire pourquoi et comment ils ont réussi à l'acquérir? Ces quelques éléments permettent d'appréhender l'évolution de la notion de culture et d'identité, débouchant sur le travail, dans les années 1960-1970, d'un renouvellement de la culture par l'avènement de la problématique du phénomène d'acculturation, qu'on étudiera dans la troisième partie de ce chapitre. De plus, cette évolution du terme « culture » amena le concept à être traité et utilisé par une approche pluridisciplinaire. L'histoire culturelle apparaît alors comme une suite logique de ces différentes études sur les notions de « culture » et d'« identité culturelle ».

C/ Vers une histoire culturelle

Depuis deux voire trois décennies, la notion d'histoire culturelle s'est progressivement imposée à l'échelle française, mais aussi au sein de plusieurs traditions historiographiques internationales, comme la *Kulturgeschichte* en Allemagne ou la *Cultural History* dans le monde anglo-saxon. Nous pouvons même remonter à 1952 avec

¹⁷ Barth Frederik, « Les groupes ethniques et leurs frontières », 1969, in Poutignat Philippe et Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, coll. « Le sociologue », 1995, p. 203-249.

¹⁸ Cuche Denys, *op. cit.*, p. 96.

l'ouvrage de Kroeber et Kluckholm¹⁹, où ces deux ethnologues se consacrèrent à recenser et à analyser les différentes acceptions du terme « culture » dans l'histoire. En outre, le premier ouvrage français approchant le terrain de la culture, fut *L'histoire de la civilisation française*, publié en 1958 par Georges Duby et Robert Mandrou. Cette notion fut reprise et exploitée plus précisément dans les années 1960, avec Roger Chartier. En effet, en tant que pionnier de cette discipline, il constata que dans cette période « l'histoire culturelle émerge comme le domaine le plus fréquenté et le plus innovateur de l'histoire »²⁰. Mais l'histoire de la culture ne fut, à cette époque, pas encore totalement unanime pour les historiens. En effet, on préféra à cette époque, le terme de « mentalité », sûrement plus approprié pour désigner les nouveaux objets d'étude de l'histoire : les sentiments, les sensibilités, les croyances, les attitudes, l'imaginaire, les pratiques culturelles, les symboles, et la vie quotidienne. Elle mit ainsi au premier plan un autre facteur déterminant, non plus économique, mais mental. Elle s'allia donc à d'autres sciences, telles que l'anthropologie, ou la psychologie sociale.

Ce ne fut qu'en 1978, avec l'ouvrage collectif, intitulé *La nouvelle histoire*²¹, dont Roger Chartier, participant à ce travail, intitula un chapitre : « l'histoire culturelle » de *L'Etat des sciences sociales en France*, que l'histoire culturelle prit toute sa mesure en tant que discipline à part entière. Ensuite, avec le colloque organisé par la revue naissante *Relations Internationales* en 1980²², la notion de culture fut associée à l'étude des relations internationales. Ce terme se banalisa donc peu à peu et se vit traiter par de nombreux ouvrages, comme *Faire de l'histoire*²³ sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora en 1981, ou *l'Histoire de la vie privée*²⁴ sous la direction d'Ariès Philippe et de Georges Duby en 1985. En outre, l'avènement de ce concept fut consacré lors du concours de l'agrégation en 1988-1989, où le thème de la question d'histoire contemporaine fut strictement d'ordre culturel.

Ensuite, à partir des années 1990, l'évolution fut très rapide. Elle fut adoptée par la majorité des universités, et de manière plus significative, elle fut le sujet de nombreuses études, de colloques, et de séminaires. Ainsi, l'intérêt que l'histoire culturelle suscite

¹⁹ Kroeber Alfred L. et Kluckholm Clyde K., *Culture: a Critical Review of Concept and Definitions*, Cambridge, Harvard University Press, 1952.

²⁰ Chartier Roger, *Au bord de la falaise. Histoire entre incertitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p.40.

²¹ Le Goff Jacques, Chartier Roger, Revel Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Retz CPEL, 1978.

²² « Culture et Relations internationales » (I), dans *Relations Internationales*, n°24, hiver 1980.

²³ Le Goff Jacques, Nora Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1981-1982.

²⁴ Ariès Philippe, Duby Georges (dir.), *L'histoire de la vie privée*, 5 vol., Paris, Edition du Seuil, 1985-1987.

aujourd'hui est bien réel, mais son champ d'étude est encore vaste. En effet, de nombreux travaux restent à effectuer comme « l'histoire des enseignements à l'étranger, [...], celle de la formation culturelle des Français à l'étranger, l'histoire des langues étrangères en France et l'histoire culturelle des étrangers en France, l'histoire de la question des modèles politiques étrangers, ... »²⁵. En énumérant, ces quelques études, Philippe Poirrier put constater, comme Pascal Ory dans son *Histoire culturelle*²⁶, que l'histoire culturelle sera toujours une histoire de la circulation, et de la mise en relation des peuples.

L'histoire culturelle se revendiqua donc comme une histoire sociale des cultures, du comportement des hommes à leur compréhension du monde. Mais même si la définition et le programme sont désormais clairs, d'après Pascal Ory, le bilan actuel est mitigé et la mise en pratique reste inégale. L'ouvrage de Philippe Poirrier évoqua les enjeux disciplinaires d'une histoire culturelle encore fragile. Toutefois, la confrontation de cette discipline avec d'autres sciences sociales, notamment la sociologie, ou l'anthropologie, fait apparaître de nouvelles problématiques encore relativement marginales, mais qui présagent une autre évolution de cette histoire.

L'évolution des concepts de « culture » et d' « identité » au cours de l'histoire, a amené des chercheurs issus de disciplines différentes à s'interroger sur leurs significations et les différents apports de ces concepts. On assista alors à une approche pluridisciplinaire de la culture, qui mit en évidence les poids de l'héritage culturel. Cette approche sut définir ces concepts et offrir aux chercheurs de nouveaux angles de vue. En outre, l'émergence d'une histoire culturelle, depuis bientôt une trentaine d'années, a su se nourrir des différends qui opposèrent les ethnologues, sociologues et anthropologues au cours des deux derniers siècles. Des historiens ont ainsi cherché à repenser autrement l'histoire sociale, en s'attachant à mettre en lumière les comparaisons et les filiations possibles entre les disciplines des sciences sociales et l'herméneutique (histoire des arts). Cette histoire culturelle eut véritablement pour but d'élargir les objets de la discipline historique vers une histoire des relations internationales, où le culturel est admis d'emblée, permettent ainsi d'enrichir les problématiques historiques.

²⁵ Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, op. cit., p. 16-17.

²⁶ Ory Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, collection « Que Sais Je ? », 2004.

II/ Une histoire culturelle des relations internationales

Aujourd'hui, il est indiscutable que l'histoire culturelle française s'inscrit de plus en plus au sein des échanges internationaux. En effet, les études récentes sur cette histoire et sur les relations internationales se multiplient. La culture est véritablement considérée comme un outil des politiques étrangères. Des historiens comme Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ont porté un regard nouveau sur cette notion, notamment sur l'aspect interétatique des relations culturelles, car ils se sont sentis « concernés par tous les types de relations culturelles à travers les frontières, qu'elles s'effectuent « par en haut » ou « par en bas » »²⁷. En conséquent, cette nouvelle approche eut pour but de croiser les méthodes des historiens de la culture avec celles de ceux des relations internationales pour développer une nouvelle réflexion historique. Les différentes rencontres organisées depuis les années 1980 en témoignent, particulièrement celles de la revue *Relations Internationales*. Nous pouvons alors observer des orientations historiques novatrices, comme les études des relations culturelles internationales et de la diplomatie culturelle.

A/ Les relations culturelles internationales

Cette nouvelle manière d'appréhender les relations internationales dans une perspective culturelle est, depuis 25 ans, en expansion. Les colloques organisés par la revue *Relations Internationales* en 1980 et en 2003 montrèrent le nouvel intérêt des historiens pour cette discipline. En 1980, lors du premier colloque, Pierre Milza, en véritable pionnier, a montré un changement radical de direction : « les historiens des relations internationales s'étaient intéressés jusqu'alors aux mentalités, à l'opinion, aux idéologies, mais non point à la culture proprement dite »²⁸. Ainsi, Milza a désigné, dans l'introduction de ce rassemblement, un nouveau champ d'étude, celui de la culture, fille de l'histoire des mentalités. A partir de cette date, de nombreuses publications parurent, comme la thèse d'Albert Salon en 1981 publiée en 1983²⁹, sur l'action culturelle de la France, en 1983, l'article d'Antoine Marès sur le Service des Oeuvres Françaises à

²⁷ Franck Robert, « Introduction », p.319, in « Diplomatie et Transferts Culturels », in *Relations Internationales*, n°115, Automne 2003.

²⁸ Milza Pierre, « Culture et relations internationales », in *Relations Internationales*, n°24, hiver 1980.

²⁹ Salon Albert, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, F. Nathan, 1983.

l'Étranger dans les années 1930, ou en 1984, l'ouvrage de Jean Baillou³⁰ sur le ministère des affaires étrangères et le corps diplomatique français ouvrant ainsi, un passage vers l'étude de la diplomatie culturelle. En outre, en 1991, Akira Iriye, directeur du département d'histoire à Harvard University, élargit cette notion de culture, en la définissant comme « la création et la communication de mémoire, d'idéologie, d'émotions, de modes de vie, d'œuvres intellectuelles et artistiques, et d'autres symboles »³¹. En d'autres termes, les relations culturelles s'identifièrent à l'ensemble des relations humaines, et les relations internationales furent, dès lors, considérées et traitées comme des relations culturelles. Ce mouvement poursuivit également des études sur le pourquoi et le comment de la prolifération de l'adjectif « culturel » au sein des institutions privées et publiques. La multiplication d'instituts internationaux à vocation culturelle, et de la création de postes chargés de la culture au sein des ambassades, intéressèrent les historiens. Des travaux sur les actions culturelles fut entrepris, comme celles d'Alain Dubosclard : *Histoire des alliances françaises aux Etats-Unis*³² en 1998, ou *Entre rayonnements et réciprocités, contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*³³ en 2002, ou bien encore du même auteur *L'action artistique de la France aux Etats-Unis*³⁴ en 2003. Dubosclard chercha dans ses différents ouvrages « le temps », ruptures et inflexions, d'une construction culturelle »³⁵ au sein de l'histoire des relations internationales entre les états. Enfin, le colloque de la revue en 2003, précédemment citée, fut particulièrement représentatif de l'engouement des trente dernières années à propos de l'histoire culturelle. En fait, la culture dans les relations internationales fut considérée comme une arme diplomatique, dont de nombreux états usèrent à l'extérieur de leur territoire et de leurs frontières pour accroître ou maintenir leur puissance, et améliorer le regard des étrangers vis-à-vis de leur propre nation.

Par conséquent, cette étude culturelle des relations internationales, encore très vaste, permit d'évaluer le pouvoir culturel d'une nation à l'étranger, donc d'une puissance culturelle sur une autre. Cette influence culturelle apparut donc comme une arme, mais

³⁰ Baillou Jean, *Les affaires étrangères et le corps diplomatiques français 1870-1980*, Paris, Edition du CNRS, 1984.

³¹ Iriye Akira, « Culture and International History », in *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1991, in *Relations Internationales*, n°115, 2003, p. 321.

³² Dubosclard Alain, *Histoire de la fédération des alliances françaises aux Etats-Unis : 1902-1977*, Paris, L'Harmattan, 1998.

³³ *Idem*, *Entre rayonnements et réciprocités, contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

³⁴ *Idem*, *L'action artistique de la France aux Etats-Unis : 1915-1969*, Paris CNRS Ed., 2003.

³⁵ Chaubet François, Rolland Denis, Pascal Ory, *Histoire culturelle des relations internationales : carrefour méthodologique : XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 23.

aussi comme un moyen de se maintenir, pour une nation, sur la scène internationale. En conséquence, l'étude des travaux des politiques étrangères, ou plus proprement dite, de la diplomatie culturelle, se voit aujourd'hui incontournable dans l'interprétation des relations culturelles internationales.

B/ Une diplomatie culturelle ?

Lors du colloque de *Relations Internationales*, « Diplomatie et transferts culturels », en 2003, Pascal Ory affirma que la relation culturelle prenait en compte aujourd'hui « la dimension internationale et transnationale, de la production, de la médiation et de la réception de tous les objets symboliques, esthétiques aussi bien qu'intellectuels »³⁶. Cette diplomatie culturelle agit ainsi comme une charnière entre les histoires culturelle et des relations internationales, mais elle reste actuellement encore peu fréquentée, car l'historien ne peut pas recourir à tous les manuels, les archives, ou les travaux de référence concernant cette discipline. Mais les sources ne manquent pas, elles n'attendent que d'être dépouillées.

Pourtant, malgré les sources réduites, le développement des études sur la diplomatie culturelle fut par excellence un fait d'histoire contemporaine. Dominique Trimbur admit que « la reconnaissance sociale et politique de la diplomatie culturelle a progressé au fil du siècle »³⁷. En effet, en France, les politiques culturelles internationales existent depuis longtemps, comme l'Alliance Française, le Service des Œuvres Françaises à l'Étranger, l'Alliance Israélite Universelle, les Ecoles françaises de Rome et d'Athènes, etc. Mais nous ne pouvons véritablement parler d'une politique culturelle française à l'étranger, qu'après la seconde guerre mondiale. Cette période vit naître l'institutionnalisation d'initiatives multiples en matière de relations culturelles internationales, notamment grâce à diverses institutions privées, mais aussi à des actions menées par les différentes ambassades. Comme nous l'avons dit précédemment, cette institutionnalisation se traduit aussi par la création et l'instauration de sections des affaires culturelles dans les ministères des affaires étrangères des grandes puissances contemporaines. La France, avec la création en 1920 du Service des Œuvres Françaises à l'Étranger en 1920 (qui prit toute son ampleur après le second conflit mondial), fut même

³⁶ « Diplomatie et transferts culturels » (I), dans *Relations Internationales*, n°116, automne 2003, p. 479.

³⁷ Trimbur Dominique, in Dubosclard Alain, *Entre rayonnements et réciprocités, contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 17.

une pionnière dans ce domaine. Mais comme le remarqua encore Dominique Trimbur, il fut parfois malaisé de faire la distinction entre « diplomatie culturelle » et « action culturelle à l'étranger », « ici, le *distinguo* résiderait dans l'impulsion de départ : officielle pour la première, privée pour la seconde »³⁸. Selon Trimbur, la diplomatie culturelle serait issue d'une action politique extérieure de l'Etat, et les actions culturelles seraient à l'initiative d'institutions privées à but culturel.

Dès 1945, la France entreprit une nouvelle diplomatie culturelle, et en parallèle, de nombreuses organisations à vocation culturelle décidèrent de mener elles aussi une diffusion de la culture française à l'étranger. Alain Dubosclard démontra dans ses différents ouvrages, que l'on passa d'une action culturelle des grandes puissances impérialistes se moquant des conséquences immédiates, à une action se fondant sur un principe d'échanges culturels réciproques entre les nations. Des changements intervinrent, notamment par les modifications des dénominations des services culturels des ministères des affaires étrangères français. Le Service des Œuvres Françaises à l'Etranger changea ainsi plusieurs fois de noms, pour devenir aujourd'hui, la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement. Ce changement de nom impliqua-t-il une orientation culturelle différente de ces institutions ? Vraisemblablement non, cela impliqua une adaptation des politiques à des situations mondiales ou nationales particulièrement changeantes après la guerre, comme l'indépendance des colonies et le déclin de l'économie française.

L'étude de la diplomatie culturelle obligea alors les historiens à reconnaître et à définir les actions culturelles et leur contexte de mise en place, mais aussi à énumérer un inventaire de leurs acteurs : gouvernement, universités, intellectuels,... Ces actions furent donc dépendantes du rôle joué par ces acteurs, ce qui impliqua souvent des difficultés, lorsqu'il s'agit par exemple de stratégies d'intervention. En effet, les décideurs ou les acteurs purent être en désaccord sur une politique culturelle. En outre, il fallut identifier les récepteurs de cette diplomatie culturelle, c'est-à-dire les populations visées par ces politiques culturelles. Enfin, comme le rappela Alain Dubosclard, « la diplomatie culturelle est pleinement insérée dans la politique étrangère, elle occupe donc historiquement une place différente dans les appareils étatiques »³⁹. Donc, il convient d'isoler chaque diplomatie et de bien définir les différentes interactions culturelles entre

³⁸ Trimbur Dominique, in Dubosclard Alain, *Entre rayonnements et réciprocitys, contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 18.

³⁹ Dubosclard Alain, *Entre rayonnements et réciprocitys, contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, op. cit., p.21.

elles. C'est ainsi que l'étude de celles entre les Etats-Unis et la France furent abondamment étudiées, notamment par, encore, Alain Dubosclard.

C/ Le cas des relations franco-américaines

Les relations franco-américaines font aujourd'hui souvent l'actualité et suscitent beaucoup de polémiques. En effet, les Etats-Unis et la France ont alterné, depuis la création des premiers, des périodes marquées, tantôt par des sentiments condescendants, tantôt amicaux, les uns à l'égard des autres. Mais nous pouvons véritablement parler d'échanges culturels à partir de 1892, date correspondant à la création de l'ambassade française à Washington, alors qu'ultérieurement ce fut qu'une simple légation qui s'employa, selon Alain Dubosclard, « à chanter la gloire de l'union historique franco-américaine gommant au passage les épisodes de tension extrêmes »⁴⁰. De nombreuses institutions privées et publiques, françaises et américaines, virent donc le jour et contribuèrent à diffuser une culture ou une image positive de la nation au-delà des frontières nationales.

Aux Etats-Unis, l'action culturelle française fut représentée par divers acteurs et associations, mais souvent éphémères, telles que l'Union Française en 1872, l'Athénée Louisianais en 1876, mais il y eut une exception : la fondation de la Fédération des Alliances Françaises aux Etats-Unis créée le 4 mars 1902, dont Alain Dubosclard consacra une étude parue en 1998. Cette fondation fut sans conteste la plus active et la plus rayonnante des institutions culturelles françaises sur le territoire américain. Ce fut l'américain James Hazen Hyde (1876-1959) qui prit l'initiative de créer cette fondation. Elle eut pour but de propager la culture et la langue française à l'étranger, en promouvant un message universel : l'exception culturelle française. Dubosclard divisa ainsi son étude en quatre actes : de 1902 à 1940, caractérisée par l'essor rapide et la consolidation de l'alliance sur le territoire américain ; de 1940 à 1945, on vit cette dernière s'effacer par la volonté de l'occupant allemand ; de 1945 à 1982 fut marquée par une période de léthargie de l'association ; et enfin de 1982 à nos jours, le moment du réveil et de la reprise en main la culture par l'alliance. L'auteur montra donc les fluctuations de cette dernière de sa création à nos jours. Elle fut la victime des incidents politiques, économiques et culturels que connurent les deux nations durant le XX^{ème} siècle. Mais elle se démarqua par sa

⁴⁰ Dubosclard Alain, *Histoire de la fédération des alliances françaises aux Etats-Unis : 1902-1977*, op. cit., p. 14.

pérennité et son originalité car elle fut « le fruit des bonnes volontés américaines »⁴¹ à l'égard de la culture française. En outre, elle rassembla une diversité d'acteurs impressionnante : universitaires, journalistes, écrivains, clubs mondains, centres culturels, etc. L'exemple de l'alliance fut donc sûrement le plus représentatif des relations franco-américaines, se caractérisant par des sentiments ambigus parfois contradictoires entre les deux états. Par cette institution, la France a su installer un véritable réseau culturel sur le territoire américain, par l'intermédiaire d'acteurs culturels, de sa littérature, mais aussi du théâtre.

Lors du colloque de la revue *Relations Internationales* en 2003, Laurence Saint-Gilles-Marleix et, toujours, Alain Dubosclard, intervinrent sur la diffusion artistique française en Amérique. Le théâtre et diverses actions artistiques françaises furent décrits par les deux historiens. La première affirma une réelle « présence artistique de la France aux Etats-Unis, sans être aussi spectaculaire que le déferlement des produits de la nouvelle culture de masse américaine »⁴² sur le territoire français. En effet, la venue des ballets de l'opéra de Paris en 1948 et la tournée américaine de la troupe de théâtre de Louis Jouvet en 1951, furent les témoins de cette présence des arts français en Amérique. Ils furent très bien accueillis par la presse et le public américains, prouvant ainsi l'influence positive de la France. Ces représentations artistiques furent à l'initiative de l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) qui fut l'opérateur délégué du ministère des Affaires pour les échanges culturels internationaux et l'aide au développement dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, de l'architecture, du patrimoine et de l'ingénierie culturelle. Elle eut pour mission principale de promouvoir la création française contemporaine, et de favoriser la diversité culturelle par le dialogue des cultures, avec, notamment, l'accueil de la culture française à l'étranger. Quant au second, il présenta exclusivement l'action théâtrale française de 1917 à 1952 aux Etats-Unis⁴³. Il décrivit les entreprises artistiques outre-atlantique de nombreux hommes, comme Jacques Copeau, Jean-Louis Barrault, Firmin Gémier, André Barsacq, ou Louis Jouvet, qui participèrent, selon l'historien, à la réaffirmation que la France « demeurait, dans le domaine des arts, un foyer fécond de

⁴¹ Dubosclard Alain, *Histoire de la fédération des alliances françaises aux Etats-Unis : 1902-1977*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 144.

⁴² Saint-Gilles Marleix Laurence, « La diffusion artistique de la France aux Etats-Unis. 1947-1958 », in « Diplomatie et transferts culturels » (I), dans *Relations Internationales*, n°115, automne 2003, p. 383.

⁴³ Dubosclard Alain, « De Copeau à Barrault, l'action théâtrale de la France aux Etats-Unis. 1917-1952 », in « Diplomatie et transferts culturels » (I), *Relations Internationales*, n°115, automne 2003, p.381.

création »⁴⁴. Il souligna ainsi la mesure de l'influence de l'action artistique française sur le sol américain.

L'action culturelle française aux Etats-Unis fut, jusqu'aux années 1950, extrêmement féconde. Mais au cours de la Guerre froide, les deux nations furent sur le plan culturel et plus particulièrement sur celui artistique, à la fois des alliés qui défendirent une liberté créative, et des farouches adversaires. Cette période fut donc culturellement moins riche, que les précédentes, car la rivalité entre les blocs soviétique et américain contribua à une léthargie temporaire dans les relations franco-américaines. En outre, à partir des années 1990, les conflits politiques et diplomatiques entre les deux pays causèrent, d'une certaine manière, une diminution des échanges culturels entre ces grandes puissances.

La France ne fut pas la seule à vouloir propager une nouvelle image de sa culture. Les Etats-Unis furent, à leur tour, d'une manière relativement différente, désireux de créer, eux aussi, un réseau culturel sur le sol français. Quelques fondations culturelles s'installèrent en France et participèrent à l'action culturelle. La plus connue fut indéniablement la fondation Rockefeller. Ludovic Tournès proposa une étude sur cette dernière, il soutint qu'elle devint au XX^{ème} siècle l'une des actrices les plus importantes des relations culturelles internationales. Son travail permit de mieux cerner la réalité et la chronologie de l'influence culturelle américaine en France. Elle mit en place, dans un premier temps, une politique scientifique internationale ambitieuse dès 1917. Fondée en 1913, elle eut comme objectif de « promouvoir le bien-être de l'humanité à travers le monde »⁴⁵. Elle profita donc de la montée en puissance des Etats-Unis sur la scène internationale, au lendemain de la Grande Guerre, pour propager le rêve universaliste américain. Son action fut représentée par l'installation du programme Fellowships déclenché en France dès la fin des années 1910 jusqu'à la moitié des années 1960. Le but de ce programme fut de former les futures élites françaises en leur délivrant des bourses et en les formant sur le territoire américain. Ludovic Tournès constata que cette fondation s'intéressa d'abord « à la modernisation du système de santé public français en subventionnant les facultés de médecine jusqu'aux années 1920 »⁴⁶, puis aux domaines

⁴⁴ Dubosclard Alain, « De Copeau à Barrault, l'action théâtrale de la France aux Etats-Unis. 1917-1952 », in « Diplomatie et transferts culturels » (I), *Relations Internationales*, n°115, automne 2003, p.381.

⁴⁵ Tournès Ludovic, « Les élites françaises de l'américanisation : le réseau des boursiers de la fondation Rockefeller (1917-1970) », in « Diplomatie et transferts culturels » (II), *Relations Internationales*, n°116, hiver 2003, p. 502.

⁴⁶ Tournès Ludovic, « Les élites françaises de l'américanisation : le réseau des boursiers de la fondation Rockefeller (1917-1970) », *loc. cit.*, p. 505.

des sciences sociales à partir des années 1930. Elle accorda 291 bourses à 284 personnes de 1919 à 1965, avec un pic durant l'entre-deux-guerres. Elle agit ainsi comme un acteur dans la recomposition des pratiques et des savoirs dans la France du XX^{ème} siècle. En conséquence, la fondation Rockefeller contribua à une revalorisation du système français en formant ses futures élites sur le sol américain, afin de diffuser le modèle culturel, économique et politique américain. Ce fut aussi un moyen pour les Américains de maintenir la France dans le camp occidental, et d'améliorer leur image auprès de l'opinion publique française.

D'autres associations, moins prestigieuses que la précédente, participèrent à la diffusion de la culture américaine. Yves-Henri Nouailhat⁴⁷ mit en évidence dans la revue *Relations Internationales*, en 1981, que les Etats-Unis furent en 1945 des novices en matière de politiques culturelles étrangères. Les dirigeants américains avaient estimé que « l'action culturelle à l'étranger devait être laissée entièrement à l'initiative privée »⁴⁸ comme les fondations, les universités, ou les organisations religieuses. La France fut donc nettement en avance par rapport aux Etats-Unis dans ce domaine. Mais quelques institutions naquirent, comme en 1938 avec l'Interdepartmental Committee on Scientific and Cultural Cooperation with the American Republics, devenant par la suite la Division of Cultural Relations du département d'Etat, et aussi, en 1946, avec l'Office of International Information and Cultural Affairs. Ces institutions promurent les échanges culturels entre la France et leur pays, comme les échanges de personnes, ou entre les bibliothèques. En effet, dès 1946, la France apparut aux yeux des Etats-Unis comme une importante valeur stratégique et politique, ils souhaitèrent que les Français fussent mieux informés des réalités américaines.

La diffusion culturelle américaine se manifesta également en France par l'imposition de sa culture de masse. L'influence culturelle américaine se traduit par l'introduction en France d'une culture dite populaire, et dans le domaine de la consommation de produits de masse. Cette culture se manifesta en France par une manière s'habiller comme les américains, de manger comme eux, de vivre comme eux, donc de suivre l'American Way of Life. Parmi ces différents produits de consommation, le cinéma participa activement à la diffusion de cette culture de masse, donc s'inscrit dans un phénomène d'effervescence autour des relations culturelles américaines. Martin Barnier et

⁴⁷ Nouailhat Yves Henri, « Aspects de la politique culturelle des Etats-Unis à l'égard de la France de 1945 à 1950 », in « Culture et Relations Internationales » (II), dans *Relations Internationales*, n°25, printemps 1981.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 82.

Raphaëlle Moine⁴⁹ étudièrent les relations cinématographiques entre les deux nations. Ils mirent en lumière « sur fond de domination américaine, différentes modalités d'échanges, spécifiques, souvent difficiles, rarement symétriques, entre les deux cinématographies »⁵⁰. Le cinéma participa donc à titre de vecteur médiatique, à l'« enrichissement » des relations culturelles franco-américaines. De plus, l'étude cinématographique, discipline jeune, est considérée aujourd'hui par Philippe Poirrier « comme une pratique culturelle, [...], une approche qui inscrit cette histoire au cœur des problématiques de l'histoire culturelle »⁵¹. Le cinéma fait donc partie intégrante de l'analyse des relations culturelles franco-américaines, en diffusant cette culture de masse américaine, il sert de véhicule culturel aux valeurs américaines.

L'étude des relations culturelles franco-américaines suscite donc aujourd'hui de nombreuses études. D'Alain Dubosclard, en passant par Laurence Saint-Gilles-Marleix, à Ludovic Tournès, tous s'engagèrent dans une description et une analyse des interactions culturelles entre la France et les Etats-Unis. Les deux nations, par l'intermédiaire d'institutions ou d'associations culturelles et artistiques, émirent la volonté de diffuser, voire de revaloriser, une image positive de leur propre culture à l'étranger. En outre, bien que parfois ambiguës, ces relations culturelles furent dans les deux sens riches et abondantes. Alain Dubosclard, dans un ouvrage en 2003, soumit la thèse que « cette culture américaine avait certes profondément influé sur l'identité européenne, mais qu'elle s'était [...] également nourrie des idées, des modes, des pratiques culturelles européennes »⁵². En conséquence, l'influence réciproque des deux cultures occupa tout au long du XX^{ème} siècle une place majeure dans les relations internationales, et fournit aux historiens un champ d'étude, non seulement vaste, mais également novateur dans l'évolution des problématiques de l'histoire culturelle.

Les deux dernières décennies marquèrent un renouveau dans « le paysage de l'historiographie française », notamment grâce à l'émergence de l'histoire culturelle, fille de l'histoire des mentalités et de l'histoire du livre, encouragée par l'apparition de nouveaux corpus de sources et donc de nouvelles problématiques. Mais comme nous l'avons vu, l'intérêt porté à la culture fut appréhendé dans un premier temps par les

⁴⁹ Moine Raphaëlle, Barnier Martin, *France/Hollywood, échanges cinématographiques et identités nationales*, Paris, L'Harmattan, 2002.

⁵⁰ *Ibid.*, p.10.

⁵¹ Poirrier Philippe, *op. cit.*, p.167.

⁵² Dubosclard Alain, *L'action artistique de la France aux Etats-Unis : 1915-1969, op. cit.*, p. 16.

anthropologues, sociologues et anthropologues. En effet, Roger Chartier, pionnier de cette discipline, n'hésita pas à faire référence à ces chercheurs, comme Michel de Certeau, Pierre Bourdieu, Michel Foucault ou Norbert Elias, pour avancer et discuter ses propositions. Cette notion de la culture fut définie par ces sciences de l'homme, comme la somme de savoirs accumulés et transmis par l'humanité au cours de son histoire. Cette nouvelle considération pour la culture poussa les historiens à s'y intéresser. Ainsi, on assista à une véritable montée en puissance de cette notion après 1945, se caractérisant par une multiplication des dispositifs institutionnels culturels, et des travaux sur cette notion, mais aussi de l'adoption des universités de cette nouvelle perspective historique.

Cet engouement sur les différents aspects du culturel et de ces phénomènes, diffusés à travers les réseaux intellectuels nationaux et transnationaux, contribua à inscrire cette étude dans le cadre des échanges internationaux et diplomatiques. Les relations culturelles internationales ouvrirent de nouveaux champs d'étude pour les chercheurs, comme celle des politiques culturelles à l'étranger, ou proprement dite, de la diplomatie culturelle. Cette dernière visa à décrire et interpréter les efforts des institutions étatiques à diffuser une culture nationale à l'étranger, notamment par la promotion de la littérature, de la vie artistique, et du mode vie. Cette diplomatie culturelle permit donc d'établir pour les états un véritable réseau culturel à travers le monde, mais aussi un réseau de points d'appui stratégiques.

L'exemple des relations culturelles franco-américaines permet de rendre compte des intérêts culturels et stratégiques des deux nations, afin de promouvoir la culture de l'un chez l'autre. Les Etats-Unis devinrent durant le XX^{ème} siècle l'un des principaux centres de production et de distribution culturels du monde. En contrepartie, l'Europe, foyer culturel originel, vit son influence culturelle et diplomatique décliner. On assista alors à une véritable compétition culturelle entre les deux superpuissances. Alain Dubosclard résuma particulièrement bien cette situation, « ce duel de prestige toujours d'actualité, cette assimilation de la culture par la diplomatie culturelle rendent encore plus prégnante la problématique du rôle de la culture comme élément de la puissance et de la diplomatie culturelle »⁵³. L'étude de la diplomatie culturelle fait partie intégrante, aujourd'hui, de celle des relations internationales, et elle engendre de nombreux travaux sur la diffusion et la réception culturelle. Même si les phénomènes culturels comme le cinéma, l'architecture, le théâtre, ou les expositions internationales ont fait l'objet de

⁵³ Dubosclard Alain, *L'action artistique de la France aux Etats-Unis : 1915-1969*, op. cit., p. 17.

nombreuses études pertinentes, le champ d'investigation des historiens reste encore extrêmement large, impliquant par ailleurs divers problèmes d'accessibilité et de dépouillement des sources. Mais actuellement, les chercheurs tentent d'élaborer d'autres approches permettant d'illustrer la présence de pratiques et de valeurs culturelles dans les départements des affaires étrangères, les milieux diplomatiques et intellectuels, ou encore au sein des organisations internationales. Il convient donc de nous interroger et d'analyser la dynamique des échanges et de la réception des messages culturels, et en outre, de l'importance des transferts culturels.

III/ Vers une histoire interculturelle

La réflexion de l'histoire culturelle et la phase de mondialisation actuelle ont conduit quelques spécialistes en sociologie, mais aussi en histoire à étudier une histoire dite interculturelle. En effet, face aux évolutions rapides de nos sociétés, dès les années 1990, des recherches ont été entreprises pour expliquer ce phénomène, le sociologue et philosophe Jacques Demorgon nous offrit dans son ouvrage⁵⁴ phare sur la l'interculturalité une analyse approfondie et une base de travail sur les acteurs de l'interculturel européen et mondial. L'auteur nous donna ainsi une méthodologie pour réfléchir aux cultures, à leurs différences et à la possibilité de relations interculturelles. Ces différents travaux mirent donc en évidence les difficultés de l'analyse interculturelle des sociétés liées aux problématiques identitaires, individuelles et collectives. Ces questions furent donc explicitement parallèles à celles des relations internationales. Pour cela, l'approche des phénomènes culturels fut nécessaire dans la compréhension d'une histoire interculturelle. Ainsi, Michael Werner et Michel Espagne, historiens spécialistes des études germaniques, étudièrent ces phénomènes et affirmèrent que cette histoire fit « apparaître au cœur de l'aire culturelle un lieu dont l'identité tient précisément à l'écheveau des relations avec les autres cultures »⁵⁵. Leur étude des imbrications culturelles au cœur de la Saxe⁵⁶ durant le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècles impliqua donc l'analyse de phénomènes culturels, ou de « véhicules sociologiques »⁵⁷, tels que l'acculturation et les transferts culturels nationaux et transnationaux. Ces derniers contribuèrent, selon eux, aux mécanismes de construction d'une identité nationale et d'une culture à la fois spécifique et plurielle.

A/ Le phénomène d'acculturation

Denys Cuhe remarqua dans son ouvrage, *La notion de culture dans les sciences sociales*, que « l'observation des faits de contact entre les cultures ne date pas, bien sûr, de l'invention du concept d'acculturation »⁵⁸. En effet, l'anthropologie, à la fin du XIX^{ème} siècle, définit ce terme comme un phénomène de rapprochement entre les cultures, ou les

⁵⁴ Demorgon Jacques, *L'histoire interculturelle des sociétés*, Paris, Edition Anthropos, 2002.

⁵⁵ Espagne Michel, « Le miroir allemand », *Revue Germanique Internationale*, n°4, 1995, p.19.

⁵⁶ Espagne Michel, *Le creuset allemand, Histoire interculturelle de la Saxe, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, PUF, 2000.

⁵⁷ Espagne Michel, « Le miroir allemand », *loc. cit.*, p.5.

⁵⁸ Cuhe Denys, *op. cit.*, p.53.

civilisations. Dans les années 1930, le comité de la recherche en sciences sociales des Etats-Unis, créé en 1936, organisa des travaux de recherches sur les faits d'acculturation. Ainsi, des anthropologues américains, tels que Robert Redfield, Ralph Linton, et Melville Herskovits procédèrent à une tentative de clarification du phénomène avec le *Memorendum* pour l'étude de l'acculturation⁵⁹ en 1936. Ils proposèrent la définition suivante :

« L'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles (patterns) culturels initiaux de l'un ou des deux groupes »⁶⁰.

Le phénomène d'acculturation fut donc analysé et interprété comme un phénomène culturel dynamique se divisant en trois étapes : acculturation, changement culturel et assimilation. Cette interaction culturelle entre deux ou plusieurs groupes différents permit d'appréhender et de mieux comprendre l'évolution culturelle dans les sociétés.

En outre, les travaux de Nathan Wachtel et Roger Bastide, respectivement sociologue et anthropologue, ont contribué à un approfondissement de la définition de ce concept. Le premier en 1974 divisa l'acculturation en deux types de contact : une « acculturation imposée » et une « spontanée »⁶¹. Il réussit à établir des variables permettant de comprendre et d'assimiler les différents processus d'acculturation vécus par les Indiens du Pérou à la suite de la conquête espagnole. Puis, le second, dans son ouvrage publié en 1970, *Le prochain et le lointain*⁶², identifia, en plus d'une acculturation matérielle caractérisée par une « diffusion d'un trait culturel, un changement d'un rituel, propagation d'un mythe »⁶³, une acculturation formelle issue de la rencontre entre l'anthropologie culturelle et la psychologie, qui fut « l'étude de l'acculturation de la psyché et non plus de la collectivité »⁶⁴, c'est-à-dire d'une réinterprétation des réalités culturelles. Ce renouvellement du concept impliqua donc de prendre en compte les hiérarchies sociales et

⁵⁹ Redfield Robert, Ralph Linton, and Melville J. Herskovits, "Memorandum on the Study of acculturation", *American Anthropologist*, n°38, 1936, pp. 149-152.

⁶⁰ Redfield Robert, Ralph Linton, and Melville J. Herskovits, "Memorandum on the Study of acculturation", *American Anthropologist*, n°38, 1936, pp. 149-152, in Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Edition La Découverte, 1996, p.54.

⁶¹ Wachtel Nathan, « *L'acculturation* », dans P. Nora, (dir.), *Faire de L'histoire*, Paris Gallimard, 1974, p.129.

⁶² Bastide Roger, *Le prochain et le lointain*, Paris, réed., L'Harmattan, 2001.

⁶³ *Ibid.*, p.137.

⁶⁴ *Ibid.*, p.138.

culturelles. Les cultures n'existent pas indépendamment des rapports sociaux, qui furent et sont toujours inégalitaires. Bastide recourut donc aux métaphores de cultures « dominantes » et « dominées » pour expliquer le phénomène d'acculturation qui existe par le biais d'un rapport de force ou de domination d'une culture sur une autre, d'un groupe d'individus sur un autre.

Cette brève définition du concept d'acculturation permet de réaliser son importance dans les relations culturelles internationales. Les attitudes culturelles nationales et internationales résultèrent de ce phénomène. L'influence d'une culture sur une autre fit apparaître une certaine domination, que cela fut dans les domaines politique, économique, artistique ou intellectuel. Les recherches sur les processus d'acculturation ont donc profondément renouvelé le concept que les chercheurs se faisaient de la culture, et comme le remarqua Denys Cuche, « ce constat doit conduire le chercheur à adopter une démarche « continuiste » qui privilégie la dimension relationnelle, interne et externe, des systèmes culturels en présence »⁶⁵. L'interprétation des notions de « contact » et celle traitée précédemment, passa alors par l'analyse d'une circulation interculturelle, et comme le souligna Michel Espagne, « l'étude des biens ou exportations de biens culturels, de la circulation des systèmes de représentation entre les pays d'Europe [...] a souffert d'un intérêt insuffisant pour les véhicules sociologiques du transfert culturel »⁶⁶. Ainsi, par son étude sur les transferts culturels franco-allemands, il établit les différentes étapes conduisant à la construction d'une identité nationale d'un état. En constituant une histoire interculturelle de la Saxe, il démontra que « l'exploration des transferts culturels pourrait constituer un antidote à la téléologie de l'histoire »⁶⁷. Cette étude des causes finales ou du finalisme en histoire pourrait donc se voir approfondir grâce à la description et l'analyse de ces transferts culturels.

B/ Echanges et transferts culturels

Ainsi, ce concept de transferts culturels abordé par Michel Espagne fut considéré véritablement comme une percée dans l'histoire culturelle. Il définit ces transferts comme un type d'interaction culturelle qui exclut les comparaisons terme à terme. En 1995, dans le numéro 4 de la *Revue Germanique Internationale*, Espagne s'attaqua à l'analyse des

⁶⁵ Cuche Denys, *op. cit.*, p. 61.

⁶⁶ Espagne Michel, « Le miroir allemand », *loc. cit.*, p. 11.

⁶⁷ Espagne Michel, *Le creuset allemand, Histoire interculturelle de la Saxe, XVIIIe-XIXe siècles, op. cit.*, p. 11.

« véhicules sociologiques des transferts culturels », c'est-à-dire par quels moyens ou outils les biens culturels sont transportés d'une société à une autre. Pour lui, « les idées, les livres, les comportements sont transportés et transmis, par des individus et plus encore par des groupes qui franchissent matériellement la frontière »⁶⁸. Il décida donc d'explorer ce concept en identifiant les individus ou groupes de personnes, constituant un rôle de charnière entre des cultures différentes, et jouant ainsi, un rôle de médiateur entre ces dites cultures. Pour reprendre, l'expression d'Olivier Forlin, ces personnes sont des « médiateurs culturels »⁶⁹. Il a publié un ouvrage en 2006 intitulé *Les intellectuels français et l'Italie : 1945-1955. Médiation culturelle, engagements et représentations*, où il rendit compte du rôle majeur de ces médiateurs dans la diffusion de la connaissance de la culture italienne en France, en analysant leur parcours et leurs engagements politico-idéologiques : l'étude des transferts culturels se définit, en partie, à partir des traces laissées par ces médiateurs.

L'étude de ces transferts dut suivre une méthodologie rigoureuse et pertinente. Michel Espagne, par exemple, dans son ouvrage sur l'histoire interculturelle de la Saxe, insista sur la prise en compte simultanée des « relations entre la région et plusieurs aires culturelles distinctes, relations différentes suivant le temps et l'espace »⁷⁰. Donc cela impliqua de prendre en compte un certain cosmopolitisme plus ou moins prononcé présent dans ces aires culturelles. Il mit aussi en évidence que cette étude fut donc dans une large mesure une question de pratique sociale, mais il ne fallut pas oublier l'influence importante des courants artistiques, intellectuels, économiques et politiques contemporains.

Un autre élément fut nécessaire à cette analyse, celui des « superstructures » et des « infrastructures »⁷¹ de la vie intellectuelle et économique de la société étudiée. Ces structures dissimulèrent derrière elles des réseaux, des groupes qui dépassèrent largement les frontières. Il convint donc d'éclairer les éléments traditionnellement considérés comme secondaires, voire anecdotiques, comme par exemple le rôle culturel majeur des exilés dans leur pays d'accueil. Michel Espagne résuma cette notion : « à la manière dont l'histoire de l'art réinterprète le sens d'un tableau à partir d'éléments presque imperceptibles ou que le regard avait pris l'habitude de ne plus voir »⁷². Il impliqua donc de reconstituer une histoire interculturelle partiellement oubliée afin d'interpréter les conséquences des transferts culturels.

⁶⁸ Espagne Michel, *Le creuset allemand, Histoire interculturelle de la Saxe, XVIIIe-XIXe siècles, op. cit.*, p.7.

⁶⁹ Forlin Olivier, *Les intellectuels français et l'Italie : médiation culturelle, engagements et représentations*, Paris, Editions L'Harmattan, 2006, p. 17.

⁷⁰ Espagne Michel, *Le creuset allemand, Histoire interculturelle de la Saxe, XVIIIe-XIXe siècles, op. cit.*, p.10.

⁷¹ *Ibid.*, p.297.

⁷² *Ibid.*, p.297.

Aujourd'hui, cette notion est de plus en plus reprise et considérée par les historiens. Lors du colloque organisé par la revue *Relations Internationales* en 2003, les différents intervenants traitèrent abondamment de ce sujet. Ainsi, Pascal Ory, Marie-Anne Matard Bonucci, A. Charney, entre autres, s'employèrent, par l'exposé d'étude de cas, à définir et à comprendre les enjeux et les intérêts de l'étude du concept de transfert culturel. De plus, Philippe Poirrier, avec *Les enjeux de l'histoire culturelle* en 2004, consacra un point de son étude à cette notion. Il souligna que depuis le milieu des années 1990, « les problématiques placées sous la notion de transferts culturels sont présentées comme un moyen de dépasser « les limites du comparatisme en histoire culturelle » »⁷³. Elles permirent donc de dépasser les traditionnels échanges bilatéraux des écoles historiques précédentes et de rendre compte des interactions en chaîne entre plusieurs cultures et aires culturelles.

En conséquent, cette analyse, encore récente, est aujourd'hui progressivement diffusée chez les historiens du culturel, elle contribue à redonner un nouveau souffle aux recherches préalablement commencées. Mais cette dernière n'est pas encore totalement théorisée, on ne la connaît que par des études de cas précises. Parmi celles-ci, nous pourrions nous concentrer sur celle de l'américanisation culturelle, ou sur les transferts culturels franco-américains.

C/ Des transferts culturels franco-américains

Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, l'étude des transferts culturels est actuellement au cœur des préoccupations des chercheurs en histoire culturelle. L'attention s'est donc concentrée récemment sur une analyse du contenu des phénomènes culturels diffusés par les états à travers leurs réseaux diplomatiques. Compte tenu que les Etats-Unis et la France ont occupé et occupent toujours une place importante au sein des foyers internationaux de la création culturelle durant le XX^{ème} siècle, il est intéressant d'étudier certains de ces échanges culturels entre les deux nations. Dans un premier temps, il convient de prendre en compte l'histoire des relations entre ces deux aires culturelles, tout en tenant compte de la discontinuité des conjonctures économiques et politiques, et des faits et événements marquants de leur passé commun. Et enfin, il est nécessaire de définir le rôle des acteurs culturels et d'identifier leur réseau. Mais devant la pluralité de ces transferts entre les deux puissances, et les exemples donnés précédemment sur l'influence

⁷³ Poirrier Philippe, *op. cit.*, p. 358.

culturelle française aux Etats-Unis, nous nous pencherons seulement sur les phénomènes culturels du jazz et du cinéma américains en France.

Donc, comme nous l'avons dit ultérieurement, les relations culturelles franco-américaines furent, durant les XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles, riches et abondamment étudiées, en témoignent les ouvrages d'Alain Dubosclard et celui coordonné par Denis Rolland. Divers phénomènes culturels furent analysés, dont celui du jazz qui fut appréhendé par Ludovic Tournès⁷⁴. Cet ouvrage retrace le parcours du jazz qui s'est progressivement enraciné dans le paysage culturel français depuis la fin des années 1910. Ainsi, « les premiers contingents qui débarquent à Saint-Nazaire en juin 1917 n'ont pas que des armes dans leurs bagages ; ils ont aussi des instruments de musique »⁷⁵, écrivit Ludovic Tournès. Cette musique venue d'Amérique se vit, par la suite, propulser dans les nombreux music-halls parisiens. Mais elle fut considérée, dans les premiers temps, comme une simple musique de variété issue de la culture populaire, et non, comme un art incontestable. En décrivant le parcours de cette musique tout au long du XX^{ème} siècle, l'auteur réussit ainsi à mettre en évidence le développement d'un véritable réseau d'amateurs « puristes », qui fit connaître et diffuser cette musique à la France, afin de hisser le jazz au même niveau que la littérature ou la peinture. Il identifia des « médiateurs culturels », comme Hugues Panassié ou Charles Delauney, écrivains, journalistes et amateurs de jazz qui réussirent, grâce à leur réseau de connaissance, à faire changer le statut du jazz auprès des Français. En outre, il fit apparaître un réseau associatif organisé, comme les tournées françaises de grands jazzmen américains, comme Duke Ellington ou Louis Armstrong. Puis, comme dans l'ouvrage d'Olivier Forlin concernant les intellectuels italiens, la France devint une terre d'exil pour de nombreux musiciens de jazz américains, qui, au contact des français, encouragèrent et amplifièrent l'implantation culturelle du jazz en France. Le phénomène culturel que fut le jazz peut bien être considéré comme un transfert culturel américain assimilé par la France. Le jazz s'est véritablement intégré à la culture française, et fait aujourd'hui partie de la spécificité française, en effet, la « french touch » est reconnue sur la scène internationale.

Le cinéma est aujourd'hui étudié en tant que véritable outil historique. Mais il fut longtemps méprisé par la grande majorité des historiens au nom d'un élitisme culturel. Il fallut attendre les années 1970, avec Marc Ferro pour amener les historiens à une considération véritable du film en tant que source historique et témoin culturel. L'histoire du cinéma est actuellement intégrée à celle de l'histoire culturelle, en effet, on peut

⁷⁴ Tournès Ludovic, *Histoire et critique du jazz en France*, Paris, Edition Fayard, 1999.

⁷⁵ Tournès Ludovic, *Histoire et critique du jazz en France*, *op.cit.*, p.14.

observer les études de Georges Sadoul, Michel Lagny, Jean Gili, Antoine de Baecque, ou plus récemment de Dimitri Vezyroglou témoignant de l'intérêt culturel du cinéma. L'étude des relations cinématographiques franco-américaines envisagea « la circulation de personnes (acteurs et réalisateurs), de scénarios, de genres de film d'un continent à l'autre et les effets politiques, idéologiques et culturels »⁷⁶. Cet ouvrage coordonné par Raphaëlle Moine et Martin Barnier, rassembla des auteurs sensibles aux effets des échanges culturels sur la perception des identités nationales. Le cinéma hollywoodien fut donc souvent perçu comme une vaste entreprise d'uniformisation culturelle, mais il fut traité comme une pratique culturelle en soi. De nombreux travaux furent effectués sur les différents apports du cinéma à la culture. Comme la thèse de Fabrice Montebello, *Spectacle cinématographique et classe ouvrière : 1944-1960*, reprise dans un ouvrage⁷⁷, qui se consacra en 1997 à la réception du cinéma américain par des groupes d'ouvriers du bassin lorrain. Le cinéma apparut donc comme un diffuseur de forme symboliques susceptibles d'être réappropriées et intégrées par des acteurs sociaux, de manière à repenser le monde. La thèse de Dimitri Vezyroglou, *Essence d'une nation*⁷⁸, en 2001, envisagea le cinéma comme une pratique artistique et sociale. L'étude de la réception des films américains en France impliqua une analyse des représentations véhiculées par les films, mais aussi de phénomènes adjacents, tels que la production, la distribution et leur contexte. La popularité grandissante des films américains sur le sol français montra leur réelle intégration dans l'univers culturel français. Les revues françaises de cinéma « populaires », comme *Studio* ou *Première*, ou « spécialistes » comme *Les cahiers du cinéma*, valorisèrent autant les films américains que les français. Ces acteurs de la culture cinématographique participèrent à la diffusion de la culture du cinéma américain en France. Ce cinéma fit partie intégrante et servit parfois de référence à l'univers cinématographique français. Ainsi, le septième art, maintes fois étudié, peut être considéré comme un vecteur de transferts culturels.

Ces deux exemples de transferts culturels des Etats-Unis vers la France montrèrent l'intérêt de cette étude. L'analyse de ces phénomènes rejoignit les enjeux disciplinaires de l'histoire culturelle, et contribua à « l'enrichissement de la boîte à outil de l'historien »⁷⁹. Cette attention, portée aux phénomènes de médiation culturelle, à la circulation des biens et objets culturels, permit une meilleure compréhension des facteurs essentiels de situations

⁷⁶ Moine Raphaëlle, Barnier Martin, *op. cit.*, p. 9-10.

⁷⁷ Montebello Fabrice, *Histoire et sociologie d'une passion ouvrière : le cinéma*, Paris, Economica, 2004.

⁷⁸ Vezyroglou Dimitri, *Essence d'une nation. Cinéma, société et idée nationale en France à la fin des années vingt*, Université Paris-I-Sorbonne, thèse d'histoire, 2001.

⁷⁹ Gauchet Marcel, « L'élargissement de l'objet historique », *Le Débat*, n°103, p. 131-147.

historiques. L'exemple du cinéma apparaît donc comme révélateur des consciences collectives, mais aussi des comportements. En effet, l'intérêt ou le désintérêt du public envers un film est sans doute du aux événements conjoncturels dans les relations internationales. En outre, même si dans cette sous-partie les transferts culturels de la France vers les Etats-Unis ne furent pas traités, ils n'en furent pas moins conséquents. La France a donc su exporter de nombreux éléments de sa culture aux Etats-Unis, que l'ouvrage d'Alain Dubosclard, *L'action artistique de la France au Etats-Unis : 1915-1969*, résuma parfaitement.

L'histoire interculturelle apparaît comme une composante de l'histoire de la culture. Les études des phénomènes d'acculturation et de transferts culturels contribuèrent à désenclaver l'historiographie française. On distingue aujourd'hui une histoire comparée, s'opposant à l'histoire des transferts culturels. Philippe Poirrier l'a bien souligné dans son ouvrage⁸⁰, « le comparatisme est présenté comme un moyen de dépasser des approches ethnocentriques ; comme une « histoire expérimentale » oeuvrant à une réflexion méthodologique sur le statut de l'histoire contemporaine ». Mais Michel Espagne, partisan des études sur les transferts culturels, insiste sur les faiblesses de cette méthode comparative. Il propose une histoire culturelle combinant plusieurs angles d'approche, allant au-delà d'une simple étude comparative qui se contenterait d'une analyse uniquement bilatérale.

Les échanges et transferts culturels sont largement considérés aujourd'hui par les historiens. En témoignent, les différents colloques organisés à leur sujet. Les études de cas sont nombreuses, celle de A. Charney sur le festival de Salzbourg⁸¹ haut lieu de médiation culturelle depuis les années 1920, celle de Marie-Anne Matard-Bonucci⁸² sur la dimension du transfert culturel dans la constitution d'un antisémitisme fasciste italien, ou encore celle de Pierre du Bois⁸³ sur la Guerre froide. Ces phénomènes culturels agissent comme des facteurs de relations transnationales et intersociétales. Donc, l'analyse de ces pratiques culturelles participa au processus d'élargissement du territoire de l'historien.

⁸⁰ Poirrier Philippe, *op. cit.*, p. 356.

⁸¹ Charney A., « Le festival de Salzbourg : un lieu de médiation culturelle internationale (1917-1938) », in « Diplomatie et transferts culturels » (II), dans *Relations Internationales*, n°115, hiver 2003, p.549.

⁸² Matard-Bonucci Marie-Anne, « L'antisémitisme fasciste : un « transfert culturel » de l'Allemagne vers l'Italie ? », in « Diplomatie et transferts culturels » (II), dans *Relations Internationales*, n°116, hiver 2003, p. 483.

⁸³ Du Bois Pierre, « Guerre Froide, propagande et culture (1945-1953) », in « Diplomatie et transferts culturels » (II), dans *Relations Internationales*, n°115, hiver 2003, p. 437.

En conséquent, l'étude des transferts culturels franco-américains s'inscrit parfaitement dans cette réflexion historique. Le phénomène d'américanisation culturelle de la France durant le XX^{ème} siècle, s'est traduit par de nombreux échanges de biens matériels et culturels entre les Etats-Unis et la France, que cela fût par les produits de consommation de masse américains (appareils ménagers, nourriture, vêtements,...), ou par le style de vie américain. Cependant, l'exportation de ces transferts culturels américains vers l'hexagone ne se fit pas sans heurts. Notamment les intellectuels français firent preuve d'un certain sentiment condescendant à l'égard de cette invasion de produits américains sur le sol français. Comment ce sentiment haineux envers les Etats-Unis, ou cet antiaméricanisme français se construisit-il et se diffusa-t-il au cours de l'histoire des deux nations ? Mais aussi, en quoi ce sentiment est-il la réponse aux transferts culturels américains ?

CHAPITRE II : « L'Amérique dans les têtes »

I / Aux origines de l'antiaméricanisme français

- A/ La « préhistoire » de l'antiaméricanisme français
- B/ « L'irrésistible ascension du Yankee »
- C/ « US Go Home ! »...
- D/ Une résurgence de l'antiaméricanisme français

II/ Une double nature de « l'attitude américaine »

- A/ Un sentiment de nature culturelle et idéologique
- B/ Un sentiment de nature politique
- C/ L'américanisme : entre fascinations et aversions

III/ L'existence de l'antiaméricanisme : mythe ou réalité ?

- A/ L'antiaméricanisme existe-t-il vraiment ?
- B/ Une influence de l'antiaméricanisme américain sur l'antipathie française ?
- C/ Antiaméricanisme ou américanophobie ?

CHAPITRE II : « L'Amérique dans les têtes »

Beaucoup de séminaires, d'émissions de télévision, de conférences, et de publications ont traité récemment des relations franco-américaines ou transatlantiques, à l'occasion de la guerre en Irak en 2003, des élections américaines en 2004, et de la politique antiterroriste menée en Afghanistan. Cependant, peu ont abordé la question de l'antiaméricanisme dans une perspective historique. L'antiaméricanisme contemporain en France a pourtant une longue histoire, que Philippe Roger⁸⁴ a, il y a quelques années, tenté de retracer, depuis la guerre de Sécession. L'antiaméricanisme y apparaît comme singulier, l'Américain étant toujours perçu comme différent des autres, du Français qui émet le jugement, mais aussi des autres peuples, et en particulier des Anglais. On peut, en revanche, reprocher une approche isolée du problème, lorsqu'une approche comparée des antiaméricanismes pourrait beaucoup apporter. Nous nous bornerons ici à l'antiaméricanisme en France.

I/ Aux origines de l'antiaméricanisme français

« L'antiaméricanisme français n'est pas une valeur à court terme »⁸⁵. En effet, elle est véritablement ancrée dans l'histoire, mais très sensible à la conjoncture, qu'elle fût économique, politique, ou culturelle. Ce phénomène fut donc très variable au cours du temps, il se traduisit tantôt par de forts ressentiments antiaméricains, tantôt, par des baisses sensibles de cette « peur » ou « haine » contre le peuple américain. Cette profonde aversion ou fascination envers l'américanisme fut contrastée et envisagée de manière différente par les classes représentant la société française. Il nous faut donc isoler les opinions des classes intellectuelles, de celles politiques et de celles représentant l'opinion publique. Ces classes eurent des comportements relativement différents, la première dénonça l'absence de culture américaine, la seconde condamna la politique impérialiste du nouveau continent et le déferlement d'américanismes en France, et la troisième, de manière plus nuancée, rejeta principalement l'occupation américaine d'après-guerres.

⁸⁴ Philippe Roger, *op. cit.*...

⁸⁵ *Ibid.*, p. 10.

A/ La « préhistoire » de l'antiaméricanisme français

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, la plupart des schémas narratifs de l'antiaméricanisme français furent déjà largement constitués. De grands noms de la littérature française comme Baudelaire au XIX^{ème} siècle puis Sartre au XX^{ème} siècle, pourtant propagandistes de la littérature américaine, se montrèrent de féroces critiques de l'américanisme. Le premier exprima le sentiment d'être « américanisé par ses philosophes zoocrates et industriels »⁸⁶, et le second déclara « l'Amérique a la rage... »⁸⁷. Donc, nous pouvons identifier, dès cette époque, la présence d'un fort ressentiment antiaméricain, mais celui-ci connut ses origines bien avant, en commençant dès le siècle des Lumières.

Durant la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, et plus précisément dès la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (1775-1783), un certain antiaméricanisme naquit et prospéra dans le camp des philosophes, mais aussi, dans celui des naturalistes européens. Des philosophes comme Voltaire ou Raynal, et des naturalistes comme Buffon ou De Pauw, se donnèrent pour tâche « d'alerter une Europe aveuglée ou abusée en exhibant les tares du Nouveau Monde »⁸⁸. Ils créèrent un antiaméricanisme scientifique et naturaliste, fondé sur l'histoire naturelle, de la géologie à la zoologie et de la botanique à l'anthropologie. Ils réalisèrent une comparaison des deux mondes sur le plan naturel, procédant plus par raisonnements que par descriptions, et conclurent que l'Amérique avait été une terre mauvaise nourricière contrairement à l'Europe. Chez ces hommes des Lumières, l'antiaméricanisme apparut alors comme un certain anticolonialisme : dépréciation du pays et dénigrement du peuple américain. L'Amérique fut donc perçue comme « un vaste cimetière d'hommes, de langues et de coutumes, le théâtre en ruines d'une « extermination » accomplie »⁸⁹.

Puis une critique d'ordre culturel apparut avec les philosophes et écrivains du début du XIX^{ème} siècle, reprenant aux savants des Lumières l'idée de dégénérescence, pour la transposer dans les domaines artistique et intellectuel. Des hommes comme

⁸⁶ Charles Baudelaire, *Curiosités esthétiques*, Exposition universelle, 1855.

⁸⁷ Sartre Jean-Paul, *Situations*, IV, 8, 1961.

⁸⁸ Roger Philippe, *op. cit.*, p.23.

⁸⁹ *Ibid.*, p.25.

Talleyrand, Volney, De Maistre, et Stendhal se rejoignirent pour dresser un bilan accablant de la vie intellectuelle et dénoncer le manque de goût des Américains et la « non-culture » de leur continent. Cet antiaméricanisme précoce décrivit l'infériorité physique de l'Amérique et de ses productions, fondées sur des théories politico-naturalistes. Donc, avant même la naissance de la nation américaine, on assista à un déchaînement français d'images antiaméricaines. Mais les événements en France de la fin du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle laissèrent l'Amérique de côté pour faire face à des problèmes d'ordre intérieur.

Par la suite, des personnages comme Alexis de Tocqueville ou Charles Dickens se lancèrent dans une description de l'Amérique, souvent nuancée, conséquence d'« un effet de mode » en Europe à cette époque. Le premier, par son ouvrage : *De la démocratie en Amérique*, publié en deux livres, l'un en 1835 et l'autre en 1840, spécula sur le futur de la démocratie aux États-Unis, et sur des menaces éventuelles « à la démocratie » ainsi que des dangers « de la démocratie ». Il écrivit de la démocratie, qu'elle avait une tendance à dégénérer en ce qu'il décrivit comme « le despotisme radouci ». L'antiaméricanisme dans l'ouvrage de ce dernier se dégagait par une différence des systèmes politiques français et américains, même s'il montra en quoi les États-Unis avaient réussi, là où la France avait échoué, il n'en montra pas moins les limites de ce système politique : la pauvreté des villes, la corruption, la ségrégation, la liberté de pensée bafouée...

Cet antiaméricanisme intellectuel et littéraire s'accompagna dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle, d'attaques racistes à l'égard du peuple américain. Philippe Roger rappela que la France des années 1860 n'analysa pas seulement la Guerre de Sécession sous un angle politique, mais aussi comme une lutte ethnique entre un Nord anglo-saxon et le Sud-latin. L'« Américain » fut donc considéré à l'époque comme un étranger, voire comme un « sous-homme » dénué de culture et d'histoire.

Les relations franco-américaines furent à l'époque déjà tendues, notamment par des frictions répétées sur les barrières tarifaires ou les droits de navigation entre vieux et nouveau continents. Des problèmes d'ordre diplomatiques et politiques intervinrent dans ces relations, et commencèrent à développer le sentiment antiaméricain. Ces diverses tensions entre la France et les États-Unis occasionnèrent une perte dans le dénigrement naturaliste du continent, et firent place à un nouveau discours contre l'Amérique : celui d'un antiaméricanisme esthétique, véritable socle primitif de l'antiaméricanisme culturel du XX^{ème} siècle.

Contrairement à l'attention récente des spécialistes des relations franco-américaines envers les notions d'« américanisme » et d'« antiaméricanisme », ces attitudes existent depuis plusieurs siècles, nous pouvons même dire depuis la création de la nation américaine. Les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles sont ainsi marqués par de vives critiques de la part des savants et philosophes français. Ils s'appuyèrent sur des théories politico-naturalistes, traçant un portrait de l'Amérique particulièrement sombre et un discours d'une Amérique « tombeau » où s'atrophiait l'état physique et mental de l'homme. La fin du XIX^{ème} siècle fut aussi le temps d'un nouveau sentiment antiaméricain, fondé sur la peur des dangers de cette nouvelle démocratie. Mais ce sentiment ne s'arrêta pas là, il continua tout au long du XX^{ème} siècle, notamment durant les après-guerres, où il reprit vigueur.

B/ « L'irrésistible ascension du Yankee »⁹⁰

Le début du XX^{ème} siècle fut marqué par l'expansion fulgurante des Etats-Unis au niveau économique. Vers 1900, l'économie américaine tournait à plein régime, dominant les aspects les plus modernes comme l'électricité et les premières tentatives de standardisation. Avec ses 76 millions d'habitants au début du XX^{ème} siècle, les Etats-Unis concurrencèrent voire dépassèrent l'Europe sur le plan économique, et commencèrent donc à susciter de vives humeurs antiaméricaines de la part du vieux continent. Mais ces sentiments prirent une autre ampleur lors de la première guerre mondiale. L'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917 ne rapprocha pas, comme on aurait pu le croire, les deux pays. Même si le renfort américain dans cette guerre avait été ardemment désiré et recherché par les Européens. A la fin de l'année 1917, 200000 soldats débarquèrent sur le sol français, puis 100000 de plus chaque mois, pour enfin aider à pacifier le vieux continent. Or, 18 mois plus tard, les attaques de la presse européenne contre le président américain Wilson se multiplièrent. Reçu comme le « sauveur de l'humanité », Wilson, à la fin de l'année 1918, quitta Paris, pour la conférence de paix, au milieu de l'hostilité générale. L'opinion publique s'était irritée « des efforts de Wilson, jugés nuisibles à nos intérêts, pour modérer l'appétit des vainqueurs »⁹¹. La position du président américain comme arbitre de cette conférence déplut fortement aux Européens. En outre, le congrès américain refusa de rentrer dans la

⁹⁰ Roger Philippe, *op. cit.*, p. 60.

⁹¹ *Ibid.*, p. 343.

société des Nations, et de ratifier le traité de Versailles à deux reprises en 1919 et 1920. Les Français furent alors profondément déçus par l'allié transatlantique, et firent preuve d'un certain antiaméricanisme.

En 1927, André Tardieu, haut commissaire français à Washington durant cette guerre, pourtant compréhensif à l'égard des Etats-Unis, dressa un bilan sévère des relations franco-américaines : « ces deux pays, unis de sympathie, n'ont jamais collaboré sans connaître d'immédiates ruptures, [...], ces périodes de collaboration politique, ont obéi non aux lois de sentiment, mais à celles de l'intérêt »⁹². Ainsi, même des proaméricains critiquèrent cette politique des Etats-Unis de vouloir arbitrer et mener les débats d'après-guerre. Comme le mentionna Roger Philippe, « avec des américanophiles de cette trempe, il reste peu de grain à moudre aux américanophobes »⁹³.

Cette défection des Etats-Unis fournit évidemment le cadre général du ressentiment français de l'entre-deux-guerres. Mais ce fut sur ce fond que l'antiaméricanisme français s'est exaspéré jusqu'aux années 1940, mis à part le dossier brûlant des dettes de guerre qui maintint ce sentiment à la surface. La crise boursière de 1929 suscita curieusement peu de rancœurs antiaméricaines, ce fut sans doute que ces rancœurs furent considérées comme plus légitimes, par les détracteurs des USA, quand l'Amérique prospérait et était riche. Mais durant la période de 1920 à 1940, une déferlante littéraire antiaméricaine prépara le terrain pour les années à venir, comme Georges Duhamel et ses *Scènes de la vie future*⁹⁴ en 1930, véritable succès, mais critiqué par Robert Aron et Arnaud Dandieu dans *Le cancer américain*⁹⁵ en 1931, qui accusaient Duhamel d'antiaméricanisme primaire. Les titres de ces ouvrages de l'époque furent clairs, et témoignèrent du climat hostile s'installant peu à peu sur le territoire français. Les États-Unis incarnèrent, désormais, la pire menace non seulement pour la France, mais aussi pour l'homme en général. Le plus intéressant fut de voir comment des intellectuels, que tout séparait *a priori*, en vinrent à prononcer un même réquisitoire. L'antiaméricanisme français s'est donné durant ces années un corpus de références littéraires non négligeables, avec des auteurs comme André Siegfried, Lucien Romier, Céline, ... L'entre-deux-guerres connut un fort ressentiment littéraire qui servit de bases pour l'antiaméricanisme virulent des années 1940-1950.

⁹² Tardieu André, *Devant l'obstacle. L'Amérique et nous*, Paris, Edition Emile-Paul Frères, 1927, p. 295.

⁹³ Roger Philippe, *op. cit.*, p. 346.

⁹⁴ Duhamel Georges, *Scènes de la vie future*, Paris, Mercure de France, 1930.

⁹⁵ Aron Robert et Dandieu Arnaud, *Le cancer Américain*, Paris, Rioder, 1931.

La seconde guerre mondiale bouleversa et meurtrit l'Europe, notamment la France. En 1940, de première puissance du monde qu'elle était, la France « est ravalée au dernier degré de sujétion »⁹⁶. Les Français ressentirent l'humiliation d'être devenus une nation assistée. En effet, la France, à la fin de la guerre, bien que libérée et consciente de l'aide américaine, éprouva une forte antipathie à l'égard des Etats-Unis. Depuis la première guerre mondiale, l'Amérique est devenue la créancière du monde, y compris celle de la France. En 1944, à la question posée par l'IFOP⁹⁷ : « Quel pays a le plus contribué à la défaite allemande ? », les Français répondirent massivement l'URSS (61%), l'Amérique n'obtenant que 25% des réponses. Cette perception sera entretenue et amplifiée durant les années 1940, par l'importante propagande du Parti Communiste Français, mais aussi par l'occupation américaine d'après-guerre en France de plus en plus pesante et gênante.

L'image des Etats-Unis dans l'opinion française n'a pas cessé d'évoluer avec les années d'occupation allemande puis « américaine », pour atteindre à la fin des années 1940 et le début de celles 1950, son apogée. La menace de l'arme atomique détenue par les Américains, mais aussi par les Russes, installa un climat d'hostilité envers les Etats-Unis. Le « favoritisme » des alliés outre-atlantique envers la Grande-Bretagne amplifia les tensions franco-américaines. En outre, les années 1940 furent marquées par une américanisation massive et une propagation du modèle américain sur le territoire français. Cette propagation du mode de vie US fut due au pouvoir politico-stratégique grandissant de Washington, à la force du dollar et à la puissance internationale des corporations américaines. La conjugaison de tous ces éléments contribua donc à la hausse d'un sentiment antiaméricain en France, surtout de la part des intellectuels, qui voyaient dans le modèle américain un danger pour les valeurs traditionnelles françaises.

Durant les années 1950, la France connut, avec le début de la guerre Froide et un PCF agressif envers l'américanisation, de nombreuses confrontations diplomatiques avec les Etats-Unis. On vit apparaître sur les murs français des inscriptions « Yankees Go Home ! », témoignant de ce climat antiaméricain. Les problèmes des colonies françaises, du maccarthysme, de la crise de Suez, et le retour de Charles De Gaulle à la tête de la France en 1958 jouèrent un rôle de catalyseur dans les relations tendues entre les deux nations.

⁹⁶ Roger Philippe, *op. cit.*, p. 392-393.

⁹⁷ Premier sondage réalisé par l'IFOP, *Bulletins d'informations n°1*, 1^{er} octobre 1944.

C/ « US Go Home ! »...

L'antiaméricanisme que l'on a pu observer à l'époque de la guerre Froide ne fut sans doute pas représentatif de l'état d'esprit de tous les Français. Il caractérisa surtout « les milieux de la gauche parisienne, marxisante ou chrétienne »⁹⁸. Pour cette gauche, les Etats-Unis étaient devenus un « ogre » économique et culturel qui menaçait l'indépendance française. Pour aggraver la chose, on put assister dès la fin de la deuxième guerre mondiale à un certain prosélytisme de la société de consommation américaine sur le sol français. Comme le souligna Richard Kuisel, l'Amérique a exporté « sa culture de masse aux valeurs et produits corrupteurs et qui menacerait la notion typiquement française d'une grande culture humaniste »⁹⁹. En d'autres termes, les produits de consommation comme Coca-cola, les appareils ménagers, et même le cinéma américain furent considérés comme des menaces voire des dangers pour les intellectuels français et certains politiciens de gauche. Mais les Français aimaient les Américains et l'Amérique, et consommaient la plupart des produits d'exportation venant des Etats-Unis. Le rêve américain fut bien accueilli par le peuple français. Donc, même si les Français pouvaient partager les craintes des cercles intellectuels à propos des Etats-Unis, ils profitaient des biens exportés par l'Amérique, intensifiant, ainsi, le rêve américain.

Le commencement de la Guerre froide en 1947 marqua en Europe le sommet du débat politique et idéologique à propos des Etats-Unis. Les relations tendues, depuis l'entre-deux-guerres, entre les deux nations, influèrent sur ce débat. Le phénomène de l'antiaméricanisme a pris au moment de cette guerre une ampleur nouvelle. Lors du congrès du PCF au mois de juin 1947 à Strasbourg, ce sentiment hostile s'affirma avec vigueur. La Guerre froide, opposant les Etats-Unis à l'URSS, fut reprise par les journalistes et intellectuels communistes français. L'antiaméricanisme français de l'époque se nourrit donc de la guerre notamment des violentes campagnes communistes anticapitalistes. L'effervescence de la société de consommation américaine des années 1950 subit alors de vives critiques de la part du PCF, et, en outre, la « chasse aux

⁹⁸ Kuisel Richard, *Le miroir américain, 50 ans de regard français sur l'Amérique*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1996, p. 46.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 47.

sorcières » américaine du sénateur américain Joseph McCarthy, aveuglé par son anticommunisme, contribua à accroître ce sentiment hostile.

En outre, cette même période fut marquée par de nombreux problèmes d'ordre diplomatiques entre les deux pays. Ces confrontations diplomatiques intensifièrent le sentiment condescendant des Français envers les Américains. Ce refroidissement dans les relations franco-américaines refléta une amertume croissante de la France, qui débuta avec les négociations tendues sur l'aide militaire américaine dans la guerre d'Indochine et le déblocage des fonds de contrepartie. Ces tensions furent exacerbées par le soutien « inadéquat » des Etats-Unis à l'indépendance des colonies françaises. Et, il provoqua un énervement de la classe politique française, car les Américains s'étaient engagés dans un problème qui n'était pas le leur. Richard Kuisel remarqua que « les luttes coloniales encouragèrent cette tendance dans le public qui accusait l'Amérique d'être responsable des conflits en Afrique du Nord »¹⁰⁰. Tunisie, Maroc, et Algérie bénéficièrent d'armes américaines, de peur que ces pays ne se tournèrent vers le bloc soviétique. La crise de Suez en 1956, contribua à une baisse significative de la confiance des Français envers les Etats-Unis. La France, comme le Royaume-Uni, se ridiculisa à l'issue de cette crise. La preuve fut faite que les pays d'Europe n'étaient plus les puissances dominantes dans cette région. Les États-Unis et l'URSS tinrent à montrer que l'ère coloniale était finie, et qu'aucune politique au Proche-Orient ne pouvait se faire sans eux. Cette période de troubles diplomatiques caractérisa une montée de l'antiaméricanisme français démontrant ainsi la rapidité des changements d'attitude vis-à-vis de la politique étrangère américaine.

L'arrivée au pouvoir de Charles De Gaulle à la présidence française en 1958 marqua l'avènement d'un procès de l'américanisation. De Gaulle provoqua un débat passionné sur les perversions du prototype social américain. Il engagea une polémique contre le « protectorat américain » sur la France, contre leur stratégie nucléaire en occident, la structure de l'OTAN et la dépendance de l'Allemagne de l'ouest vis-à-vis de Washington. Le président français exprima son antiaméricanisme de nombreuses fois, il considéra que « la France n'est qu'une esclave rebelle qui reste soumise à l'ordre américain »¹⁰¹. Mais paradoxalement, même si De Gaulle et le mouvement gaulliste ont été taxés d'être à l'origine des courants antiaméricains de l'après-guerre, la politique du Général et ses actions mirent fin aux formes endémiques de l'antiaméricanisme français.

¹⁰⁰ Kuisel Richard, *Le miroir américain, 50 ans de regard français sur l'Amérique*, op. cit., p. 101.

¹⁰¹ Charles de Gaulle cité par Sartre Jean-Paul, *Situations III*, Paris, Gallimard, 1949, réédition de 2003, p. 36.

Il a su offrir, comme le dit Michael Harrison, « à la France l'alliance réussie du mythe et de la réalité, [...], celle qui minimisait absolument la dépendance réelle de la France à l'égard des Etats-Unis »¹⁰². Il réussit donc à libérer la France d'un passé colonial, et la dota de l'arme atomique.

L'antipathie pour l'Amérique se vit contrebalancée, l'exemple de l'accueil enthousiaste et populaire réservé au président Kennedy et à sa femme en 1961 par les Français fut significatif. Donc, à partir de la fin des années 1950, on assista à une amélioration progressive de l'image des Etats-Unis auprès des Français jusqu'aux années 1980, mais des horreurs comme la guerre du Vietnam raviva l'auditoire antiaméricain français.

D/ Vers résurgence de l'antiaméricanisme français

Les années 1970 marquèrent une transition vers un pro-américanisme des années 1980. Malgré la persistance d'un certain antiaméricanisme dans les politiques économique et culturelle françaises, la tendance commença à s'inverser, on put parler alors de « folie de l'Amérique »¹⁰³. Alain Peyrefitte, qui avait été ministre sous Charles De Gaulle, publia *Le mal français*¹⁰⁴ en 1976, il s'attaqua au centralisme bureaucratique français étouffant le pays, et réclama une société plus ouverte et des pratiques plus compétitives dans les domaines de l'éducation ou même de l'économie. En outre, la période de la Détente de la guerre Froide apaisa le pénible climat entre la France et les Etats-Unis promouvant une diplomatie plus culturelle et moins politique.

Toutefois, les vieux problèmes qui avaient engendré l'antiaméricanisme d'après-guerre demeurèrent bien vivants. La France ne pouvait pas se résigner à reconnaître la baisse de son influence internationale au profit des Etats-Unis. Les avances technologique et économique américaines rappelèrent aux Français que malgré leurs efforts, ils ne rattraperaient jamais leur retard. Jacques Thibau, dans son ouvrage *La France colonisée* en 1980, mit bien en avant que les multinationales et les banques américaines prenaient peu à peu le contrôle des secteurs dynamiques de l'économie française, reléguant la France à une place subordonnée dans l'économie mondiale, dominée par les Etats-Unis. Des antiaméricanismes politique (autant de droite que de

¹⁰² Harrison M. Michael, « La solution gaulliste », p. 210, in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Toinet Marie-France, Jacques Rupnik, Paris, Hachette, 1986.

¹⁰³ Kuisel Richard, *op. cit.*, p. 346.

¹⁰⁴ Peyrefitte Alain, *Le mal français*, Paris, Ed. Plon, 1976.

gauche), et économique refirent ainsi surface sur le sol français, afin de rejeter ce nouvel impérialisme américain.

Les cercles intellectuels, bien que partagés et de moins en moins nombreux, exprimèrent de manière culturelle « le mal américain ». Michel Winock, en citant Alain de Benoist, écrivit que s'il avait à choisir, il opterait pour le moindre mal et revêtirait « la casquette de l'armée rouge » plutôt que « de vivre en mangeant des hamburgers du côté de Brooklyn »¹⁰⁵. Cette remarque reflétait particulièrement bien la pensée des intellectuels contemporains, et la peur de l'impérialisme culturel américain. L'antiaméricanisme prit, en plus, une nouvelle tournure culturelle. Même, si l'image des Américains dans l'opinion française, fut relativement positive durant cette époque grâce à la propagation en France du matérialisme américain ou du confort matériel, la société américaine se caractérisa par son conformisme, son absence de racines et sa violence. On assista au début des années 1980, à une recrudescence d'antiaméricanismes de la part des socialistes avec en tête François Mitterrand et Jack Lang. Ils dénigrèrent la présence de plus en plus menaçante de la culture américaine, mais devant Reagan le populaire « cow-boy président »¹⁰⁶ et la désertion des intellectuels ne jugeant plus la menace américaine comme un véritable danger, la gauche fut submergée par une vague proaméricaine.

Jusqu'en 1992, l'attitude proaméricaine réussit à mettre de côté celle antiaméricaine. Mais cette année fut marquée par l'ouverture du parc d'attraction Eurodisney aux abords de Paris, faisant ressurgir à nouveau les questions du danger américain pour la culture française. Les quinze dernières années du XX^{ème} siècle furent, malheureusement, riches en évènements tragiques, impliquant souvent les Etats-Unis. En effet, Antonio Beltran Hernandez qualifia, dans son ouvrage paru en 2002, les diverses interventions militaires américaines comme des « néo-croisades »¹⁰⁷ : la première au Panama en 1989, la deuxième en Irak en 1991 et la troisième en Yougoslavie en 1999. On pourrait même ajouter deux « néo-croisades » à l'œuvre de Hernandez, celle de l'Afghanistan en 2002 et celle de l'Irak en 2003. Les Etats-Unis se sont donc lancés dans une exportation de la liberté d'abord en Amérique puis dans le monde. Cette expansion de l'empire américain donna l'occasion pour la France de promouvoir ses idées sur l'Europe et de réaffirmer une autorité sur les scènes

¹⁰⁵ Winock Michel, « « US Go Home » : l'antiaméricanisme français », *L'Histoire*, n°50, novembre 1982.

¹⁰⁶ Kuisel Richard, *op. cit.*, p. 360.

¹⁰⁷ Hernandez Antonio Beltran, *L'empire de la liberté*, Paris, Edition Syllepse, 2002, p. 221.

européenne et internationale. Le ressentiment antiaméricain fit son retour, la France continua une certaine tradition de faire « contrepoids à l'Amérique dominatrice et guerrière »¹⁰⁸. Cet antiaméricanisme français de la fin du XX^{ème} siècle se construit donc sur la critique de la supériorité militaire et technologique des Etats-Unis, accompagné d'un unilatéralisme croissant.

Les attentats du 11 septembre 2001 sur les tours du World Trade Center à New York, ont été paradoxalement le point de départ d'un formidable renouveau de l'obsession antiaméricaine. Des cercles intellectuels ont soutenu qu'ils l'avaient « bien cherché, ces Américains arrogants, riches, indifférents au malheur d'autrui intervenant à tort et à travers dans le monde entier »¹⁰⁹. Malgré la tristesse qu'ont suscité ces attentats sur les Etats-Unis, ils provoquèrent un changement de perception du géant américain. La période de l'après 11/09 fut marquée par une politique américaine antiterroriste, une politique du « tout, tout seul »¹¹⁰, cela fut l'un des piliers de la révolution en politique étrangère de l'administration de Bush, et l'une des principales sources de griefs des antiaméricains. La critique de la politique étrangère américaine, très largement partagée, fournit la principale explication des perceptions négatives des USA dans l'opinion française. Davantage, en tous cas, que l'argument d'une hégémonie américaine sur la mondialisation, qui aurait pu également servir à nourrir les critiques contre les Etats-Unis.

Le refus du ministre français des affaires étrangères Dominique de Villepin de soutenir l'intervention militaire en Irak en 2003, put être interprétée comme le souhait d'une politique européenne du statu quo, plus sensible à des discussions diplomatiques avec l'Irak qu'à l'intervention militaire. Cette prise de position du gouvernement français fut aussi une manière d'affirmer une autorité française. Le sentiment hostile envers les Américains se nourrit de ces événements, et en profita pour dénigrer d'autres aspects de cette Amérique révisionniste. L'intervention militaire en Irak fut bien l'occasion de formuler différents griefs refoulés depuis plusieurs décennies. Michel Gueldry l'a bien analysé, il dit que ce n'est pas l'Irak qui provoqua cette hausse de ce ressentiment condescendant envers les Américains mais « c'est le rapport de l'Amérique du XXI^{ème} siècle, dans un imaginaire du XIX^{ème} siècle »¹¹¹. Donc, l'Irak ne fut en partie

¹⁰⁸ Bacharan Nicole, *Faut-il avoir peur de l'Amérique ?*, Paris, éditions du Seuil, 2005, p. 21-22.

¹⁰⁹ Rigoulot Pierre, *L'antiaméricanisme : Critique d'un prêt-à-penser rétrograde et chauvin*, Paris, Robert Laffont, 2004, p. 10.

¹¹⁰ Haine Jean-Yves, *Les Etats-Unis ont-ils besoin d'alliés ?*, Paris, Edition Payot, 2004, p. 295.

¹¹¹ Gueldry Michel, *Les Etats-Unis et l'Europe face à la guerre d'Irak*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 305.

qu'une excuse pour relancer le sentiment antiaméricain français, mais aujourd'hui on assiste à une homogénéisation de sa répartition dans le corps social couronnant « l'effort séculaire des clercs pour l'imposer à l'ensemble du marché symbolique intérieur »¹¹². Ce regain actuel d'antiaméricanisme politique se greffa sur la dénonciation de l'impérialisme culturel américain, représenté par le cinéma américain, les fast-foods, les vêtements,... Les Français, selon un sondage CSA en 1999¹¹³, attestèrent de l'influence devenue trop importante de la culture américaine, (environ 67%). Les Français commencent aujourd'hui à s'indigner de la culture américaine devenue omniprésente et parfois trop pesante dans la société française.

Le public français a donc adopté, au fur et à mesure du temps, l'argumentaire antiaméricain et les stéréotypes négatifs produits par l'intelligentsia. Aujourd'hui encore, ce sentiment haineux reste moins affirmé dans les couches populaires que dans les cercles intellectuels. Mais la fascination du modèle américain, peut-être moins obsédante aujourd'hui, est toujours active, comme l'installation des méthodes de travail des entreprises américaines dans celles françaises (salles de sport intégrées, bien-être du travailleur pour un meilleur rendement, etc.), la « malbouffe » omniprésente, l'image de la fortune facile, le néolibéralisme, ou l'adoption de campagnes électorales à l'américaine. Roger Philippe conclut dans son ouvrage que l'« on peut donc prédire encore de beaux jours à l'antiaméricanisme français », tant que l'Amérique fascinera autant.

En conclusion, le phénomène de l'antiaméricanisme français a suscité depuis plus de deux siècles un réel engouement qui provoqua de nombreux débats dans les cercles intellectuels des XVIII^{ème}, XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècles. Ce sentiment hostile envers les Américains prit au court de son histoire diverses formes et divers discours : politico-naturaliste, économique, idéologique et culturel. Mais ce sentiment ne fut pas constant, il ne cessa pas d'osciller. En effet, il fut tributaire de la conjoncture, l'image des Etats-Unis du XIX^{ème} siècle ne fut pas la même que celle du XX^{ème} siècle. L'Amérique sut exporter son mode de vie ou sa culture de masse, de manière parfois

¹¹² Roger Philippe, *op. cit.*, p.580.

¹¹³ Sondage CSA Opinion/*Libération*, réalisé les 6 et 7 Avril 1999 auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes de plus de 18 ans inscrites sur les listes électorales d'après les méthodes des quotas.

agressive, mais toujours efficace auprès des couches populaires. La France subit donc l'influence culturelle américaine, tout en se montrant réticente à une américanisation totale de la société française, grâce, notamment à la voix des intellectuels français qualifiant les Etats-Unis d'« ogre » politique, économique et culturel.

La nature des conflits entre les deux nations tint aussi à la volonté de chacune de diffuser son propre modèle, c'est-à-dire à propager leur rêve universaliste à travers le monde. Cette confrontation idéologique nourrit l'antiaméricanisme français, car la France ne put se résigner à accepter la supériorité des Etats-Unis sur la scène mondiale, cette scène où elle fut auparavant la « patronne ». Dans son ouvrage, intitulé *L'obsession anti-américaine*, Jean-François Revel expliqua en substance que l'animosité à l'égard des Etats-Unis a augmenté depuis l'époque de son *Ni Marx, ni Jésus*, publié en 1970, et qu'on attaqua l'« hyperpuissance », de façon le plus souvent inconséquente, à la fois comme modèle de société et comme force prépondérante dans les relations internationales. La double nature de l'antiaméricanisme français (idéologique et culturel d'une part, politique et économique d'autre part) mérite donc d'être analysée.

II/ Une double nature de l'attitude antiaméricaine

Le mot « antiaméricanisme » apparut pour la première fois dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, en 1968, alors que la notion a, comme nous l'avons vu précédemment, déjà plus de deux siècles d'existence. Ainsi, comme l'a rappelé Philippe Roger dans son prologue, l'antiaméricanisme précéda même l'indépendance des Etats-Unis. Mais, le terme d'« américanisme » fut plus ancien, il apparut en 1866 dans le *Grand Dictionnaire Universel du XX^{ème} siècle* de Pierre Larousse. Il le définit comme « une admiration outrée, exclusive, du gouvernement, des lois, des usages des Américains, principalement des habitants des Etats-Unis ». En conséquent, cette notion a presque plus de 150 ans, mais son sens a été relativement élastique au cours de l'histoire. Selon Cyrille Arnavon, il impliqua deux thèses essentielles : « que les Etats-Unis ont engendré, dans leur développement historique, une civilisation à eux, [...] et l'affirmation d'une action en retour de l'Amérique anglo-saxonne sur l'Ancien Monde »¹¹⁴. Donc en réponse à cette affirmation de l'existence d'une civilisation américaine, des sentiments antiaméricains se sont développés de nature culturelle et idéologique, et de nature politique et économique.

A/ Un sentiment de nature culturelle et idéologique

Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, cette attitude hostile envers les Etats-Unis perdurent depuis près de deux siècles. Elle s'appuya, dans un premier temps, sur une critique sévère des philosophes et écrivains des Lumières, et des savants naturalistes du XVIII^{ème} siècle. Cet antiaméricanisme se voulut résolument scientifique voire naturaliste. Pour ces naturalistes, dont aucun n'avait traversé l'Atlantique, il ne paraissait pas nécessaire de décrire la nature américaine en détail pour la critiquer. Pour eux, cette nature de l'Amérique ne pouvait se comparer à celle du vieux continent. Par la suite, cette première vague antiaméricaine déboucha sur un sentiment hostile d'ordre culturel de la part d'écrivains comme Stendhal et De Maistre qui critiquèrent, de manière virulente, l'Amérique culturelle et intellectuelle. Et, ils dénoncèrent la pauvreté culturelle des publications du Nouveau-Continent, ce qui provoqua de nombreux débats opposant des personnages comme Turgot, John Adams, Condorcet ou Mably sur les

¹¹⁴ Arnavon Cyrille, *L'américanisme et nous*, Paris, Ed. Del Duca, 1958, p. 12.

mérites et les faiblesses du système américain. L'absence d'une exportation culturelle américaine pertinente pour les intellectuels français des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, put être la source de leur antiaméricanisme culturel. Ils décidèrent donc de rejeter toutes formes d'américanismes culturels car les futurs Etats-Unis n'avaient encore, pour eux, aucune histoire donc aucune culture.

Durant le XX^{ème} siècle, l'expansion culturelle et économique des Etats-Unis fut indiscutable. Mais on ne put pas parler de supériorité américaine nette au niveau culturel. Comme l'exprima Jean-François Revel, « il s'agit de voir si l'on entend « culture » ou sens restreint ou au sens large »¹¹⁵. Dans le premier sens, c'est-à-dire les diverses manifestations culturelles, comme la peinture, la littérature, la musique ou l'architecture, les Etats-Unis évoluèrent de manière significative voire brillante mais elles ne furent, en aucun cas, les meilleures. Evidemment, aux côtés de civilisations telles que celles de la Chine ou de la Grèce Antique, les USA ne pouvaient pas rivaliser. Mais pour la culture au sens large, ou autrement dit la culture de masse, la nation américaine se démarqua. Les évolutions technologiques des médias, et la diffusion et l'adhésion à travers le monde de leur société de consommation établirent la domination culturelle américaine. La France adopta très tôt une attitude protectionniste contre cette diffusion du modèle américain. Elle décida d'établir une politique protectionniste « au nom de l'exception culturelle française ». Mais la tentative de rejet du modèle américain par la France fut avant tout une attitude spécifique des élites de formation littéraire, contrairement aux couches populaires qui acceptèrent plus facilement le matérialisme américain et sa culture de masse.

Ce sentiment hostile se manifesta aussi vis à vis des américanismes linguistiques. René Etiemble exprima, dans son ouvrage¹¹⁶, le danger du « franglais », c'est-à-dire de l'invasion des anglicismes dans la langue française. En effet, depuis les années 1970, le gouvernement français a beaucoup fixé par voie réglementaire la terminologie officielle des mots après consultation des commissions ministérielles de terminologie, en précisant le cas échéant, les termes étrangers à éviter. Nous pouvons donc admettre que la langue française combattit un certain impérialisme linguistique anglo-saxon, pouvant être assimilé à un antiaméricanisme culturel linguistique.

Cette attitude antiaméricaine fut également assimilée à un sentiment de nature idéologique. Les relations franco-américaines ont toujours été idéologiquement

¹¹⁵ Revel Jean-François, *L'obsession antiaméricaine*, Paris, Plon, 2002, p.38.

¹¹⁶ Etiemble René, *L'empire américain, Parlez-vous franglais ?*, Paris, Gallimard, 1967.

contrastées, mais les deux nations eurent une « ambition commune et quelque peu démesurée d'incarner chacun un modèle et d'en faire la leçon au reste du monde »¹¹⁷. Les révolutions de 1776 et 1789 prétendirent à cette universalité. Les Français comme les Américains, se définirent et se définissent toujours, moins par leurs origines ethniques que par leur volonté de former une nation. C'est ainsi qu'une rivalité idéologique s'est établie entre les deux pays. L'antiaméricanisme français s'exprime donc aussi de manière idéologique, comme une confrontation entre deux modèles de sociétés différents.

Le sentiment antiaméricain français se manifesta donc de deux manières : culturellement et idéologiquement. Le rejet de la culture américaine, principalement de la part des élites intellectuelles, et celui de la diffusion des valeurs universelles américaines, furent les bases de ce sentiment hostile envers les Etats-Unis. L'American Way of Life fut en complète contradiction, avec le modèle français : la culture française riche de son histoire, et les valeurs traditionnelles françaises. Mais on ne peut pas tenter de définir cette attitude antiaméricaine, sans tenir compte des aspects politiques et économiques, régissant en grande partie l'ambiguïté des relations franco-américaines.

B/ Un sentiment de nature politique et économique

Outre un sentiment d'ordre culturel et idéologique, l'antiaméricanisme français se traduisit aussi politiquement et économiquement. La tradition des voyages à partir du XIX^{ème} siècle rendit compte, entre autres, du fonctionnement du système économique et politique américain. Celui d'Alexis de Tocqueville fut le plus connu et le plus commenté, il constata que les Etats-Unis n'étaient pas l'enfance de l'Europe mais son avenir. L'Amérique apparut alors comme le laboratoire social, économique et idéologique de l'Europe. Mais en contrepartie, il mit en avant les dangers de la démocratie américaine, qui supprimait la liberté de pensée. Des socialistes dits « utopiques », des écrivains, et des journalistes comme Jacques Maritain, Georges Duhamel, Robert Aron, Arnaud Dandieu, Jean-François Revel, Michel Crozier, ou Jean-Jacques Servan Schreiber arrivèrent à la même conclusion que Tocqueville, mais aucun de leurs récits n'expliquèrent véritablement de façon convaincante pourquoi les Etats-Unis seraient ce

¹¹⁷ Toinet M.-F., Rupnik Jacques, Lacorne Denis (dir.), *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Paris, Hachette, 1986, p. 261.

laboratoire du futur. En revanche, tous furent convaincus de l'existence d'une réelle angoisse représentée par le système de cette « hyperpuissance »¹¹⁸ qu'était l'Amérique. Les Etats-Unis incarnèrent, selon eux, la pire menace pour la France; qu'ils fussent humanistes comme Georges Duhamel, personnalistes comme Emmanuel Mounier, existentialistes comme Simone de Beauvoir ou gauchistes de mai 68, tous s'accordèrent à dénoncer le caractère dictatorial de la prétendue démocratie américaine.

L'expansion des Etats-Unis à travers le monde, a accru son influence politique à l'étranger. La France essaya et essaye toujours de rejeter toutes formes de dépendance voire même de subordination à l'égard du continent américain. Les exemples les plus significatifs furent les différends coloniaux qui opposèrent les deux nations durant le XX^{ème} siècle. Les Etats-Unis optèrent pour une attitude anticolonialiste et impérialiste notamment durant la guerre d'Algérie et le conflit de Suez. Vincent Auriol, alors Président de la république française, déclara à la suite de ces événements que les « Américains sont naïfs, ignorants et ne comprennent rien » car ils imposèrent leurs solutions à un problème français. Et comme nous l'avons vu précédemment, les deux nations se confrontèrent à de nombreuses reprises, surtout en politique étrangère. L'histoire ne manqua pas de rappeler les diverses tensions politiques et diplomatiques qui nourrirent de manière sûre les sentiments hostiles entre les deux pays.

En outre, le sentiment antiaméricain de nature économique est indiscutablement lié au politique. Les questions d'ordre politique impliquèrent, en effet, de manière récurrente des questions d'ordre économique. Le modèle transatlantique est basé sur un libéralisme exacerbé et un capitalisme pur et dur. Comme le mentionna Jean-François Revel, « selon la vieille tradition socialiste, l'antilibéralisme et l'antiaméricanisme se rejoignent »¹¹⁹. En effet, le capitalisme a toujours été le fer de lance de l'économie américaine. La France est fascinée et a toujours rêvé de connaître la même croissance économique, mais a toujours refusé d'appliquer le modèle américain afin de préserver les valeurs traditionnelles de l'économie française. Richard Kuisel mentionna dans son ouvrage, l'exemple des « missionnaires du plan Marshall »¹²⁰. Le décalage de la productivité entre les deux pays devint trop énorme, donc la France décida d'envoyer des observateurs aux Etats-Unis afin d'étudier leur système de production et de

¹¹⁸ Revel Jean-François, *L'obsession antiaméricaine*, *op. cit.*, p. 40.

Terme employé par Hubert Védrine, alors ministre des affaires étrangères en 1998, pour amplifier le terme de « superpuissance » désignant les Etats-Unis.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 64.

¹²⁰ Kuisel Richard, *op. cit.*, p. 127.

révolutionner le système français. Mais les syndicats et les milieux d'affaire français ne furent pas enthousiastes à l'idée d'adopter les méthodes américaines, ils les considérèrent comme inutiles et incompatibles. Le rapport de ces missionnaires montra que « pour le confort matériel, ils (les Américains) acceptaient des articles fabriqués en masse, vendus par une publicité agressive »¹²¹. Ce système était donc contraire aux valeurs traditionnelles françaises « à la quête d'originalité », renforçant ainsi le sentiment antiaméricain des professionnels. La société française a presque toujours rejeté l'uniformisation économique américaine, et a donc choisi une politique économique protectionniste à l'égard des Etats-Unis. Le refus d'adopter la même économie que celle du voisin outre-atlantique fut donc un moyen d'exprimer une forme d'antiaméricanisme.

Mais, en 1967, un fervent admirateur de Kennedy, Jean-Jacques Servan-Schreiber, libéral, fondateur et patron de *L'Express*, publia *Le Défi américain*. Il en vendit quatre cent mille exemplaires en un trimestre. L'auteur annonça que, dotées de capacités supérieures en matière de marketing, les multinationales américaines étaient susceptibles de dépasser leurs concurrentes européennes sur le sol même du Vieux Continent :

« Ce qui menace de nous écraser n'est pas un torrent de richesses, mais une intelligence supérieure de l'emploi des compétences. (...) Les unités lourdes de l'industrie américaine, après s'être informées des particularités du terrain, manœuvrent actuellement de Naples à Amsterdam avec l'aisance et la rapidité des blindés israéliens dans le Sinaï »¹²².

Cette constatation du déclin de la France au niveau économique par l'auteur, appela l'Europe à l'adoption vigoureuse des méthodes de management moderne, celles des Américains. Dans cette période de « rapprochement » entre les deux nations, l'adoption de ces méthodes à l'américaine connut un succès indéniable. Le capitalisme américain accédait donc à la respectabilité en 1967, avec *Le défi américain* de Jean-Jacques Servan-Schreiber, il y bouscula les idées reçues et inaugura un capitalisme

¹²¹ Kuisel Richard, *op. cit.*, p. 171.

¹²² Schreiber J.-J. Servan, *Le défi américain*, Paris, Ed. Denoël, 1967, p. 41.

créatif, sur le modèle américain. Pourtant les économistes français, traditionnellement peu libéraux, virent dans le capitalisme américain, un repoussoir. Mais le succès de l'ouvrage de Jean-Jacques Servan-Schreiber montra l'intérêt de la France voire sa fascination pour la croissance américaine et sa volonté de connaître la même. Mais l'économie française traditionnelle se montra réticente à un changement radical dans sa politique économique. Le refus des économistes français d'imiter le capitalisme américain représenta donc un certain antiaméricanisme, une réticence économique à appliquer les méthodes des Américains à la fin des années 1960.

En conséquent, l'image des Etats-Unis en France a constamment constitué une réalité politique aussi importante dans la détermination des comportements français que l'action des Etats-Unis en Afrique du Nord ou la pesée du Dollar sur le Franc. Ainsi, que cela fut en matière politique ou économique, le sentiment antiaméricain trouva toujours sa place au sein des cercles intellectuels et économistes. Le système américain fut vraiment perçu comme une menace par la France et les Français. Ce pays, sortant très affaibli de la seconde guerre Mondiale, voulut changer et évoluer rapidement comme les Etats-Unis, mais non par la perte de ses valeurs traditionnelles. Le rejet de cet impérialisme politique et économique américain fit partie du discours antiaméricain de la France. Mais ce sentiment ne fut jamais constant : l'attitude des Français, couches populaires et intelligentsia, vit alterner deux perceptions antagonistes des Américains, tantôt fascination, tantôt aversion.

C/ L'américanisme : entre fascinations et aversions

L'antiaméricanisme fut un courant d'idées, apparaissant sous diverses formes, qu'on retrouva à différentes périodes de notre histoire contemporaine. Mais ce sentiment hostile envers l'Amérique ne put naître et exister sans son contraire : l'américanisme ou le pro-américanisme, qui furent l'un et l'autre, comme l'a dit André Kaspi, « des sentiments diffus et forts suivant les circonstances, [...], ils constituent un discours qui s'applique ou non à la réalité quotidienne, ce qui revient à dire qu'ils s'apparentent à une toile de fond sur laquelle se déroulent des actes de même nature ou de nature totalement différente »¹²³. Au cours de l'histoire, ces sentiments ont donc

¹²³ Kaspi André, « En guise de conclusion », p.292, in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Toinet Marie-France, Jacques Rupnik, Paris, Hachette, 1986.

navigué de conserve et se sont nourris l'un et l'autre de la conjoncture. Amour ou haine, les Etats-Unis, n'ont jamais cessé de fasciner et d'exaspérer les Français.

L'Amérique évoqua tantôt la modernité et le progrès social, tantôt la violence impérialiste et la « justice expéditive d'un shérif dévoyé »¹²⁴, tantôt enfin le danger uniformisateur d'une culture de masse. Cette modernité et ce progrès social furent véhiculés par des images louant la société américaine. Dans tous les pays, y compris la France, les Etats-Unis représentèrent une nouvelle voie, une nouvelle vie. Les migrations massives du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles reflètent bien l'engouement des habitants du Vieux continent pour cette nouvelle terre de libertés. La ruée vers l'or, l'expansion des chemins de fer, l'« argent facile », le besoin de main d'œuvre, mais aussi, les répressions, les problèmes économiques et sociaux en Europe furent les raisons principales de ces premières vagues migratoires. Les représentations d'une Amérique prospère et d'une Europe vieillissante ont donc contribué à la fascination des Européens vis-à-vis des Etats-Unis.

En outre, comme nous l'avons vu précédemment, les campagnes publicitaires durant, pendant et après les deux guerres mondiales furent telles, que les Etats-Unis provoquèrent parfois de manière agressive, firent naître une volonté des Français de s'approprier cette nouvelle culture, de vivre à l'américaine. La diffusion de produits de consommation tels que la boisson gazeuse Coca-cola, le célèbre chewing-gum, les westerns américains, la mode vestimentaire, ou les grosses voitures américaines, donnèrent une image fascinante et attrayante du modèle socioculturel américain. Mais cette attirance populaire de l'Amérique évolua au cours du temps. Depuis les années 1950, de nombreux sondages furent effectués auprès des Français afin d'évaluer l'influence culturelle américaine.

En 1953, une grande enquête fut réalisée par l'IFOP¹²⁵ : elle nous dévoila que 39% des Français jugeaient les Américains incultes, mais la même proportion se disait prête à utiliser leurs méthodes de gestion. La dichotomie du culturel et du politique sembla se confirmer par le fait que la réception de la culture américaine se vit partager, même lors de crises internationales. Puis en 1962, un nouveau sondage IFOP fut effectué, interrogeant sur les forces et les faiblesses des Etats-Unis. Les premières, résidèrent dans la richesse du pays, la jeunesse et le dynamisme de la population

¹²⁴ Lacorne Denis et Rupnik Jacques, « La France saisie par l'Amérique », p. 12, in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Toinet Marie-France, Jacques Rupnik, Paris, Hachette, 1986.

¹²⁵ « Les Etats-Unis, les Américains, et la France, 1945-1953 », sous la direction de Jean Stoetzel, *Sondages*, IFOP, n°2, 1953.

américaine. A l'inverse, les secondes furent attribuées au caractère puéril et arrogant des Américains. Enfin, en 1984, la SOFRES¹²⁶ décida à son tour de réaliser un sondage demandant aux personnes interrogées, les adjectifs qualifiant le mieux les traits positifs et négatifs des Américains : « dynamiques, travailleurs et ouverts » pour les premiers et « autoritaires et arrogants » pour les seconds. En somme, malgré, l'effet néfaste de l'« occupation américaine » d'après-guerre en France, la Guerre froide, et les divers incidents sur la scène internationale, les Français montrèrent une réelle sympathie voire une fascination envers la société américaine. Mais le même sondage de 1953 indiquait que la majorité des Français jugeait l'influence américaine excessive. Ils exprimèrent leur antipathie envers certains symboles de la culture outre-atlantique comme le Coca-cola, ou le jazz, en contrepartie ils furent enthousiastes de l'arrivée dans leur foyer des nouveaux appareils ménagers issus de la société de consommation américaine. Encore aujourd'hui, on rejette certains produits de consommation des Etats-Unis mais ces produits exercent toujours une certaine admiration véhiculée notamment par l'américanisation des programmes télévisuels, telle que la prolifération des séries B américaines sur les écrans de télévision français.

Tout au long de l'histoire, les concepts d'américanisme et d'antiaméricanisme allèrent de pair. En effet, nous pouvons admettre que le deuxième se nourrit du premier, et qu'il ne peut exister sans l'autre. Tantôt fascinée, tantôt condescendante, la France populaire fut en outre moins réactionnaire que ses intellectuels. L'attitude des plus jeunes, a évolué depuis les années 1960 dans un sens nettement plus favorable à la culture de masse américaine. Mais d'un autre côté, les élites intellectuelles prônèrent un virulent antiaméricanisme politique et culturel, qui a toujours su rester présent. La fascination et l'aversion envers les Etats-Unis varièrent donc en fonction de la conjoncture mais aussi en fonction du clivage masses/élites intellectuelles.

L'attitude antiaméricaine française a donc une longue tradition ancrée dans l'histoire. Dans un premier temps, on assista à une nature culturelle et idéologique du discours antiaméricain en réponse à une rivalité idéologique entre les deux nations. La volonté des deux pays d'imposer chacun son rêve universaliste a sûrement contribué à la naissance de sentiments condescendants réciproques. Du côté français, les intellectuels à formation principalement littéraire ont exprimé la peur d'une domination

¹²⁶ SOFRES, *Opinion publique 1984*, Paris, Gallimard, 1984.

culturelle et idéologique américaine. L'antiaméricanisme prit également au cours de l'histoire une nature économique et politique du fait de l'expansion foudroyante des Etats-Unis durant le XX^{ème} siècle. Les différentes publications à ce sujet montrèrent les inquiétudes des Français de devoir abandonner « les bonnes vieilles habitudes » et de voir leur identité française traditionnelle mangée par le système « yankee ». Mais ce mouvement antiaméricain fut principalement nourri par les élites intellectuelles et culturelles, alors que la France populaire exprima son enthousiasme face à la culture de masse américaine. Les Français restèrent toujours sensibles aux images diffusées par la société d'outre-atlantique. Ce clivage masses/élites intellectuelles, qui remonte aux années 1950, est décisif pour comprendre la spécificité de l'antiaméricanisme français. Cette rivalité entre la France et les Etats-Unis repose, d'après tous les éléments que nous avons exposés, sur des perceptions morales de la société nationale. Alors ces perceptions ou représentations de la société américaine pour les Français suffisent-elles à définir, voire à mesurer le phénomène de l'antiaméricanisme ? Existe-t-il vraiment, ou est-ce seulement une simple humeur changeante ?

III/ L'existence de l'antiaméricanisme français : mythe ou réalité ?

Si l'on tient compte aujourd'hui, de la quantité d'ouvrages, de colloques, d'émissions de télévision ou de radio sur l'antiaméricanisme, on peut en déduire la réelle existence de ce phénomène. Mais la difficulté à définir ce sentiment et la pluralité de ses définitions montrent le désaccord des historiens, journalistes et écrivains sur ce sujet. Le terme « antiaméricanisme », comme l'a expliqué Marie-France Toinet implique une opposition systématique, « une sorte de crispation à l'encontre de la réalité américaine dans sa totalité »¹²⁷. En conséquent, la question de sa vivacité et de son existence se pose, le phénomène tient-il seulement à une fascination ou une aversion des Français envers ce pays, et ne confond-on pas antiaméricanisme et américanophobie ?

A/ « L'antiaméricanisme existe-il vraiment ? »

En reprenant cette question de Marie-France Toinet dans *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, publié en 1986, nous pouvons, nous aussi, nous poser la question de sa réelle existence. Comme nous l'avons vu précédemment, ce sentiment existe, selon Roger Philippe, depuis la naissance de la nation américaine en 1776. Mais jusqu'en 1968, il est ignoré des dictionnaires américains et français. Par conséquent, ce sentiment aurait été utilisé pendant près de deux siècles sans être préalablement défini de manière précise.

Selon Sylvia Ullmo, le terme d'antiaméricanisme « présente à la fois une évidence aveuglante, et un indiscutable flou conceptuel »¹²⁸. La mode actuelle de désigner les Etats-Unis comme bouc émissaire, à tort ou à raison, de tous les méfaits se déroulant dans le monde est indéniable. Aujourd'hui, la plus légère réticence à l'égard du système américain est considérée comme une preuve d'antiaméricanisme virulent. Mais la définition de ce concept ne peut pas se résumer à celle proposée dans le

¹²⁷ Toinet Marie-France, « L'antiaméricanisme existe-t-il ? », in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Toinet Marie-France, Jacques Rupnik, Paris, Hachette, 1986, p.269.

¹²⁸ Sylvia Ullmo, p. 9, in Actes de colloque des 26 et 27 mars 1999, *L'antiaméricanisme. Anti-americanism at home and abroad*, Etudes rassemblées et présentées par Sylvie Mathé, Groupe de Recherche et Etudes Nord-Américaines (G.R.E.N.A.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2000.

dictionnaire, car sa diversité de formes à travers le monde ne nous permet pas de donner une signification simple et pertinente.

Théodore Zeldin a appréhendé l'antiaméricanisme français de manière originale, comme une pathologie¹²⁹ virale, comme un cas médical. Il divisa son analyse en quatre points : la prédisposition, la posologie, l'épidémiologie et l'immunologie. Il justifia son approche en avouant qu' « aimer une nation tout entière ou la haïr relève clairement de l'hypocrisie ». En fait, Zeldin, pour mieux comprendre ce phénomène, suivit une méthodologie médicale, afin de traiter ce sujet comme une maladie et rendre compte de sa véritable existence. Sylvia Ullmo encore, traita l'antiaméricanisme comme une maladie de l'esprit. C'est-à-dire qu'elle présenta ce sentiment hostile comme un discours « inconscient », relevant d'un réflexe instinctif et défensif des Français contre l'Amérique des Américains. Dans la même tonalité pathologique, la thèse de Mickaël Harrison fut que l'antiaméricanisme français est « un phénomène réactif, consécutif au déclin de la puissance française dans l'arène internationale »¹³⁰. André Kaspi, dans le même ouvrage, souligna que l'antiaméricanisme ne relève pas de « la raison, mais de l'instinct, de l'irrationnel, [...], à mille lieux de la réalité ». Pathologie virale, maladie de l'esprit, regain de fierté, ce sentiment condescendant est analysé dans ces ouvrages et articles comme une maladie, plus souvent psychosomatique que réelle. Ces différentes approches montrent la méconnaissance de ce phénomène, et ce rattachement au monde médical voire à celui de la psychologie contribue à nous faire réfléchir sur l'existence réelle de ce sentiment envers le peuple américain.

Pourtant les accusations d'antiaméricanismes fleurissent assez aisément au cours de l'histoire. Les dénonciations d'impérialisme culturel, politique et économique sont devenues récurrentes envers les Etats-Unis. Lors de chaque crise impliquant de près ou de loin le peuple américain, la critique ne se fait pas attendre. Mais il est curieux que seuls les Etats-Unis, comme le rappelle de nombreux ouvrages dont celui de Philippe Roger, soient victimes du terme « anti »-américanisme. On ne parle jamais d' « antifrancisme », d' « antibritannisme », ou d' « antiitalianisme ». Certes, on a pu parler d'antigermanisme ou d'antisoviétisme mais les origines et le contexte de

¹²⁹ Theodore Zeldin, « Pathologie de l'antiaméricanisme », in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Paris, Hachette, 1986.

¹³⁰ Harrison Mickael, « La solution gaulliste », in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Paris, Hachette, 1986, p. 209.

l'antiaméricanisme ne furent pas les mêmes que les deux autres. Ce sentiment semble réservé aux Américains, ce qui le rend encore plus complexe à définir.

Mais l'antiaméricanisme absolu n'existe pas, l'étude dans le II/ C/ de ce chapitre l'a prouvé. En effet, ce sentiment hostile découle plus d'une autocritique que de la dénonciation du partenaire américain. Donc il existe un certain « tropisme »¹³¹ concernant certaines composantes de la collectivité nationale française à l'égard des Etats-Unis. Alexis de Tocqueville, admiratif et respectueux des us et coutumes de la démocratie américaine, est le plus souvent cité dans l'analyse du phénomène antiaméricain pour ses propos parfois critiques et sceptiques de cette démocratie. Son discours prouve que l'on peut aimer l'Amérique et les Américains, tout en faisant preuve d'un certain antiaméricanisme. On a pu aussi le constater chez Charles De Gaulle qui s'intéressa de près en 1917 au contrôle de constitutionnalité aux Etats-Unis, mais ce tropisme n'empêcha pas sa contestation du modèle américain dans les années 1960. Par conséquent, il est rare de trouver un antiaméricanisme monolithique.

Enfin, l'antiaméricanisme de l'opinion publique sembla être lié au peu de considération des Américains pour les Français. Dans un sondage, effectué pour le président américain Ford en mai 1976, 2% des Américains estimèrent que les Français furent des partenaires fiables. Ils furent trente fois plus nombreux à faire confiance aux Allemands. Mais comme nous l'avons vu dans les précédents sondages, les Français alternèrent fascinations et aversions envers la culture américaine. Ces perceptions changeantes expliquent donc que le concept ne fut pas « opératoire », c'est-à-dire qu'il est difficile à identifier et à classer. Mais il fut un instrument d'appréhension des mentalités collectives et de l'évolution historique des idées des Français.

L'antiaméricanisme français est aujourd'hui le sujet de nombreux débats. Mais sa définition reste indiscutablement un flou conceptuel pour les historiens. Les variations de ce sentiment ont empêché les intellectuels de le définir correctement. En revanche, l'américanisation de la France est bien réelle, et est vécue par certains comme une destruction des valeurs françaises les plus traditionnelles. En réponse à ce phénomène, le sentiment antiaméricain est apparu comme une réaction instinctive au mal-être des Français face au « rouleau-compresseur » américain. Il se manifeste alors comme un réflexe d'autodéfense et d'autocritique. Ce sentiment existe mais il subit une

¹³¹ Toinet Marie-France, « L'antiaméricanisme existe-t-il ? », in *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversions*, Toinet Marie-France, Jacques Rupnik, Paris, Hachette, 1986, p.277.

influence non négligeable qui le nourrit et l'amplifie : celle d'un antiaméricanisme américain ou d' « in-américanité »¹³², phénomène qui parut propre aux Etats-Unis.

B/ Une influence de l'antiaméricanisme américain sur l'antipathie française ?

Aux Etats-Unis, toute critique, même fondée, est considérée comme une mise en cause du système américain. Prétendre que la société américaine puisse connaître des problèmes internes d'ordre sociaux, religieux ou raciaux, c'est compromettre le mythe fondateur de la nation américaine. Pourtant les critiques existent et sont nombreuses au sein de la société américaine, ils contestent les politiques économiques, sociales ou culturelles du gouvernement américain. En effet, l'Amérique contestataire s'est souvent manifestée : des grèves de mineurs dans les aciéries en 1912 qui ont mobilisé des milliers de travailleurs, en passant par les manifestations pacifiques contre la guerre du Vietnam dans les années 1970, aux récentes protestations de l'envoi de centaines de milliers de soldats en Irak, le peuple américain a su se faire entendre et a fait preuve d'un certain antiaméricanisme américain. Ils protestèrent, de manière contestataire, contre les dérives et le laisser-aller du gouvernement américain à l'encontre des mythes fondateurs de l'Amérique.

Par exemple, Nathalie Dessens exposa le « Mythe du Sud » aux Etats-Unis, une « glorification persistante d'une région qui s'est toujours définie par opposition à l'Amérique « yankee », à ses valeurs, ses idéaux, et à ses symboles »¹³³. Ce mythe est véritablement un manifeste indirect d'antiaméricanisme américain. Aujourd'hui encore, le Vieux Sud américain manifeste une forme douce d'antiaméricanisme, recherchant une Amérique du XIX^{ème} siècle disparue et mythifiée. D'une autre manière, les manifestations contre la guerre du Vietnam, et les marches antiracistes (« Million Man March ») de Washington en 1995 puis en 2005 témoignèrent du sentiment antiaméricain actif sur le sol américain. En outre, une nouvelle vague d'antiaméricanisme est apparue depuis les années 1970 aux Etats-Unis, celle du « cinéma-vérité ». Des réalisateurs se lancèrent dans la confection de documentaires provocateurs critiquant la société américaine. Le premier fut Peter Davis avec « Hearts

¹³² Toinet Marie-France, *loc. cit.*, p.270.

¹³³ Dessens Nathalie, p. 22, in Actes de colloque des 26 et 27 mars 1999, *L'antiaméricanisme. Anti-americanism at home and abroad*, Etudes rassemblées et présentées par Sylvie Mathé, Groupe de Recherche et Etudes Nord-Américaines (G.R.E.N.A.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2000.

and Minds » en 1974, qui dénonçait l'absurdité et l'inutilité de la guerre du Vietnam. Puis, sûrement le plus célèbre actuellement, Michael Moore, image même de l'américain moyen victime de la société de consommation, réalisa cinq et bientôt six documentaires depuis 1989, symboles d'une Amérique réduite au silence par les grands patrons et l'administration présidentielle. Enfin des documentaires-fictions comme en 2003 « The fog of war » d'Errol Morris, « A day without a mexican » en 2004 de Sergio Arau, ou « Super size me » en 2005 de Morgan Spurlock, mirent en scène les problèmes de société américaine, comme la corruption, l'immigration ou la malbouffe. La dénonciation des maux de la société par des réalisateurs américains représenta alors pour le peuple américain mais aussi pour les étrangers une manière d'exprimer leur sentiment antiaméricain.

Ainsi, les manifestations contre la guerre, contre le racisme ou contre les problèmes de société américains provoquèrent dans le monde, et plus particulièrement en France, un élan de sympathie ou de crainte pour cet antiaméricanisme. La peur de voir s'américaniser la société française, mobilisa et renforça les partisans du discours antiaméricain. Citons les problèmes flagrants d'obésité, de la libre circulation des armes à feu, d'un gouvernement dirigé par les lobbies, et bien d'autres, qui alimentèrent un discours hostile envers les Américains. Donc les discours de l'« in-américanité » influencèrent tout au long de l'histoire l'opinion française. L'exemple le plus récent, fut le refus de la France de soutenir en 2003 l'intervention militaire américaine en Irak. Cette décision de la France pourtant à l'origine non rattachée au discours antiaméricain, a alimenté et amplifié le sentiment condescendant des Français envers la politique étrangère des Etats-Unis, ce sentiment influencé auparavant par les protestations des partisans américains d'une solution diplomatique au conflit avec Saddam Hussein. Les manifestations populaires, mais aussi politiques, actuelles contre le déploiement de milliers de soldats supplémentaires en Irak souhaité par le président Bush, fortifièrent les positions antiaméricaines. Par voie de conséquence, tous ces faits et événements influencèrent l'antiaméricanisme français. Les manifestations américaines, relayées par les médias, eurent un impact certain sur l'opinion publique française.

On ne peut donc pas nier l'influence du discours antiaméricain américain sur l'opinion française. Aujourd'hui, les deux attitudes sont dépendantes l'une de l'autre, le discours français ne peut exister sans son homologue outre-atlantique. La fascination que les Etats-Unis exercèrent sur les Français a toujours existé, elle concerna autant les milieux populaires que les intellectuels. Donc pourquoi cet antiaméricanisme existe-t-il ?

Jalousie, rivalité idéologique, la célèbre maxime « qui aime bien, châtie bien » a sa place pour expliquer ce mouvement contestataire. Cette fascination a engendré un sentiment hostile de la part des Français, sûrement accru par le fait que peu ou pas d'Américains s'intéressent à la France. Mais ce sentiment hostile qu'est l'antiaméricanisme ne pourrait-il pas s'identifier à celui d'une simple peur des Etats-Unis, c'est à dire à une américanophobie ?

C/ Antiaméricanisme ou américanophobie ?

Le peuple français éprouve-t-il un sentiment antiaméricain ou américanophage ?

En opposition au concept d' « américanisme », ce sentiment condescendant a pris tout au long de l'histoire des sens différents. L'antiaméricanisme, défini par le sociologue new-yorkais, Richard Sennett, intervenant dans un colloque intitulé *L'homme atlantique : l'Amérique et les Français*, en 1991, à Paris, « consiste à détester les Américains plus qu'il est nécessaire ». Ce sentiment symbolisa le rejet de toute forme d'américanisme. Il fut utilisé, comme nous l'avons vu précédemment, dans le discours naturaliste du XVIII^{ème} siècle avec Cornelius de Pauw et son ouvrage *Recherches philosophiques sur les Américains*, où le continent américain apparut comme l'espace de la dégénérescence. Puis, on reprocha au peuple américain de n'avoir aucune histoire, aucune culture, Voltaire, Baudelaire, ou Raynal s'illustrèrent particulièrement dans ce dénigrement des Etats-Unis. Par la suite, l'expansion américaine de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècles, se matérialisa par la diffusion croissante d'américanismes, qui encouragèrent un nouveau sentiment antiaméricain, d'ordre économique, mais aussi culturel. Durant le XX^{ème} siècle, comme nous l'avons vu précédemment, les relations franco-américaines devinrent beaucoup plus tendues du fait du déclin de la France sur la scène internationale, et de la montée en puissance des Etats-Unis dans tous les domaines. Mais les nombreux incidents internationaux, qui impliquèrent la nation américaine durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, provoquèrent un sentiment de peur vis-à-vis du peuple américain et de son rêve universaliste, que l'on peut désigner du terme d'américanophobie.

La définition du terme « phobie » désigne un ensemble de troubles psychologiques axés sur une entité extérieure capable de susciter une peur irrationnelle. Cette peur fut la conséquence de nombreuses actions des Etats-Unis. Les guerres de 1914 et de 1945 en Europe et la suprématie incontestable de l'Amérique après la chute

de l'empire soviétique avaient placé les Etats-Unis dans une position dominante voire menaçante. La Guerre froide suscita une peur du danger atomique chez les Européens se retrouvant au milieu du conflit entre les blocs soviétique et américain. En outre, les Etats-Unis se sont lancés depuis les années 1950 dans des « néocroisades », comme Simon Serfaty le remarqua dans son ouvrage :

« De 1950 à 1990, les Etats-Unis se sont offert la reconstruction d'un pays tous les 10 ans, dans les années 1990, cette moyenne est tombée à un pays tous les 30 mois, sous l'administration du président George W. Bush, elle est d'un pays tous les 18 mois »¹³⁴.

Cette politique impérialiste des Etats-Unis par la force révéla une volonté des USA de suivre une destinée messianique issue de la révolution américaine. Cette écrasante supériorité militaire et technologique engendra certaines angoisses de la domination politique et culturelle éventuelle des Etats-Unis sur le monde. Les récentes interventions militaires des Etats-Unis en Irak et en Afghanistan depuis 2001 n'ont fait qu'amplifier les sentiments américanophobes français.

Le succès des documentaires fictions américains en France, présentant les maux de la société américaine, comme « Bowling for Columbine » de Michael Moore ou « Super Size Me » de Morgan Spurlock, fut sans conteste un catalyseur des angoisses et des peurs des Français. En effet, voir la France se transformer en champs de bataille ou en gigantesque fast-food, a cultivé une certaine phobie de devenir comme la nation américaine. Enfin, les différentes tueries à Columbine en 2002 ou à Blacksburg en 2007 ont relancé l'américanophobie.

L'antiaméricanisme, ou l'américanophobie, décrivent tous les deux une position dédaigneuse, méfiante ou hostile vis-à-vis de la politique des États-Unis d'Amérique, de l'organisation de leur société, de leur histoire ou de leur culture. Le terme et le concept sont cependant rejetés par la plupart des détracteurs des États-Unis, qui considèrent le terme comme un repoussoir destiné à rejeter toute critique. En outre, le terme antiaméricanisme désigne comme l'a expliqué Roger Philippe un discours en soi, alors que l'américanophobie est avant tout un comportement et une réaction irrationnelle.

¹³⁴ Serfaty Simon, *La tentation impériale*, Paris, Edition Odile Jacob, 2004, p.10.

Les Français ont donc fait preuve dès la naissance des Etats-Unis d'un certain antiaméricanisme, construit par les intellectuels, fondé sur un discours opérationnel à la fin du XIX^{ème} siècle. « Dans la constitution et la transmission de ce discours, le rôle des intellectuels est éminent sans être exclusif »¹³⁵, les intellectuels furent les précurseurs du discours antiaméricain, mais ils eurent du mal à sensibiliser les couches populaires. La population française alterna fascination et aversion envers le modèle social américain. Mais les Français furent les premiers à ressentir ces peurs et ces angoisses que suscitèrent les Etats-Unis, surtout à la fin du XX^{ème} siècle. Pierre Rigoulot écrit que « c'est moins le discours produit qui définit l'antiaméricanisme qu'une certaine violence irrationnelle, des fantasmes et des peurs qui se rationalisent à travers lui »¹³⁶, donc la critique des Etats-Unis ne constitua pas à elle seule l'antiaméricanisme. Le discours antiaméricain se nourrit donc d'une certaine américanophobie, de la part, toujours, des élites intellectuelles, mais aussi, aujourd'hui, des couches populaires.

« L'antiaméricanisme existe, nous l'avons tous rencontré et à l'occasion pratiqué »¹³⁷. L'existence d'un antiaméricanisme est en effet une réalité, avec un courant de droite et un courant de gauche. Le courant de droite trouve sa source dans l'opposition à la république. Le courant de gauche s'alimente originellement au rejet du capitalisme et au refus d'une société ultra-libéraliste. Sur un autre plan, il est clair qu'une partie des Français ont la nostalgie du temps où la France avait une influence majeure sur l'ensemble du monde, où sa culture imprégnait les élites internationales, et, où dans le monde entier on parlait français. Le recul de la France est l'une des conséquences de l'autodestruction européenne de la première moitié du XX^{ème} siècle. Les Etats-Unis ont supplanté l'Europe, et notamment la France. L'écart s'est à nouveau creusé à la fin du siècle car la mentalité américaine s'est remarquablement adaptée aux exigences de la science, de la technologie et de l'économie. Comme nous l'avons vu, ce discours national français a constamment évolué au cours du temps, aujourd'hui, il s'est greffé à un phénomène d'américanophobie.

¹³⁵ Roger Philippe, *op. cit.*, p. 580.

¹³⁶ Rigoulot Pierre, *L'antiaméricanisme : Critique d'un prêt-à-penser rétrograde et chauvin*, *op. cit.*, p. 15.

¹³⁷ Roger Philippe, *op. cit.*, p. 579.

L'antiaméricanisme français a trouvé ses origines dès la naissance des Etats-Unis. Il se définit par une prédisposition hostile à tous les aspects de la vie américaine qu'ils soient culturels, politiques, stratégiques, économiques ou militaires. Véhiculé par les cercles intellectuels dans un premier temps, il atteignit les couches populaires lors d'évènements précis, lorsque la France fut en difficulté et chercha un bouc émissaire. Mais au cours de son histoire la population française fut en général accueillante envers la culture dite de « masse » américaine. Cette culture américaine sut se vendre en exportant diverses technologies, qui ont fait le bonheur des foyers français : appareils ménagers, musique, cinéma, etc.

Les principaux griefs fondant l'antiaméricanisme français alimentèrent plusieurs discours au cours de ses deux siècles d'existence. Du discours naturaliste de De Pauw ou de Buffon attestant d'une terre américaine « mauvaise nourricière », en passant par celui d'une Amérique dénuée de culture et d'histoire, à la dénonciation de l'impérialisme économique et culturel, l'antiaméricanisme français a su se nourrir de la conjoncture. Les griefs les plus contradictoires cohabitèrent ainsi dans ses réquisitoires : l'Amérique, immature et décadente, hystériquement puritaine et vaste *barnum* de religions, raciste et métèque, repliée sur elle-même et conquérante. Ces critiques sont toujours actuelles aujourd'hui.

Le cas français présenta l'intérêt d'éclairer les mécanismes de l'antiaméricanisme dans sa complexité, à travers toute une série de paradoxes. La France, en effet, offrit l'exemple d'un antiaméricanisme vieux de plus de deux cent ans, alors qu'elle fut le seul pays européen à n'avoir jamais été en guerre avec les Etats-Unis et que le discours officiel resta, des deux côtés de l'Atlantique, celui de la fraternité d'armes. L'antiaméricanisme est donc bien l'expression d'un certain nombre d'interrogations ou de jugements face à cette présentation idyllique des institutions et des agissements de l'état américain.

La bibliographie de la littérature antiaméricaine, abondante et régulièrement enrichie par les historiens et écrivains, attesta du caractère consensuel de l'antiaméricanisme. Il se recycla à droite comme à gauche, chez les proaméricains comme chez les antiaméricains. Mais s'il s'alimenta régulièrement de l'actualité, l'antiaméricanisme s'émancipa facilement face à la conjoncture. Ce sentiment est ainsi devenu une référence obligée du discours médiatique, de même qu'une donnée centrale de l'analyse politique et diplomatique. Depuis une vingtaine d'années, les ouvrages et articles traitant de l'antiaméricanisme français prolifèrent, mais la difficulté de définir

ce discours engendra de nombreuses répétitions des auteurs. La France n'est pas le seul pays du monde où l'antiaméricanisme ait connu ses heures de gloire. Il serait donc intéressant de comparer les différents antiaméricanismes présents dans le monde. En outre, l'influence de l'antiaméricanisme américain sur son homologue français montre la présence d'un échange culturel entre la France et les Etats-Unis. Les détracteurs du discours de l'« in-américanité » aux Etats-Unis s'engagent aujourd'hui dans la diffusion de ce concept à une échelle internationale. Il serait donc intéressant d'étudier comment ce discours antiaméricain arrive à se transmettre, et quels sont les outils qui permettent la diffusion et l'influence culturelle de ce discours ?

CHAP III : Le phénomène « Michael Moore » : une influence de l'antiaméricanisme américain sur celui français ?

I/ Michael Moore : entre patriotisme et antiaméricanisme

- A/ Un parcours atypique
- B/ Un discours à la fois patriotique et antiaméricain
- C/ Une volonté de se réappropriier l'Amérique : mais à quel prix ?

II/ Michael Moore : porte-parole de l'antiaméricanisme américain ?

- A/ Un antiaméricanisme culturel et social ?
- B/ Un critique de la culture de la violence américaine ?
- C/ « Double W contre double M » : dénonciation de l'impérialisme américain

III/ Michael Moore, l'Américain préféré des Français ?

- A/ Le documentaire cinématographique comme indice culturel
- B/ Le succès français ?
- C/ Echo et réception des films documentaires de Michael Moore : des succès indéniables mais controversés

CHAP III : Le phénomène « Michael Moore » : une influence de l'antiaméricanisme américain sur celui français ?

Le phénomène « Michael Moore », a débuté en 1989 avec « Roger and Me », puis il a pris par la suite une ampleur considérable avec les documentaires qui suivirent. Le réalisateur a su accrocher son auditoire en proposant un nouveau genre documentaire. Il réussit à allier un discours à la fois patriotique et antiaméricain, et à se placer en tant que défenseur de l'Amérique moyenne. Ces œuvres, continuellement controversées pour ses méthodes d'investigation parfois douteuses, firent preuve d'un certain antiaméricanisme américain. Ces dernières offrirent aux Européens un plateau complet de stéréotypes, nourrissant peut-être leur sentiment hostile envers les Américains.

L'antiaméricanisme français a, comme nous l'avons vu précédemment, des racines profondes qui remontent au siècle des Lumières. Durant le 20^{ème} siècle, il a pris un tour singulier et moins subtil : il n'est plus une doctrine fondée sur des bases politico-naturalistes, mais plutôt un sentiment condescendant et hostile envers les Etats-Unis. La France a su, surtout depuis la fin de la Première guerre mondiale, générer des courants d'antiaméricanisme diversifiés mais constants. Mais ce sentiment n'est pas l'apanage des « non-Américains ». En effet, les Etats-Unis connurent et connaissent toujours de nombreux mouvements contestataires sur leur propre sol. De la ségrégation, en passant par les manifestations pacifistes contre la guerre du Vietnam, ce sentiment eut des répercussions sur toute la scène mondiale, et contribua, sûrement, à son émergence et à son amplification outre-atlantique. Ainsi, l'antiaméricanisme américain a influencé celui français, mais dans quelle mesure ? En outre, le message antiaméricain du réalisateur n'a-t-il pas réintroduit voire réamorcé l'attitude hostile des Français envers les Américains ?

I/ Michael Moore : entre patriotisme et antiaméricanisme

Le cinéaste américain connaît depuis près de vingt ans une réussite indéniable. Son genre documentaire, son esprit révolutionnaire, et son personnage haut en couleurs ont contribué à l'engouement qu'il a suscité. Mais les messages diffusés dans ses films documentaires et ses ouvrages se sont nourris dans un premier temps de son passé, et se sont articulés de manière antithétique afin de bousculer et faire réagir son public.

A/ Un parcours atypique

Michael Moore est né en 1954 à Dawson (Michigan, Etats-Unis), fils d'une secrétaire et d'un ouvrier employés dans l'usine General Motors, fleuron de l'industrie automobile américaine dans les années 1980. Prédestiné à devenir un « col bleu », c'est-à-dire à perpétuer la « tradition » locale d'être de père en fils ouvrier chez le géant américain de l'automobile, il décida très tôt de sortir de ce moule et se dirigea vers des études de journalisme à l'Université de Flint. A 22 ans, il abandonna ses études et fonda le *Flint Voice*, un journal alternatif qu'il dirigea pendant près de dix ans. *Flint Voice* se donna pour tâche de dénoncer les fonctionnaires corrompus et les entreprises racistes. Ses premiers engagements politiques se situèrent du côté de l'« extrême gauche » américaine. Durant son parcours, le réalisateur apporta, notamment, son soutien au régime de Daniel Ortega au Nicaragua et dénonça l'embargo contre le régime de Fidel Castro à Cuba.

En 1989, Moore décida de vendre tous ses biens, et réalisa avec des moyens ridicules son premier film documentaire : « Roger and Me ». Un foudroyant documentaire sur sa ville natale, Flint, petite ville industrielle du Nord des Etats-Unis qui fut ruinée à cause des délocalisations en masse perpétrées par General Motors dans les années 1980. Pendant tout le film, Michael Moore (et un caméraman à ses côtés), chercha à s'infiltrer par tous les moyens dans les locaux et les lieux où il serait susceptible de rencontrer «Roger», le patron de la célèbre multinationale : Roger Smith. La recherche « désespérée » du réalisateur eut pour but de dévoiler au public le refus de s'expliquer et de prendre ses responsabilités de la compagnie General Motors à propos des licenciements abusifs. Ce fut, sans conteste, le plus gros succès commercial américain que l'on ait jamais connu pour un film de ce genre.

Fort de son premier succès, Moore décida de mettre en scène une fiction comique : « Canadian Bacon » en 1995, mais sans vraiment arriver à retrouver ce ton si juste, si touchant et si critique présent dans sa première oeuvre. Il mit en scène le gouvernement américain tentant de monter les Américains contre les Canadiens pour relancer l'économie. Le film dénonça notamment la mentalité américaine vis-à-vis du port d'arme, ainsi que l'utilisation de la peur à travers les médias. Deux idées qui seront reprises plus sérieusement dans « Bowling for Columbine ».

Puis, en 1999, toujours avec son ironie corrosive, Moore, sortit « The Big One », où il traita de l'appauvrissement de certaines tranches de la population américaine et des pratiques douteuses de certaines multinationales comme Nike. Toujours dans la même année, il créa, produisit et présenta les émissions : « TV Nation » et « The Awful Truth » (en français « l'inavouable vérité ») dans lesquelles il aborda avec humour de nombreux sujets graves, jusqu'en 2002. Dès lors il acquit une grande notoriété médiatique, et se plaça comme « un défenseur du peuple qui sait jouer les francs-tireurs ».¹³⁸

Ensuite, il produisit « Bowling For Columbine » en 2002, présenté au 55ème festival de Cannes, Oscar du meilleur documentaire, et César du meilleur film étranger. Ce film est véritablement une critique de la culture des armes aux Etats-Unis, dans un contexte lourd d'évènements. Enfin, il sortit en 2004, « Fahrenheit 9/11 », réalisé dans le but avoué d'influer sur les élections présidentielles américaines. Il s'en prit directement dans ce film à George W. Bush et à son administration, aux liaisons professionnelles liant la famille Bush à la famille saoudienne d'Oussama Ben Laden, et à la politique américaine menée en Irak.

Michael Moore ne se voulut pas seulement réalisateur de documentaire cinématographique, il publia trois ouvrages à l'image de sa filmographie : contestataires. Tout d'abord le best-seller désinvolte, *Downsize This!* (en français « Dégraissez moi ça ! ») en 1996, qui traita des méthodes de licenciement des grandes compagnies et des excès du patronat. Puis, *Stupid White Men and other Sorry Excuses for the State of the Nation* (en français « Mike contre-attaque ! »), paru en 2002, le livre est une charge contre l'administration Bush que l'auteur accusa de coup d'État, d'enrichissement personnel et d'incompétence. Il s'agit également d'une critique du système américain tout entier où il dénonce entre autre l'inégalité des classes sociales, les méfaits de l'Amérique sur la planète, la politique extérieure, les malversations financières, etc. Il fut la meilleure vente aux

¹³⁸ Anthony Andrew, « Casquette de prolo et caprices de star », *The Observer*, in *Courrier International* n°713, juillet 2004, p. 28.

Etats-Unis, en 2002, dans la catégorie « essais et documentaires », et totalisa près de quatre millions d'exemplaires vendus dans le monde¹³⁹. Et enfin, en 2004, il publia *Hey Dude, Where is my country?* (en français "Tous aux abris !"). Encore une fois, la cible principale fut le gouvernement américain, plus précisément le président Bush et son entourage. Michael Moore revint sur la période qui s'écoula entre les attaques du 11 septembre 2001 et l'invasion en Irak. Il appela ses concitoyens à tout faire pour réagir et arrêter « d'avalier » ce que les dirigeants et les médias veulent bien leur dire, en décortiquant pour eux les faits en les incitant à tout faire pour que l'année 2004 soit celle d'un renouveau politique aux Etats-Unis.

La filmographie et la bibliographie de Michael Moore illustrent l'« idéologie » contestataire de l'auteur. Le personnage se démarqua, dans un premier temps, par son refus de rentrer dans le moule social qui lui était prédestiné : ouvrier dans les usines General Motors. Très tôt, il se distingua par ses idées d'« extrême gauche », en soutenant, comme nous l'avons dit, le régime de Daniel Ortega au Nicaragua et en dénonçant l'embargo contre le régime de Fidel Castro à Cuba. Ce parcours atypique se traduit par une volonté de réveiller la conscience du peuple américain, en utilisant des outils culturels, comme le documentaire-fiction et le pamphlet. Ces deux outils informels sont utilisés afin de toucher la culture par le bas, et donc d'avoir un impact direct sur la population. En outre, son humour corrosif à la portée de n'importe quel américain fut un moyen de « secouer » la société américaine et de montrer du doigt les malversations économiques, politiques et sociales du gouvernement et des grandes compagnies. Pour atteindre ce but, le cinéaste et auteur employa un double langage : celui du patriotisme et de l'antiaméricanisme.

B/ Un discours à la fois patriotique et antiaméricain

En effet, à travers ses films et ses livres, Michael Moore prôna un discours à double sens. Il affirma une foi patriotique, une fierté d'être américain, et un amour incontestable de son pays. Mais cette foi patriotique est utilisée pour nourrir un certain antiaméricanisme américain, comme une arme à double tranchant. Il cultiva ainsi une véritable culture américaine, et une haine contre les vicissitudes et les malversations, qu'ont généré cette nouvelle société américaine. Il articula son discours selon deux axes :

¹³⁹ Anthony Andrew, *loc. cit.*, p. 28.

une Amérique triomphante et emplie d'espairs, et une Amérique pervertie par les capitaux et ses détenteurs. Il critiqua ainsi les profonds changements économiques, politiques et sociaux impliquant une dénaturation de la véritable société américaine, s'éloignant peu à peu de *l'American Way Of Life*, gloire du système américain.

Ce discours patriotique se traduit par l'encensement de la constitution américaine donnant la liberté pour chaque citoyen américain de se protéger lui-même et de protéger sa famille à l'aide d'armes à feu. Moore, dans « Bowling For Columbine », montra avec fierté les trophées de concours de tirs qu'il gagna durant son adolescence. La culture des armes fait partie intégrante de la culture américaine. Mais il condamna la facilité et la non-réglementation de la circulation des armes à feu sur le territoire, la surmédiatisation de la peur, et le lobby des armes encouragé par la NRA (National Rifle Association). On ne peut pas nier le fort sentiment patriote de l'auteur, qui s'en sert astucieusement pour accrocher son auditoire et lui faire prendre conscience de la nécessité de se prendre en charge, de réfléchir et de changer l'ordre établi.

Le réalisateur, faussement naïf, s'interrogea, sur ce phénomène de plus en plus courant qui a transformé le rêve américain en un véritable cauchemar social. Comme nous l'avons vu précédemment, le réalisateur a très tôt pris conscience des maux de la société américaine, et a voulu les mettre en scène, qu'il s'agit des abus des grandes entreprises américaines, du gouvernement, ou du pouvoir grandissant des médias encensant les cultures des armes et de la peur. Dans la plupart de ses interviews, mais aussi dans tous ses films, Moore ne cacha absolument pas son patriotisme. Mais tout en exprimant un fervent patriotisme américain, il décida de mener un combat contre les perversions du modèle américain. Il sut donc utiliser cet argument pour mener à bien sa lutte antiaméricaine au cœur même des Etats-Unis.

Le réalisateur voulut, et veut toujours, susciter un débat national, voire international, sur les malversations des grands trusts et du gouvernement. Il est rentré ainsi dans un antiaméricanisme américain, c'est-à-dire dans une critique subjective des incohérences du modèle US. Ce discours est une dénonciation de l'impérialisme américain, et un message militant s'adressant à ses compatriotes les plus modestes. Il veut réveiller le citoyen américain et l'« amener à une réelle réflexion contestataire »¹⁴⁰, afin de « reconstruire » une Amérique plus humaine et plus solidaire.

¹⁴⁰ Chevassut Marion, *L'arme du rire contre la somnolence des esprits*, mémoire, Institut d'études politiques de Grenoble, 2004, p.24.

Par des rencontres chocs, une ironie déconcertante, et un montage finement élaboré, Michael Moore se lança dans une attaque en règle contre les employeurs, le gouvernement, le lobby des armes, et la culture de la peur engendrée par les médias à l'échelle nationale, et internationale. Il sut toujours créer une sphère de divertissement pour que la majorité des spectateurs puissent se sentir concerner et y adhérer. Grâce à cet humour décalé et à ce double langage, le cinéaste arriva à captiver le public américain moyen, en se présentant comme le porte-parole de leurs revendications. Mais il réussit à intéresser aussi les intellectuels européens de gauche, qui se retrouve dans la nature et les objectifs du message militant de Michael Moore. L'emploi de ce discours à double sens fut le moyen d'assurer le succès de ses films et de ses ouvrages, mais aussi d'encenser une critique américaine au sein même des Etats-Unis. En outre, cet antiaméricanisme américain « complète aussi parfaitement le stéréotype de l'Américain moyen nourri par beaucoup d'Européens »¹⁴¹ et qui plaît tant en Europe, entretenant sûrement l'antiaméricanisme de notre vieux continent.

Le message d'un militant américain critiquant son propre modèle reste très rare. La nationalité du réalisateur a augmenté sa crédibilité mais a suscité aussi de nombreuses critiques. D'autant que Moore se veut avant tout l'incarnation des préoccupations populaires se traduisant par une volonté de réappropriation de l'Amérique par les Américains.

C/ Une volonté de se réapproprier l'Amérique : mais à quel prix ?

Par ces documentaires, Michael Moore entreprit une véritable réappropriation de l'Amérique. La réappropriation culturelle peut être définie comme « la volonté, d'un individu ou d'un groupe, de refaire sienne une culture dont il se considère l'héritier et face à laquelle il avait été mis dans une situation d'extériorité »¹⁴². Cette réappropriation culturelle est une étape indispensable permettant d'aboutir à une véritable indépendance politique, économique et culturelle. La dénonciation des maux de la société américaine et l'incompréhension des politiques menées par le gouvernement et les trusts américains à travers les films documentaires de Michael Moore, montrèrent une volonté de se

¹⁴¹ Forestier François, « Michael Moore flingueur-né », *Le Nouvel Observateur*, du 22 janvier au 28 janvier 2004, p.18.

¹⁴² Fanon Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, Ed. Gallimard, 1991, page 264.

réappropriier les Etats-Unis. « Le peuple américain ne possède plus son pays »¹⁴³, il est seulement spectateur. En conséquence, le réalisateur exprima le souhait d'une Amérique plus juste, plus humaine, en dénonçant violemment les licenciements abusifs, l'enrichissement des patrons, et les cultures de la peur et de la violence, il souhaita changer l'ordre établi, que la population ouvrière repasse au premier plan.

Cette réappropriation de l'Amérique par Moore se traduit également par une promotion d'une « culture politique citoyenne ». La dénonciation des abus du gouvernement du président américain Clinton puis celui de Bush fut entreprise pour réveiller la conscience contestataire de l'Américain moyen. Le réalisateur américain exprima dans de nombreuses interviews son souhait de rendre les Américains plus citoyens, en les encourageant à s'intéresser à la politique. Selon Arundhati Roy, écrivaine indienne, « la seule institution plus puissante que le gouvernement américain est la société civile américaine »¹⁴⁴. Elle montra donc comme Michael Moore que la population peut et doit se reprendre, et amorcer une réappropriation culturelle et identitaire de son pays.

Le montage des documentaires fut finement élaboré, le réalisateur a su mêler images d'archives, interviews, films, et actualités afin de susciter le plus de réactions possibles de la part des spectateurs. Cet enchaînement d'images visa à montrer les effets pervers du lobbying sur la société américaine, comme dans le film « Bowling for Columbine », où il caricatura l'addiction des armes de la part des Américains. Ce portrait satirique de la société américaine eut véritablement pour but de susciter un débat afin de répondre à la question du pouvoir des médias. Le poids des médias fut remis en cause par le journaliste, il constituait, selon lui, un véritable groupe de pression. En outre, la mise en scène du réalisateur montra que les Etats-Unis n'appartenaient plus au peuple américain mais, dorénavant, aux grands trusts américains régissant la société d'aujourd'hui.

Les entreprises américaines ont le droit aux États Unis de se constituer en lobby. Elles forment ainsi des groupes de pression qui tentent d'influencer en leur faveur les décisions gouvernementales, usant de méthodes plus ou moins démocratiques. Les américains ont donc des grands groupes de lobbies qui sont de tous les bords et de toutes les tendances. Le réalisateur désira faire prendre conscience aux Américains des effets pervers de ces lobbies sur le modèle américain, et leur faire comprendre qu'ils ne sont

¹⁴³ Sotinel Thomas, « Michael Moore, réalisateur : « Je veux qu'on me rende mon pays » », *Le Monde*, 24 mai 2004.

¹⁴⁴ Colloque international « A la veille des élections en Novembre 2004 aux USA, l'état contemporain de la culture politique américaine », des Jeudi 22 Avril 2004 et Vendredi 23 Avril 2004, organisé au Campus de Grenoble, par le CIESIMA, Université Stendhal, Grenoble.

plus maîtres de leur nation. Le cinéaste voulut ainsi, par sa critique acerbe envers les grandes compagnies, le gouvernement et les lobbies, que le peuple américain devait se réapproprier son propre pays.

Mais à quel prix ? Cette réappropriation économique, politique et culturelle de l'Amérique par le peuple américain implique le changement complet du système capitaliste américain. Celui-ci, comme partout dans le monde, est fondé sur le lobbying. Si les États-Unis disposent de réglementations de l'activité de lobbying, elles sont néanmoins contredites par l'absence de règles concernant le financement des partis. La collusion entre les intérêts financiers des entreprises, le lobbying et les partis politiques prospère sur ce vide juridique.

Une réappropriation culturelle de l'Amérique va de pair avec les remises en questions de l'économie et de la politique, le changement d'une, implique forcément le changement des autres. Le réalisateur appelle dans un premier temps l'Américain moyen à s'intéresser davantage au fonctionnement de son pays, à réfléchir et à réagir. Cette réappropriation implique une mobilisation de tous les Américains sans aucune distinction sociale. La réappropriation de l'Amérique par les Américains, incitée par le cinéaste, consiste à réveiller la conscience contestataire de chacun de ses concitoyens, et à les pousser vers un débat national.

Moore, comme Oliver Stone, resta malgré ses critiques sévères contre les États-Unis, un amoureux authentique de son pays natal, fasciné par les paysages, le folklore et la population qui les composent. Mais la dichotomie entre patriotisme et antiaméricanisme fut saisissante. Michael Moore se révéla être, en définitive, le citoyen modèle: soucieux et solidaire de son prochain, radicalement lucide des défauts de la société et éternellement en colère et actif contre l'oppression et l'injustice. Parce qu'il exprima une grande leçon de civisme et d'humanité, et parce qu'il fut le symbole drôle et brillant des chemins sombres et sinueux du pouvoir, il s'attaqua de nombreuses fois au système capitaliste en « tirant » sur les patrons des firmes multinationales. Ces documentaires furent et sont toujours des documentaires originaux et nécessaires à une réflexion des Américains sur l'Amérique, mais aussi des non-Américains sur les États-Unis. D'un point de vue cinématographique, ils ne sont pas très intéressants mais d'un point de vue social et culturel, ils sont les témoins d'une volonté de réappropriation de l'Amérique par les Américains. Michael Moore ne se limite pas à n'être qu'un journaliste ou un réalisateur, mais il est aussi un porte-parole.

II/ Michael Moore : porte-parole de l'antiaméricanisme américain ?

Le journaliste-cinéaste s'est lancé, dans ses films documentaires, dans une critique sévère du système américain. L'outil qu'est le documentaire cinématographique, est utilisé par le réalisateur comme une arme contestataire voire de propagande. Il devint ainsi le porte-parole des Américains moyens, donc d'un certain antiaméricanisme américain. Ce sentiment s'exprima de diverses manières, notamment en condamnant les abus des grandes entreprises américaines. Mais il attaqua également avec virulence les médias qui encensent la culture de la violence, et les politiques impérialistes du gouvernement américain.

A/ Un antiaméricanisme culturel et social ?

Dès son premier film, « Roger and Me » en 1989, le réalisateur choisit d'attaquer les grandes firmes américaines comme General Motors, responsable de dizaines de milliers de licenciements au cours des années 1980 à Flint, sa ville natale. En dix ans 35000 ouvriers furent licenciés¹⁴⁵ par la célèbre industrie d'automobile américaine, installant un climat lourd de conséquences sociales. Comme le remarqua Daniel Sauvaget, sa méthode fut très simple : « enquête, mise en phase d'éléments qu'on pouvait croire hétérogènes, mise en évidence de paradoxes issus des réalités les plus vérifiables, choix percutants des parcelles de réalité, et une présence dans la ville sur une longue durée »¹⁴⁶. La fausse candeur de l'auteur opéra dans chaque séquence, en particulier pour rencontrer Roger Smith, PDG du groupe General Motors. C'est ainsi que le film prit des allures de réquisitoire lorsqu'il évoqua toutes les interventions des autorités et célébrités locales : Ronald Reagan qui invita douze chômeurs, dont aucun ne retrouva du travail, les encouragements prodigués aux sans-emplois pour créer leur propre entreprise,... Le réalisateur fit donc véritablement preuve d'antiaméricanisme social, c'est-à-dire qu'il fit ressentir une certaine antipathie envers cette société américaine régie par les lobbies. A travers ces personnages tragi-comiques, Moore peignit « le portrait délabré, à la Dorian Gray, de cette Amérique imbécile qui refuse de voir »¹⁴⁷, s'éloignant peu à peu des valeurs revendiquées par l'American Way of Life.

¹⁴⁵ Chiffres tirés de l'article Salachas Gilbert, « Roger and Me », *Télérama*, semaine du 18 au 24 septembre 2003.

¹⁴⁶ Sauvaget Daniel, « Roger and Me », *La revue du Cinéma*, n°459, 1990.

¹⁴⁷ Niney Francois, « Roger and me », *Cahiers du Cinéma*, n°430, Avril 1990, p. 72.

Dans la même veine, le film « The Big One » sorti en 1997, a été tourné à l'occasion de la promotion, à travers les Etats-Unis de son livre *Downsize this! Random Threats from an Unarmed American*. Il a tourné ce documentaire dans le but de vérifier son pamphlet, il retrouva cela même qu'il y avait dénoncé, les licenciements abusifs, et les fermetures d'usines intempestives. La rencontre avec Phil Knight, PDG de Nike, fut le point d'orgue de son travail. Après sa quête dans son précédent documentaire de rencontrer Roger Smith, il rencontra un autre dirigeant d'une grande firme américaine : celui de Nike. Durant l'interview, Moore montra que, rigoureusement insensible, le multimillionnaire persistait à nier son manque de conscience, son absence totale d'éthique et de générosité, devant le fait qu'il faisait travailler des enfants indonésiens de moins de quatorze ans dans ses usines. Cette rencontre ahurissante cloua le film et laissa le spectateur sans voix. En quelques minutes, on comprit que Michael Moore est un « provocateur-empêcheur de tourner en rond » qui pointait du doigt les méfaits du système capitaliste et qui aimait jouer ce rôle. L'antiaméricanisme social rejoignit ainsi un antiaméricanisme culturel. La recherche du moindre profit par les grands trusts américains, mise en scène par le cinéaste, révéla une culture américaine pervertie. Il est évident que d'un point de vue déontologique, que faire travailler et exploiter des enfants, dénature la vision d'une Amérique humaine et solidaire, donc porta atteinte à la culture américaine.

Cette critique hostile d'ordre social rejeta les valeurs symbolisées par l'américanisme contemporain, et porta atteinte à l'identité culturelle originelle des Etats-Unis. La dénonciation par l'auteur des abus des grands trusts américains, par des moyens parfois plus ou moins respectables et souvent contestés, rentra dans un profond antiaméricanisme américain par le biais d'un message populaire voire « populiste ». Cet antiaméricanisme culturel et social dénonçait une évolution de la société américaine vers un impérialisme économique pervertissant les valeurs de l'Amérique. Michael Moore y réagit dans un premier temps sur une échelle locale avec « Roger and Me », puis internationale avec « The Big One ». Il se posa véritablement en tant que porte-parole des Américains moyens, en jouant un rôle de trublion, prônant à la fois un sentiment patriote et antiaméricain. Ensuite, en suivant les mêmes techniques d'enquête, le réalisateur s'est attaqué à d'autres maux de la société américaine : le pouvoir des armes et des médias aux Etats-Unis.

B/ Un critique de la culture de la violence américaine ?

Depuis quelques années, les Etats-Unis sont marqués par une recrudescence d'évènements violents et tragiques. Ces derniers ont plongé la nation américaine dans une profonde psychose de la peur et à une recherche de leurs causes. Ils furent ainsi utilisés par le cinéaste pour exprimer une culture de la peur grandissante, encensée par les différents médias, et alimentant très lucrativement le lobby des armes à feu aux Etats-Unis. En outre, un autre exemple de cette violence dans la société américaine fut, il y a quelques mois, la tragédie à Blacksburg dans le mois d'avril 2007.

Ce massacre sur le campus de l'Université Virginia Tech de Blacksburg le 16 avril 2007 en rappela un autre, tout aussi malheureux : celui de Columbine, en 1999, rendu célèbre par une fiction, « Elephant » de Gus Van Sant en 2003 et par le documentaire « Bowling For Columbine » de Michael Moore en 2002. Dans les deux cas, la même folie, incompréhensible, injustifiée et injustifiable d'ailleurs, et le même problème de fond sont traités : la libre circulation et commercialisation des armes à feu au pays de l' « Oncle Sam ».

La chronique des faits divers aux Etats-Unis regorge de ce type d'évènements. Chaque année, ce sont près de 30 000 personnes qui succombent à des blessures par balles¹⁴⁸. A titre d'exemple, la ville de Philadelphie a enregistré plus de 410 meurtres en 2006, soit presque autant que pour la France. Quant à l'Etat de Virginie, là où s'est déroulé le drame, « à partir de l'âge de 12 ans, un enfant peut, en toute légalité et sans l'accord de ses parents, acheter chaque mois une carabine», déclare Benoit Muraciolle, chercheur pour Amnesty International et responsable de la campagne «Control arms». Certains états n'auraient même pas de limite d'âge, selon le Centre Brady pour la prévention de la violence armée.

Ce même centre affirme qu'il y aurait, en comptant la contrebande, 200 millions d'armes à feu en circulations sur le territoire américain pour une population qui vient tout juste d'atteindre les 300 millions d'habitants. Les statistiques officielles, quant à elles, attestent que 85% des tueries telles que celle de l'Université Virginia Tech de Blacksburg sont commises à l'aide d'armes enregistrées légalement. En d'autres termes, la législation actuelle est responsable, du moins en partie, d'un bon nombre de ces drames.

¹⁴⁸ Informations tirées du site <http://www.france5.fr/cdanslair/008100/167/142673.cfm> .

Même si les chiffres parlent d'eux même, cette question, qui divise nombre d'Américain, est loin d'être réglée. En effet, la législation qui entoure les armes à feu, différente d'un Etat à l'autre, se réfère au deuxième amendement de la Constitution américaine. « Adopté le 15 décembre 1791, celui-ci stipule qu'« une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un Etat libre, le droit qu'a le peuple de détenir et de porter des armes ne sera pas transgressé » »¹⁴⁹. Les partisans de ce droit en appellent constamment à ce précieux amendement pour justifier leur cause, *a priori* légitime puisque culturelle. Ils se dédouanent d'ailleurs de toute responsabilité en affirmant que les coupables ne sont pas les armes mais les meurtriers eux-mêmes. Un porte parole de la National Rifle Association (NRA), le puissant lobby des armes à feu, plaide : « les objets ne tuent pas, ce sont les criminels qui tuent ». De leur côté, les partisans d'un contrôle plus rigoureux ne décolèrent pas : « nous savons à quel point il est facile pour un individu d'obtenir de puissantes armes dans ce pays », s'indigne Paul Helmke, président du Centre Brady. Et il ajoute que depuis la tragédie de Columbine, les Etats-Unis n'avaient « rien fait en tant que pays pour mettre un terme à la violence par les armes dans les écoles et les communautés ».

Ainsi, Michael Moore, en réalisant « Bowling For Columbine », a voulu décrire la culture des armes aux Etats-Unis, mais aussi la mise en place par les médias de cette culture nourrissant le lobby américain des armes. Il réussit à mettre en scène les principaux acteurs de cette société, de l'américain moyen défendant sa famille, en passant par les milices faisant eux-mêmes leur justice, à la NRA qui entretient et encense cette culture de la violence, en prônant la libre possession d'une arme pour chaque citoyen américain. Le journaliste développa dans ce même documentaire le besoin pour la société américaine de nier sa responsabilité et de rechercher un bouc émissaire. L'exemple le plus frappant fut l'après-Columbine, lorsque les Etats-Unis entrèrent dans une véritable psychose accusant le chanteur de hard rock Marilyn Manson d'être la source de cette violence chez les adolescents américains. Grâce à un entretien avec le chanteur, Michael Moore s'employa à ridiculiser ces arguments, soutenus principalement par l'église puritaine, et dénonça leurs absurdités. La critique de cette culture de la violence passa par la description du pouvoir impressionnant des médias dans la société américaine. Les publicités, la télévision, les journaux et la radio cultivent la peur. Le réalisateur utilisa de nombreux extraits d'émissions de télévision populaires aux Etats-Unis, pour dénoncer le

¹⁴⁹ Kaspi André, *La civilisation américaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

conditionnement par ces dernières de la population américaine. Le pouvoir des médias a donc une influence indiscutable sur le comportement des populations.

Le réalisateur s'est employé dans ce film documentaire à dévoiler la folie sécuritaire d'un pays traumatisé par les événements du 11 septembre et qui a plongé, jour après jour, dans une paranoïa exploitée par les marchands du temple économique et médiatique, représentants d'un certain impérialisme américain.

C/ « Double W contre double M » : dénonciation de l'impérialisme américain

Avec le film documentaire « Fahrenheit 9/11 », Michael Moore s'est lancé dans un pamphlet contre le gouvernement du président George W. Bush, son administration, ses relations ambiguës avec la famille saoudienne de Oussama Ben Laden, et sa politique en Irak. C'est après une séquence d'introduction retraçant la manière dont Bush Junior a été élu à la tête de la plus puissante nation du monde que le film de Michael Moore commence. Dans un premier temps, un écran noir et de lourdes basses créent l'ambiance du film. Deux avions s'écrasent sur les tours du World Trade Center. Des sons, devenus aveugles, contrastent avec les traditionnelles images muettes qui ont submergé les médias après le 11 septembre. Clairement, Moore n'a pas cherché à traiter le sujet comme les autres, en affichant d'emblée une sobriété, une pudeur et une certaine distance là où d'autres médias ont fabriqué de l'emphase sur fond de drame humain sans précédent. L'image des tours se reflète dans les yeux de ces hommes et ces femmes, hagards, qui regardent vers le ciel sans comprendre ce qui s'était passé. Pour son documentaire « Fahrenheit 9/11 », Michael Moore n'abandonne pas ses propres idées de mise en scène et d'écriture si acides, il les remet juste dans la perspective de ses propos, tout en se mettant moins à l'image, mais en continuant d'assurer une voix-off omniprésente. Ici, pas de dessins animés racontant l'histoire de l'Amérique comme pour « Bowling for Columbine », mais ce qu'il perdit en fantaisie, il le gagna en spontanéité mordante, et en constat d'urgence.

« Prenant la température d'une Amérique malade de ses démons et de ses excès »¹⁵⁰, Michael Moore fustigea, dénonça et tapa du poing sur la table. « Fahrenheit 9/11 » fut un pamphlet, une déclaration de guerre idéologique contre les puissants cachés

¹⁵⁰ Rigoulet Laurent, « L'embrasement « Fahrenheit » », *Télérama* n°843, 7 juillet 2004, p.24.

dans l'ombre, et des lobbies industriels qui décidaient des intérêts des Etats-Unis. Ce ne fut pas qu'une simple charge contre Bush, ni une œuvre de propagande, ni non plus un documentaire qui tendait à montrer les choses objectivement. Le documentaire fut un cri d'alarme, le reflet d'une réalité vu par un pessimiste qui aimait croire que les choses pouvaient changer. Malgré son indéniable filiation avec les précédents films militants de Moore, ce dernier ne fut pas « Bowling for Columbine » ni « Roger and Me » ou « The Big One ». Moore agit sans recul, mais toujours avec sa traditionnelle pertinence dans un domaine qui réclamait un tel traitement. Il ne fut pas représenté comme un sujet qui prenait racine dans les fondements d'une société comme le problème des armes à feu ou la libéralisation des échanges, mais plutôt comme une critique de l'hégémonie d'une société, d'une déshumanisation et d'un certain impérialisme américain.

Le réalisateur s'employa donc dans ce film à réaliser une critique de l'impérialisme américain. Dans une enquête féroce sur la politique extérieure des Etats-Unis mêlant images d'archives et témoignages d'experts, Michael Moore filma avec scepticisme le président George W. Bush et ses conseillers. L'impérialisme dénoncé par le journaliste est de nature économique, politique, militaire et culturel. La volonté des dirigeants américains, après les attentats du 11 septembre, de légitimer leur politique impérialiste en Irak, est critiquée de manière virulente par le réalisateur. Selon Moore et bien d'autres, la lutte contre le terrorisme en Irak ne fut qu'une façade pour masquer l'exploitation des ressources pétrolières irakiennes.

Dans ce documentaire, Michael Moore attaqua véritablement George W. Bush, sur ses relations, son administration et leur tentative d'impérialisme. L'offensive en Irak est profondément critiquée par le réalisateur, il dénonça l'utilisation de valeurs morales par le président des Etats-Unis pour justifier la confiscation et l'exploitation des ressources pétrolières irakiennes. Ces valeurs morales, fondées sur la défense de ses concitoyens américains contre le terrorisme, sont durement remises en cause par le cinéaste-journaliste, mais, hélas, de manière parfois un trop confuse, même intéressées.

En s'attaquant aux vices de la société américaine, Michael Moore fit preuve d'un certain antiaméricanisme américain. Le réalisateur apparut au fil de ces documentaires comme le porte-parole de ce sentiment hostile à l'égard des Américains. Le public français y fut très sensible, on put le remarquer par la grande affluence dans les salles de cinéma françaises lors de ses deux derniers films. Cet antiaméricanisme se manifesta par

une critique sévère des impérialismes culturels et économiques américains. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ce sentiment a déjà près de deux siècles d'existence, mais il a connu des variations importantes au cours du temps. Ainsi, on peut dire que le cinéaste participe à ce mouvement de manière conjoncturelle. Ou alors rentre-t-il dans la tradition historique de l'antiaméricanisme français ? Quoi qu'il en soit le réalisateur connaît une popularité croissante en France.

III/ Michael Moore, l'Américain préféré des Français ?

Fort de ses succès en France, Michael Moore connut une popularité grandissante dans l'hexagone. Son style documentaire mélangeant fiction et réalité, son personnage sympathique, et le cadeau fait aux Français de stéréotyper les Américains, ont poussé à apprécier le réalisateur, mais cela suffit-il à expliquer ce succès ? Le genre documentaire choisi par le cinéaste a provoqué de nombreuses polémiques autant aux Etats-Unis qu'en France, surtout sur la véracité des arguments de Michael Moore.

A/ Le documentaire cinématographique comme indice culturel

Le genre documentaire est « une série de films, prise dans la dynamique de ses relations à un contexte de production et de réception, et ses mouvances convoquent diverses temporalités, celles de la tradition et du transitoire »¹⁵¹. Le film documentaire est donc un genre qui se fixe pour but théorique de faire état d'une réalité, sans intervenir sur son déroulement. Donc, il est un objet composé de diverses mémoires comptant avec les déformations qu'elle implique nécessairement, et sur la persistance de la mémoire de ses spectateurs.

Depuis les années 1980, nous avons assisté à la multiplication d'œuvres documentaires à succès sur le grand écran comme « Shoah » de Claude Lanzmann en 1985 ou dans un autre style « La marche de l'empereur » en 2004 de Luc Jacquet. Ces œuvres se rapprochent plus de la fiction, et d'une manière générale, ces films sont de plus en plus utilisés de manière plus subjective et réflexive, une approche semblable à ce que l'on peut trouver dans des essais littéraires.

Les œuvres de Michael Moore apparaissent cependant plus comme des « documentaires-fictions » voire des « roadmovies sociaux », que comme des documentaires traditionnels. Comme le rappela Shlomo Sand, dans son ouvrage sur le cinéma, Moore « s'est éloigné du classique [...] la subjectivité est inhérente au film, le montage est exécuté de façon à illustrer une position très personnelle et très critique à l'encontre de l'ordre économique existant »¹⁵². Le réalisateur ne fit pas état de la réalité mais de sa propre réalité. Il utilisa l'outil cinématographique, qu'est le documentaire, afin

¹⁵¹ Thouard Sylvie, *Documentaires américains contemporains*, Paris, Edition L'Harmattan, 2001, p.12.

¹⁵² Sand Shlomo, *Le 20^{ème} siècle à l'écran*, Paris, Edition du Seuil, 2002, p.220.

de diffuser un message, à ses compatriotes, mais aussi à ceux qui voulurent l'écouter comme les intellectuels français de gauche sensibles à sa critique du système américain. Le genre documentaire apparaît, ici, comme un indice culturel, c'est-à-dire comme une diffusion d'informations relatives à la culture américaine suivant un contexte spatial et temporel précis. Ces informations furent, donc, des sources nouvelles sur la société américaine actuelle, vue par un Américain. Le réalisateur apporta ainsi une critique personnelle de la société transatlantique.

Mais comme tout film documentaire, il resta assimilé au reportage journalistique ou encore à un cinéma cantonné à sa fonction pédagogique et scientifique. Or la vocation du documentaire n'est ni de l'ordre de la communication ni du didactisme. Moore ne disposa pas de « recettes », il emprunta toutes les formes d'expression et s'appropriera tous les sujets. Du « cinéma direct » au documentaire de mémoire, du portrait intimiste au cinéma militant, il n'exista *a priori* aucune limite au champ du documentaire. Comme le mentionna Sylvie Thouard « la tradition du documentaire film outil, agent de changement social, témoin de sa période historique, est reprise et façonnée par des paramètres identitaires »¹⁵³, c'est-à-dire que de nombreuses sphères culturelles se servirent du documentaire comme un outil de lutte voire de diffusion culturelle. On peut donc considérer les œuvres de Michael Moore comme des véhicules culturels.

Le climat politique des documentaires du réalisateur fait avancer la question des relations entre les sphères socioculturelles, et les mouvements migratoires liés au processus de mondialisation incitent à repenser les questions d'identités culturelles et de classe. Le genre documentaire de Michael Moore s'appuie donc sur le traitement de ces questions culturelles et de classe, mais cela suffit-il à expliquer son succès en France ?

¹⁵³ Thouard Sylvie, *Documentaires américains contemporains*, Paris, *op. cit.*, p.14.

B/ le succès français ?

Le phénomène « Michael Moore » a engendré en France un réel engouement. De film en film, la popularité du réalisateur auprès du public français, n'a cessé de croître. L'effervescence autour de ses deux premiers documentaires furent difficilement mesurables, faute de réelles sources statistiques car relativement anciens et réédités de nombreuses fois. Mais « Bowling for Columbine » en 2002 et « Fahrenheit 9/11 » en 2004 connurent en France et dans le monde entier un succès indéniable. 1 020 243 français assistèrent à la projection de « Bowling For Columbine », et 2 373 687 à celle de « Fahrenheit 9/11 »¹⁵⁴. Afin de situer leur place dans le box-office français, voici un bref récapitulatif des films sortis en même temps que ces derniers¹⁵⁵ :

Box Office français		Du 9 au 15 Octobre 2002
Rang	Films	Entrées
1	Minority report	761 000
2	xXx	535 000
3	Embrassez qui vous voudrez	481 000
4	Spirit, l'étalon des plaines	280 000
5	Le pianiste	245 000
6	Bowling for Columbine	135 000
7	Ma femme s'appelle Maurice	114 000
8	La mémoire dans la peau	107 000
9	Etre et avoir	101 000
10	L'homme du train	68 000

21 films sortirent cette semaine là sur les écrans de cinéma français.

Semaine 7 au 13 juillet 2004		
Rang	Films	Entrées
1	Shrek 2	1 269 000
2	Fahrenheit 9/11	623 000
3	Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban	329 000
4	L'américain	186 000
5	Double zéro	167 000
6	Et l'homme créa la femme	166 000
7	Les choristes	147 000
8	L'armée des morts	139 000
9	Le jour d'après	101 000
10	Un duplex pour trois	101 000

27 films sortirent cette semaine là sur les écrans de cinéma français.

¹⁵⁴ Chiffres trouvés sur les sites www.cbo-office.com et www.tobefred.zoy.org .

¹⁵⁵ Données récupérées sur les pages Web <http://www.cine-directors.net/box/2002/boxm.htm> et http://cinetribulations.blogs.com/tribulations/2005/01/les_films_milli.html .

Ces deux tableaux montrent l'affluence du public français vers les deux films de Michael Moore durant leur première semaine de sortie. Nous pouvons voir que ces « docu-fictions » ont côtoyé les grosses productions dans le box office français. Leurs valeurs furent inférieures à ces productions mais montrèrent, néanmoins, l'engouement des Français envers le genre documentaire de Michael Moore.

Mais comment expliquer leur succès en France ? Trois hypothèses sont possibles. Premièrement, le renouveau du genre documentaire par Michael Moore est une explication plausible. En effet, pour reprendre l'expression de Guy Gauthier, ces films furent des « docu-drames »¹⁵⁶, c'est à dire un genre mêlant images d'archives et méthodes documentaires classiques à un phénomène de société grave traité comme une fiction. Ainsi, comme le précisa Michel Cieutat « le cinéma américain s'efforça depuis quelque temps d'exploiter à nouveau certaines des valeurs fondamentales de l'idéologie nationale »¹⁵⁷. Le réalisateur, avec son humour corrosif, réussit à créer un genre documentaire s'appuyant sur ces valeurs, exploitant au mieux les méthodes du « reality show », si populaires aujourd'hui. Ses méthodes d'investigation, peu orthodoxes, furent des démonstrations directes d'un nouveau genre alliant fiction et documentaire. François Niney affirma que « si Moore n'innove pas dans le genre documentaire, il sut exploiter au mieux les techniques du cinéma direct »¹⁵⁸. Ce « cinéma direct » fit sûrement le succès des œuvres de Moore, il fut « directement » destiné aux Américains moyens, se voulant accessible à tous. Le cinéaste mena ses films comme une partie de poker, il distribua, il misa, il bluffa, et il relança sans arrêt. Ce nouveau genre documentaire, mettant de côté les aspects rébarbatifs du genre classique, donna au spectateur la sensation d'être acteur mais aussi « voyeur » des événements. Le réalisateur a donc su créer une sphère de divertissement dans ses films, qui rendit accessible ses documentaires à tous, autant à ses concitoyens américains qu'aux Français. Federico Rampini résuma bien l'utilité de cette sphère, « une recette vieille comme le monde : le rire qui tue »¹⁵⁹.

Deuxièmement, Michael Moore fit preuve, comme nous l'avons vu précédemment, d'un certain antiaméricanisme américain. La dénonciation des abus des grands trusts américains, du laisser-aller du gouvernement, de l'impérialisme américain, et de la culture américaine de la violence entrèrent parfaitement dans une logique

¹⁵⁶ Gauthier Guy, *Le documentaire : un autre cinéma*, Paris, Nathan, 2000, p.183.

¹⁵⁷ Cieutat Michel, « Roger and Me », *Positif*, n°351, mai 1990.

¹⁵⁸ Niney, François, « Roger and me », *loc. cit.*, p. 72.

¹⁵⁹ Rampini Federico, « Une nouvelle vague de films engagés », *La republica*, in *Courrier International* n°713, juillet 2004, p. 31.

antiaméricaine. L'antiaméricanisme français se nourrit allègrement du phénomène « Michael Moore ». Thomas Sotinel attesta que les films admirent « l'idée qu'il y a quelque chose de déréglé dans ce pays ». La lutte du réalisateur contre les perversions du système américain attisa donc et justifia le sentiment antiaméricain des Français. Le côté sympathique et rondouillard du cinéaste, et le rythme trépidant des documentaires sur fond de rock endiablé, permirent ensuite aux Français de se déculpabiliser de leur antiaméricanisme traditionnel. Le succès en France de ces « docu-fictions » peut donc s'expliquer par la diffusion d'un antiaméricanisme américain du réalisateur qui a conforté l'antiaméricanisme français.

Troisièmement, hormis le fait que les œuvres du cinéaste américain participent aujourd'hui au renforcement d'un sentiment antiaméricain, ces films peuvent être classés dans un antiaméricanisme français historique. Ces documentaires s'inscrivent dans la longue tradition antiaméricaine du peuple français. Ils ne furent qu'une nouvelle étape dans l'expression de ce sentiment. Le public français participa, par la diffusion de ce nouveau média, à la continuité du mouvement antiaméricain issu du siècle des Lumières. La réussite en France d'œuvres antiaméricaines ne date pas de « Roger and Me », des œuvres comme celle de Georges Duhamel, *Scènes de la vie future*, en 1930, eut un relatif succès auprès des élites intellectuelles. Duhamel décocha des traits imparables, qui entamèrent le mythe de l'Amérique, dévoilant ses aspects dérisoires, petits, voire néfastes. Outre la littérature, le cinéma participa à cet élan, avec des films comme *Modern Times* de Charles Chaplin, ou *Metropolis* de Fritz Lang. Ils dénoncèrent la déshumanisation de l'homme par la machine aux Etats-Unis dans les années 1930. Ces quelques œuvres reflétèrent le sentiment antiaméricain, et participèrent donc à une longue tradition ancrée dans l'Histoire.

Le succès de ce personnage rondouillard et sympathique auprès du public français est incontestable, tant pour ses documentaires que pour ses livres. Incarnation des préoccupations populaires des Américains moyens, il diffusa un message antiaméricain, sensible au public français. Son nouveau genre documentaire, style « reality show », son antiaméricanisme américain, et son inscription dans la longue tradition française antiaméricaine, furent sûrement les clés de son triomphe dans l'hexagone. Mais la réussite du réalisateur en France n'a pas été sans obstacles.

C/ Echo et réception des films documentaires de Michael Moore : des succès indéniables mais controversés

Ces quatre films documentaires connurent dès leur sortie un succès indéniable. Chacun de ces documentaires sortit lors d'un contexte économique, social, politique et culturel favorable. Le réalisateur a su choisir adroitement la date de parution de ses œuvres : « Roger and Me » parut quelque années après les 35000 personnes licenciées de General Motors, « The Big One » sortit après de nombreux scandales financiers, « Bowling for Columbine » lors des élections présidentielles de 2004, et « Fahrenheit 9/11 » lors des premières offensives contre l'Irak. Afin d'expliquer au mieux l'écho et la réception de chaque documentaire, il faut absolument tenir compte du contexte de sortie de chaque film car c'est sûrement un des éléments de sa réussite.

Un autre facteur de ce succès fut la mise en scène du personnage de Michael Moore : forte corpulence, casquette de baseball, visage sympathique, mais surtout un représentant de l'Amérique « moyenne ». Le réalisateur se voulut dans ses films le porte-parole des Américains moyens, il parla comme et pour eux. Profitant de ce statut, il critiqua d'une manière satirique les maux de la société américaine. Et le fait de ressembler à « monsieur tout le monde » lui donna une crédibilité plus grande auprès du public. Cette critique de la société américaine par un Américain fut d'autant plus efficace, qu'elle fut rare et appréciée par la population américaine mais aussi par la population française qui vit en lui un véritable antiaméricain.

La difficulté fut de mesurer cet écho et cette réception à tous les niveaux de la société. De simples sondages ne pouvaient pas être pertinents, car ils ne reflétaient qu'un faible échantillon, bien que représentatif, de la population. Les outils susceptibles de nous donner une approche de cet écho furent l'affluence dans les salles du public lors des sorties de chaque film, et les critiques cinématographiques dans la presse. Ces deux outils nous offrent la possibilité d'émettre des propositions sur l'importance des sujets mis en scène par Michael Moore, et de savoir si les spectateurs y ont été sensibles et pourquoi. L'indice de la popularité des films de Michael Moore fut le nombre d'entrées que ses documentaires réalisèrent. Cet indice de mesure permit de donner des informations quantitatives mais non qualitatives.

Son premier documentaire, « Roger and Me » paru en 1989, fut dès sa sortie promu meilleur documentaire par de nombreux cercles et associations cinématographiques américains, notamment les LA Film Critics Association, National Board of Review, NY

Film Critics Circle, ou Telluride Film Festival. Ces récompenses sont délivrées chaque année par les critiques de films professionnels, elles ont donc une importance dans le milieu cinématographique américain. Hormis « The Big One », les films « Bowling For Columbine » et « Fahrenheit 9/11 » connurent les mêmes distinctions, et le dernier remporta en 2004 la palme d'or au festival de Cannes. Ces prix sont des récompenses de professionnels du cinéma, ils récompensent l'aspect artistique du film et l'originalité des valeurs diffusées. La palme d'or décernée à Michael Moore en 2004 provoqua de nombreuses controverses du fait qu'elle soit venue de la France connue pour son antiaméricanisme, mais il faut mentionner qu'elle fut décernée par un jury à majorité américaine présidé par un réalisateur américain (Quentin Tarantino). Il reste nécessaire de prendre en compte tous les éléments de mesure précédemment cités afin de déterminer l'écho et la réception « positifs » et « négatifs » des films documentaires de Michael Moore.

En outre, les mauvaises critiques de ces documentaires, et les réactions contre les méthodes d'investigation du réalisateur permirent, elles aussi, d'appréhender leurs réceptions à travers les divers pays où ils ont été distribués. De nombreuses critiques, à majorité américaines mais aussi étrangères, ont été faites contre le cinéaste. Les premiers reproches adressés au cinéaste furent son manque d'objectivité et le fait qu'il aima se mettre en scène pour ridiculiser la parole et la pensée d'autrui, et aussi qu'il accapara la vedette pour s'attirer une certaine gloire : des griefs qui ont fait de lui un piètre documentariste incapable de s'effacer derrière son sujet et les témoignages qu'il a obtenus. En outre, on critiqua beaucoup de ses chiffres et de ses témoignages exploités dans ses documentaires. La violence des critiques envers le dernier film de Michael Moore a sans doute été exacerbée par la nouveau statut pris par l'Américain devenu, depuis « Bowling for Columbine », l'un des chantres de la protestation mondiale. La Palme d'or reçue au Festival de Cannes n'a pas arrangé les choses, surtout pour les tenants de l'orthodoxie du cinéma d'auteur qui n'ont pas manqué de souligner que Quentin Tarantino et Michael Moore partageaient les mêmes producteurs, les frères Weinstein de Miramax, oubliant par la même occasion que le jury était composé de neuf membres, dont la majorité était américaine.

Mais il est vrai que le réalisateur se laissa emporter par la complexité de son sujet, par ses tenants et aboutissants. « Fahrenheit 9/11 », par exemple, devint parfois confus dans son exposé des relations entre Amérique et Proche-Orient. Moore compta sur l'intelligence des spectateurs pour remplir les blancs, mais cette méthode est à double

tranchant. De plus, il ne prit pas le temps de présenter des individus comme Dick Cheney, Donald Rumsfeld ou Condoleeza Rice, visages connus aux Etats-Unis mais relativement anonymes chez nous. Moore ne désire donc pas que le spectateur soit passif, il doit réfléchir, s'interroger ce qu'il voit, au même titre que lui-même interpellant sa société. Ce pourquoi on pardonnera les rares raccourcis et imprécisions qui jalonnent son film, tant la démonstration et les idéaux sont eux-mêmes implacables. Moore n'épargna rien ni personne, ni les démocrates, qui se rangèrent inconditionnellement derrière leur adversaire politique, ni les médias vendus à la cause de Bush. Le président américain passa au mieux pour un idiot irresponsable au lexique réduit et au pire pour un pantin manipulé par des puissances industrielles. Michael Moore livra alors une œuvre complexe, dont les implications dépassèrent le simple cadre du documentaire filmé.

Deux documentaires anti-Moore sont récemment sortis : « Michael Moore hates america » de Michael Wilson en 2004, et « Manufacturing Dissent » de Rick Caine et Debbie Melnyk en 2007. Michael Wilson, à l'instar de Michael Moore, tenta de montrer le rêve américain en voyageant à travers les Etats-Unis, et en interviewant son collègue Michael Moore sur ses positions considérées comme antiaméricaines. Le deuxième documentaire, qui reprit le titre de « Manufacturing Consent » d'Edward S. Herman et Noam Chomsky traitant de la manipulation de l'information médiatique, fut un pamphlet contre le réalisateur américain. Le long métrage a été réalisé par deux cinéastes, Rick Caine et Debbie Melnyk, qui, à la base, souhaitaient faire un portrait de celui qu'ils admiraient. Au fil de l'enquête, ils découvrirent un autre visage du cinéaste : impatient, autoritaire, nerveux,...

Même si les films de Michael Moore ne furent pas exempts de défauts, ils eurent au moins un mérite que personne ne peut remettre en cause : provoquer le débat, susciter l'intérêt pour l'actualité internationale et remettre la politique au coeur des discussions.

Le portrait de cet homme, tel que le révèle l'autobiographie d'Emily Schultz¹⁶⁰, reste tout de même un peu ambigu. Sous son aspect jovial et amical, transparait une certaine mégalomanie, voire un caractère autoritaire. Ses nombreux démêlés avec les grandes maisons de production (Warner, Disney, et Miramax) pour l'obtention de subventions (souvent des millions de dollars) et la diffusion des films furent l'objet de nombreuses accusations visant à dénigrer la pertinence du travail de Michael Moore. Cependant, son premier grand mérite a été de remuer les classes ouvrières et moyennes des Etats-Unis. Son second mérite fut de faire prendre position au peuple américain, aux journalistes, puis à la classe politique (Guerre du Koweït, de l'Afghanistan et de l'Irak). Mais, le grand défaut de toutes ses réalisations fut qu'il ne proposa aucune solution.

Mais, comme le qualifia François Forestier, Michael Moore est un « flingueurné »¹⁶¹, il a su s'intéresser aux points faibles des Etats-Unis et diffuser un message de nature antiaméricaine qui ne peut pas être contesté. La plupart de ses critiques lui ont reproché de ne pas être objectif, mais ce fut ce que Moore voulut : ne pas être objectif, et il le revendiqua. Le cinéaste fut le premier à proposer une critique sous forme de documentaire filmique sur les Etats-Unis qui eut un impact sur la scène internationale. Ses reproches se sont concentrés sur les malversations des grands trusts américains et du gouvernement, mais aussi sur les aspects impérialistes économique, politique et culturel du pays, et bientôt sur le système de santé américain avec son nouveau documentaire « Sicko ». Moore s'est donc focalisé sur les problèmes américains en se présentant comme l'image même de l'Amérique consummatrice.

En outre, Michael Moore a trouvé un public européen sensible à son antiaméricanisme. Les Français, reconnus pour être les plus « hostiles » aux Etats-Unis, ont aimé les œuvres de l'Américain et l'ont récompensé avec la palme d'or du festival de Cannes en 2004. Ses documentaires cinématographiques apparurent comme des indices culturels, c'est-à-dire comme une diffusion de la culture américaine. Ses films peuvent donc être considérés comme des véhicules culturels des Etats-Unis vers la France. De nombreuses explications furent plausibles pour expliquer ce succès français : son genre documentaire, son personnage, et son antiaméricanisme. Mais, l'inscription du phénomène « Michael Moore » dans la tradition de l'antiaméricanisme culturel implique une étude et une analyse plus poussées des échos et de la réception de ces documentaires sur la société

¹⁶⁰ Schultz Emily, *Michael Moore, une biographie*, Paris, Ed. Bayard Culture, collection Essais, janvier 2007.

¹⁶¹ Forestier François, « Michael Moore flingueurné », *Le Nouvel Observateur*, du 22 janvier au 28 janvier 2004, p.18.

française. C'est-à-dire de répondre à deux questions fondamentales : comment un courant d'opinion tel que l'antiaméricanisme peut-il contraindre ou modifier les perceptions culturelles d'un ou de plusieurs groupes? Mais aussi, quelle est la part respective des médias, de la classe politique, de l'intelligentsia sur la formation de nos représentations collectives ?

En conclusion, cette partie « problématique » nous a permis de dégager trois grands axes principaux, nécessaires à notre étude sur l'écho et la réception des documentaires de Michael Moore. Après un bref récapitulatif des notions de culture et des relations internationales, cette étude montra que l'on pouvait l'inscrire dans l'histoire culturelle, et plus précisément dans celle des transferts culturels entre les Etats-Unis et la France. L'étude de ces phénomènes, ébauchée par des historiens comme Mickaël Werner et Michel Espagne à la fin des années 1980, impliqua une recherche définissant l'identité d'une population, d'une région ou d'une nation en prenant en compte des références latentes, et des détails qui jusqu'à aujourd'hui semblèrent anecdotiques pour les chercheurs. Effectivement, derrière des éléments considérés comme secondaires, apparurent des groupes, voire des réseaux culturels ayant une incidence fondamentale sur la construction d'un espace culturel. Les vies intellectuelle, artistique et morale d'un espace donné contribuent à la construction d'un Etat-nation, ou d'une autre manière, à la spécificité culturelle d'un groupe. Les documentaires de Michael Moore peuvent donc être considérés comme des vecteurs culturels « interagissant » dans les réseaux diplomatiques franco-américains, et donc indirectement sur les décisions en matière de relations internationales. Leur étude permettrait alors de rendre compte de l'importance de la diplomatie culturelle au sein de ces relations, élargissant considérablement l'ampleur et les enjeux de l'histoire culturelle entre les deux pays.

Dans un deuxième temps, la considération de l'existence d'un phénomène d'antiaméricanisme français depuis la naissance des Etats-Unis, constitua un point crucial dans l'histoire des relations culturelles franco-américaines. Cette histoire ne serait pas ce qu'elle est, si ce sentiment condescendant envers l'Amérique n'avait pas existé. Ce discours, étayé principalement par les cercles intellectuels, traduisit le refus de la nation française d'accepter son déclin culturel au profit du géant américain. Cette attitude névrotique combattit une culture dite de « masse » américaine au nom d'une exception culturelle française. La prise en compte et l'analyse de ce sentiment dans notre étude fut nécessaire afin de comprendre et l'engouement et les réticences des Français à l'égard du travail documentaire de Michael Moore. Le caractère culturel de l'antiaméricanisme français s'intègre parfaitement dans l'étude de l'écho et la réception des documentaires « mooriens » dans la société française.

Enfin, dans un dernier temps, on peut considérer le phénomène « Michael Moore » comme un phénomène culturel, car par la reconnaissance populaire de son travail documentaire, il a réussi à séduire voire à influencer, par un discours consensuel, une

« partie » de la société française. Le succès, qu'il a connu avec ses derniers documentaires sur le territoire français, témoigne de la constitution d'un auditoire sensible à ses propos. Mais son succès populaire peut-il être aussi expliqué par le climat actuel antiaméricain régnant à travers le monde ? Donc, mythe ou réalité, ce sentiment n'en n'est pas moins une composante importante dans l'explication des relations culturelles franco-américaines, et aussi dans l'importance de l'étude des transferts culturels entre la France et les Etats-Unis, comme l'action culturelle française en Amérique ou l'implantation culturelle du jazz en France.

Mais l'histoire de ces échanges culturels pose quelques problèmes. Tout d'abord, d'un point de vue méthodologique, la pertinence du choix et la pluralité des sources concernant cette étude demande un dépouillement rigoureux et exhaustif. Mesurer l'écho et la réception du travail documentaire de Michael Moore, suppose de prendre en compte la plus grande diversité des critiques cinématographiques, autant professionnelles qu'amatrices, afin d'avoir la vision la plus « objective », et la plus globalisante possible de l'influence de ces documentaires sur la société. En outre, il s'agit de juger la pertinence du travail documentaire de Michael Moore, c'est-à-dire de reconnaître la vérité, la vérité arrangée et le mensonge dans les documentaires du réalisateur. Cette distinction apparaît primordiale dans l'interprétation de ces transferts culturels.

D'autres problèmes survinrent, mais cette fois-ci d'ordre culturel et sociologique. L'évolution socioculturelle répond à des dynamiques complexes qui échappent parfois à une chronologie précise. Les pratiques sociales et culturelles évoluent parfois lentement, souvent en décalage avec des événements spectaculaires ou des législations qui frappent l'opinion. Ces transformations culturelles peuvent être occultées ou déformées par des mythes, souvent différents d'une nation à une autre. Placer le culturel dans son contexte le plus large, établir des liens entre les faits culturels, sociaux, politiques, économiques, c'est risquer de se perdre dans une ambition démesurée de vouloir tout comprendre et tout embrasser. L'élargissement du champ historique, enfin, pose aussi le problème crucial des compétences dans des domaines pointus comme la musique, la peinture, la littérature, ou la poésie où des spécialistes ont de bonnes raisons d'affirmer leurs prérogatives. L'historien peut-il, et doit-il se transformer en critique littéraire, artistique, et cinématographique ?

Ainsi, dans la prochaine partie, nous avons tenté d'élaborer un plan d'une thèse possible répondant aux problématiques précédentes, mais aussi aux différents problèmes

posés par cette étude. Et, pour appuyer ces arguments, il a fallu constituer la bibliographie la plus complète possible.

2^{ème} PARTIE : Sources et inventaire

bibliographique

CHAPITRE IV : SOURCES

I/ Sources audiovisuelles et publiées : Michael Moore et ses documentaires

- Sources audiovisuelles :

- Moore Michael, *Roger and Me*, documentaire sorti en 1989, 91 minutes.
- Moore Michael, *Canadian Bacon*, fiction sortie en 1995, 91 minutes.
- Moore Michael, *The Big One*, documentaire sorti en 1999, 86 minutes.
- Moore Michael, *Bowling For Columbine*, documentaire sorti en 2002, présenté en compétition officielle au festival de Cannes de 2002, 120 minutes.
- Moore Michael, *Fahrenheit 9/11, The temperature at which freedom burns*, documentaire sorti en 2004, présenté en compétition officielle du festival de Cannes de 2004, ce film a obtenu la Palme d'or, 112 minutes.
- Moore Michael, *Sicko*, film documentaire qui sortira en France en octobre 2007.

- A propos du documentaire cinématographique : un cinéma « militant »

Ouvrages :

- Bidaud Anne-Marie, *Hollywood, le rêve américain*, Paris, Masson, 1994.
- Breschand Jean, *Le documentaire : l'autre face du cinéma*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2002.
- Colleyn Jean-Paul, *Le regard documentaire*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1993.

- Comolli Jean-Louis, *Voir et pouvoir, l'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction documentaire*, Lagrasse, Editions Verdier, 2004.
- Gauthier Guy, *Le documentaire : un autre cinéma*, Paris, Nathan, 2000.
- Gaynn William, *Un cinéma de non-fiction : le documentaire classique à l'épreuve de la théorie*, Aix en Provence, Publications de l'Université d'Aix en Provence, 2001.
- Niney François, De Boeck, *Epreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, Paris, Université Arts et cinéma, 2000.
- Niney François, *L'Epreuve du réel à l'écran*, Paris, Edition De Boeck, 2002.
- Odin Roger, *L'age d'or du documentaire : Europe, années cinquante*, 2 tomes, Paris, Montréal, Edition de L'harmattan, 1998.
- Portes Jacques, *De la scène à l'écran : naissance de la culture de masse aux Etats-Unis*, Paris, Edition Belin, 1997.
- Ramonet Ignacio, *Propagandes silencieuses : masses, télévision, cinéma*, Paris, Edition Galilée, 2000.
- Thouard Sylvie, *Documentaires américains contemporains*, Paris, Edition L'Harmattan, 2001.
- Sand Shlomo, *Le 20^{ème} siècle à l'écran*, Paris, Edition du Seuil, 2002.

Articles :

- Bocard Béatrice, « Le documentaire du grand aux petits écrans », Bry-sur-Marne, INA Edition et documentation, numéro thématique des *Dossiers de l'audiovisuel*, n°72 mars-avril 1997.
- Albera François, « Au service de la Révolution, changer le monde ? », *Cahiers du Cinéma*, Hors-série de novembre 2000 : « Le siècle du cinéma », p.44 à 50.
- Duclos Denis, Jacq Valérie, « Du documentaire au « cinéma des gens » », *Le Monde Diplomatique*, Mai 2005.
- Gauthier Guy, « Le cinéma reprend le travail », *Cinémaction*, n°110, 1^{er} trimestre 2004, *Corlet Télérama*, 340 p.
- Hennebelle Guy, « Cinéma Militant. Histoire, structures, méthodes, idéologie et esthétique », *Cinéma d'Aujourd'hui*, numéro double 5-6, mars avril 1976, 227 p. .

- Echo et réception immédiats dans la presse du travail documentaire de
Michael Moore :

A propos de *Roger and Me* :

- Bateman Thomas S., Sakano Tomoaki, Fujita Makoto, "Roger, Me, and My Attitude: Film Propaganda and Cynicism Toward Corporate Leadership", *Journal of Applied Psychology*, octobre 1992.
- Behar Henri, « Sortie de Roger et Moi, documentaire qui fit scandale aux Etats-Unis, 3000 chômeurs privés d'Oscar », *Le Monde*, 22 mars 1990, p. 26.
- Bernstein, Matthew, "Roger and Me : Documentaphobia and Mixed Modes", *Journal of Film and Video*, n°46, 1994.
- Cieutat Michel, « Roger and Me », *Positif*, n°351, mai 1990.
- Cohan, Carley, Crowdus, Gary, "Reflections on Roger & Me, Michael Moore, and His Critics", *Cineaste*, 1990, p. 25-30.
- Eisenstein, Paul A., "Flint Deals with General Motors Layoffs: Roger and Me", *Christian Science Monitor*, n°31, 1990.
- Georgakas Dan, Saltz Barbara, "Michael and Us: An Interview with Michael Moore", *Cineaste*, 1998, p. 4-7.
- Insdorf, Annette, "Who Made 'Roger & Me?'" , *American Film*, n°2, Novembre 1989.
- Jacobson, Harlan, "Michael & Me", *Film Comment*, n°6, Novembre 1989.
- Marti Serge, « Dans une industrie automobile américaine en crise, qui a peur de Roger Smith ? », *Le Monde*, 12 janvier 1990, p.37.
- Mingalon Jean-Louis, « Roger et Moi : CANAL +, 1 h. , la longue traque », *Le Monde*, 18 janvier 1993, p.21.
- Niney, Francois, « Roger and me », *Cahiers du Cinéma*, n°430, Avril 1990, p. 72.
- Orvell, Miles, "Documentary Film and the Power of Interrogation: American Dream and Roger and Me", *Film Quarterly*, vol. 48, n° 2, 1994-1995.
- Reynaud Bérénice, « L'automne américain », *Cahiers du cinéma*, n°425, Novembre 1989, p.8-9.
- Salachas Gilbert, « Roger and Me », *Télérama*, semaine du 18 au 24 septembre 2003.
- Sauvaget Daniel, « Roger and Me », *La revue du Cinéma*, n°459, 1990.

- Sotinel Thomas, « Il n'y que la mauvaise foi qui sauve », *Le Monde*, 22 mars 1990, p. 26.

A propos de *The Big One* :

- Blumenfeld Samuel, « Michael Moore, réalisateur de *The Big One*, Nike paie Michael Jordan plus que ses 30000 ouvriers indonésiens », *Le Monde*, le 10 novembre 1999, p.30.
- Blumenfeld Samuel, « L'envers du rêve américain. *The Big One*. La caméra de Michael Moore explore les mécanismes de la société capitaliste », *Le Monde*, le 10 novembre 1999, p. 31.
- Burdeau Emmanuel, « *The Big One* », *Cahiers du Cinéma*, n°540, novembre 1989, p. 130.
- Delahaye Martine, « *The Big One*, toujours aussi percutant, un film de Michael Moore sur les ravages du libéralisme », *Le Monde Télévision*, le 6 septembre 2003.
- Turan Kenneth, « Moore fun and commentary in « *Big One* » », *Los Angeles Times*, 10 avril 1998.
- Vincent Rémy, *Télérama*, n°2600, 10 novembre 1999.

A propos de *Bowling For Columbine* :

- Blouin Patrice, « *Bowling For Columbine* », *Cahiers du Cinéma*, n°572, octobre 2002, p. 85.
- Cerf Juliette, Joyard Olivier, « Le réel est entré dans les salles », *Cahiers du cinéma*, n° 573, novembre 2002, p.12-16.
- Copperman Annie, « Feu sur les armes : *Bowling For Columbine* », *Les Echos*, le 9 octobre 2002.
- Frodon Jean-Michel, « Une instruction à charge contre l'Amérique sécuritaire », *Le Monde*, 20 mai 2002, p.27.
- Hardy David T., « *Bowling for Columbine* : Documentary or Fiction? », avril 2003.
- Higuinen Erwan, « Faux nez », *Cahiers du Cinéma*, n°569, juin 2002, p.35.

- Leser Eric, « Tir contre l'Amérique des armes à feu. Michael Moore face à « la culture de la peur » », *Le Monde*, le 9 octobre 2002, p. 31.
- Loiseau Jean-Claude, « Bowling For Columbine, Michael Moore s'attaque à l'Amérique accro aux armes. Pas toujours nuancé mais efficace », *Télérama*, semaine du 22 au 28 janvier 2003.
- Tesson Charles, « Foi dans les écoles ou loi des armes », *Cahiers du Cinéma*, n°573, novembre 2002, p. 17-19.

A propos de *Fahrenheit 9/11* :

- Auteur inconnu, « La longue route de « Fahrenheit 9/11 » vers les écrans américains », *Cahiers du Cinéma*, n°592, juillet 2004, p.72.
- Azoury Philippe, De Baecque Antoine, Peron Didier, Seguret Olivier, « Cannes fête le Moore pas la guerre : en décernant la Palme d'or au réalisateur de Fahrenheit 9/11, le jury, bien qu'il s'en défende, a privilégié la politique aux dépens du cinéma », *Libération*, 24 mai 2004, p. 4 et 5.
- Burdeau Emmanuel, « Double M contre W », *Cahiers du cinéma*, n°592, juillet-août 2004, p.44-45.
- Douin Jean-luc, « « Le Monde selon Bush » et « Liberty Bound » : deux voyages au pays des mensonges de l'administration Bush », *Le Monde*, 23 juin 2004.
- Douin Jean-luc, « Un million d'Américains ont vu Fahrenheit 9/11 », *Le Monde*, 30 juin 2004.
- Ferenczi Aurélien, « Cannes en campagne : Michael Moore... et les autres », *Télérama* n°2837, 26 mai 2004, p. 13 et 14.
- Ferenczi Aurélien, « Palme d'or *Fahrenheit 9/11* de Michael Moore avec George W. Bush », *Télérama* n°2837, 26 mai 2004, p. 15.
- Frodon Jean-Michel, « Une défaite », *Cahiers du cinéma*, n° 591, juin 2004, p.14-15.
- Hitchens Christopher, « Démago, incohérent et malhonnête : le documentaire de Michael Moore n'est qu'un mauvais film de propagande », *Slate*, in *Courrier International* n°713, juillet 2004, p. 28.
- Kaganski Serge, « En appuyant chaque image par un commentaire sarcastique, en cherchant sans cesse la connivence avec le public, Fahrenheit 9/11 se referme sur lui-même », *Les Inrockuptibles*, juillet 2004, p. 27.

- Leser Eric, « La croisade anti-Bush d'un justicier cinéaste », *Le Monde*, 7 juillet 2004.
- Leser Eric, « Les vérités, les facilités et les erreurs d'un film militant », *Le Monde*, 7 juillet 2004.
- Lindgaard Jade, « Le vrai monde selon Bush », *Les Inrockuptibles*, 7 juillet 2004.
- Mulard Claudine, « Disney ne veut pas distribuer le dernier film de Michael Moore », *Le Monde*, 7 mai 2004.
- Mulard Claudine, « *Fahrenheit 9/11* entre dans la campagne présidentielle américaine », *Le Monde*, 27 juin 2004.
- Rampini Federico, « Une nouvelle vague de films engagés », *La repubblica*, in *Courrier International* n°713, juillet 2004, p. 31.
- Riche Pascal, « Le pamphlet de Michael Moore privé de sortie », *Libération*, 6 mai 2004.
- Rigoulet Laurent, « L'embrasement « Fahrenheit » », *Télérama* n°843, 7 juillet 2004, p.24 à 38.
- Rousselot Fabrice, « Etats-Unis, la patrie peu reconnaissante : Réactions à vif outre-Atlantique à la Palme d'or de Michael Moore, réalisateur controversé », *Libération*, 24 mai 2004, p. 5-6.
- Shenon Philip, « Tout ce qui est dit a été vérifié », *New York Times*, in *Courrier International* n°713, juillet 2004, p. 28.

- Le phénomène « Michael Moore » :

- Anthony Andrew, « Casquette de prolo et caprices de star », *The Observer*, in *Courrier International* n°713, juillet 2004, p. 28.
- Benamon Sophie, « Michael Moore : témoin à charge », *Studio*, juillet août 2004, p.80 à 85.
- Bourcier Nicolas, « Michael Moore, la machine infernale », *Le Monde 2*, n°17, 8 mai 2004, p.24 à 34.
- Chambraud Cécile, « Michael Moore ridiculise le candidat de Bush à la CIA », *Le Monde*, 13 août 2004.

- Marion Chevassut, *L'arme du rire contre la somnolence des esprits*, mémoire, Institut d'études politiques de Grenoble, 2004.
- Clarke Jason, T. Hardy David, "Why Moore fiction makes our world more dangerous", *The Scotsman*, 24 juillet 2004, p. 17.
- Couston Jérémie, " Journaliste, cinéaste, le franc-tireur frappe en série, Michael Moore présente...", *Télérama* du 29 août au 5 septembre 2003.
- De Bruyn Olivier, « Super héros du mois : qui est vraiment Michael Moore ? », *Première*, juillet 2004, p. 28 à 37.
- Douhaire Samuel, « Le vrai héros, c'est lui : décryptage de la méthode Moore, qui allie diatribe et divertissement », *Libération*, 24 mai 2004, p. 6.
- Faure Guillemette, « A New York, les pro-Moore font salon », *Les Inckorruptibles*, 7 juillet 2004.
- David T. Hardy, Jason Clarke, "Michael Moore Is a Big Fat Stupid White Man", *Regan Books*, 29 juin 2004.
- Jesse Larner, "Moore and Us: One Man's Quest for a New World Order", Sanctuary Publishing, 2 mai 2005.
- Forestier François, « Michael Moore flingueur-né », *Le Nouvel Observateur*, du 22 janvier au 28 janvier 2004, p.18.
- Haddad Léonard, « Michael Moore: portrait », *Technikart* n°66, octobre 2002, p. 43.
- Lawrence Ken, *Le monde selon Michael Moore*, Paris, Ed. Pré aux Clercs, mai 2005.
- Poncet Emmanuel, « La gauche manque de Moore : les films pamphlets du cinéaste renvoient à l'absence de trublion populaire dans l'Hexagone », *Libération*, 12 juin 2004.
- Rigoulet Laurent, « Michael Moore : la Palme est passée, la combat continue », *Télérama* n°2837, 26 mai 2004.
- Schultz Emily, *Michael Moore, une biographie*, Paris, Ed. Bayard Culture, collection Essais, janvier 2007.
- Sotinel Thomas, « Michael Moore, réalisateur : « Je veux qu'on me rende mon pays » », *Le Monde*, 24 mai 2004.

- Ouvrages de Michael Moore :

- Moore Michael, *Downsize this! Random Threats from an Unarmed American*, London, Pan Books, 2002.
- Moore Michael, *Tous aux abris !*, Paris, La Découverte, 2004.
- Moore Michael, *Stupid white men and other sorry excuses for the State of the Nation !*, London, Penguin Books, 2004.

II/ Sources et bases de donnée cinématographiques sur Internet

- Sources Internet : sites généraux

- Site officiel de Michael Moore : www.michaelmoore.com.
- Sites anti-Moore : www.moorelies.com, www.moorewatch.com,
www.michaelmoorehatesamerica.com, et www.moreexposed.com,
www.bowlingfortruth.com.
- Site information cinématographique : www.imdb.com, base de données cinématographiques.
- Site information cinématographique : www.allocine.fr .
- Site Box Office : www.cbo-boxoffice.com .
- Site base de données film : www.allmovie.com .

Sites Presses :

- Site du quotidien français *Le Monde* : www.lemonde.fr et celui de *Le Monde Diplomatique* : www.monde-diplomatique.fr.
- Site du quotidien *Libération* : www.liberation.fr.
- Site de l'hebdomadaire *Courrier International* : www.courrierinternational.com.
- Site du mensuel *Studio* : www.studiomag.fr.
- Site du mensuel *Première* : www.premiere.fr.
- Site du mensuel *Cahiers du Cinéma* : www.cahiersducinema.com.
- Site du mensuel *Positif* : www.cine-studies.net.
- Site de l'hebdomadaire *Télérama* : www.telerama.fr.
- Site de l'hebdomadaire *Cinéastes* : www.cineastes.fr.
- Site du quotidien *Los Angeles Times* : www.latimes.com.

Pages Web :

- Colombani Florence (propos recueillis par), « Elephant, la réalité brute selon Gus Van Sant », article paru dans *Le Monde*, le 22/10/2003. http://www.lemonde./web/recherche_articleweb/1,13-0,36-338969,0.html?query=M...
- Homer Sebastien, « Moore dans la ligne de mire », article paru dans *L'Humanité*, le 06/09/2003. <http://www.humanite.presse.fr/journal/2003-09-06-378285>.
- Leclercq Philippe, « Passé maître dans l'art de bousculer les certitudes les mieux ancrées dans l'esprit de ses compatriotes, le documentariste américain, Michael Moore s'attaque non sans humour à la prolifération des armes à feu aux Etats-Unis. Edifiant. », article paru dans *Cinélibre*, le 09/10/2002. <http://www.cinelibre.com/scripts/news/article.php?id=1276>.
- Pech Thierry, « Etats-Unis : Michael Moore et la gauche américaine », site Internet de La République des Idées, février 2004. http://www.repid.com/rubrique.php3?id_rubrique=1.
- Petit Marc, « Un éléphant dans un jeu de quilles », 22 octobre 2002. http://www.fluctuat.net/article.php3?id_article=87;
- T. Hardy David, « Bowling For Columbine, Documentary Or Fiction ? », avril 2003. http://www.hardylaw.net/Truth_Aout_Bowling.html.
- « Festival de Cannes : rencontre José Bové - Michael Moore ». <http://fr.Movies.yahoo.com/040515/5/3svz3.html>.
- « Cannes : Michael Moore apporte son soutien aux intermittents ». <http://fr.news.yahoo.com/040515/85/3sw7v.html>.
- « Michael Moore dénonce les tentatives destinées à limiter la diffusion de *Fahrenheit 9/11* ». Article diffusé sur le www.lemonde.fr, le 25/06/2004.
- « Guerre de l'information contre Michael Moore », le 24/06/2004. <http://www.hiwit.info:societes/art/4158.html>.
- « Michael Moore espère avec *Fahrenheit* des changements dans les pays pro-guerre », *Le Monde*, 07/07/2004. http://www.lemonde.fr/web/imprimer_article/0,1-0@2-3'è6,36-371789,0.html.

CHAPITRE V : INVENTAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

I/ Culture et relations internationales :

Une histoire culturelle : notions, outils et méthodes :

- La question des identités culturelles et des relations interculturelles :

Ouvrages :

- Abou Selim, *L'identité culturelle, Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos, 1981.
- Actes de colloque de l'Association pour la recherche interculturelle, Sherbrooke (Canada), 1983, « *Identité, culture et changement social* », Paris, L'Harmattan, 1991.
- Camilleri Carme, Cohen-Emerique Margalit, (dir.), *Chocs de culture : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Chevrier Sylvie, *Le management des équipes interculturelles*, Paris, PUF, coll. « Sciences sociales et sociétés », 2000.
- Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Edition La Découverte, 1996.
- Demorgon Jacques, *L'exploitation interculturelle. Pour une pédagogie internationale*, Paris, Edition A. Colin, 1991.
- Demorgon Jacques, *L'histoire interculturelle des sociétés*, Paris, Edition Anthropos, 2002.
- Espagne Michel, *Le creuset allemand, Histoire interculturelle de la Saxe, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, PUF, 2000.
- Fanon Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, Ed. Gallimard, 1991.
- Garaudy Roger, *Pour un dialogue des civilisations*, Paris, Denoël, 1977.
- Kroeber Alfred L. et Kluckholm Clyde K., *Culture : a Critical Review of Concept and Definitions*, Cambridge, Harvard University Press, 1952.

- Ladmiral Jean-René, Lipiansky Edmond-Marc, *La communication interculturelle*, Paris, Colin, 1989.
- Michaud Guy, *Identités collectives et relations interculturelles*, Bruxelles, éd. Complexe, 1978.
- Poutignat Philippe et Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, coll. « Le sociologue », 1995.
- Saez Jean-Pierre (dir.), *Identités, cultures et territoires*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.
- Saïd Edward, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.

- Approches des phénomènes d'acculturation et de transferts culturels :

Ouvrages :

- Bastide Roger, *Le prochain et le lointain*, Paris, rééd., L'Harmattan, 2001.
- (De) Certeau Michel, *La culture au pluriel*, Paris, Seuil, 1993.
- Durkheim Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Aclan, 1895, rééd., PUF, 1983.
- Espagne Michel, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1989.
- Leclerc Gérard, *La mondialisation culturelle*, Paris, PUF, 2000.
- Mauviel Maurice, « *Le rôle de la psychologie dans l'entrecroisement des cultures* », dans Philippe Laburthe-Tolra, dir., in *Roger Bastide et le multiple* (actes du colloque de Cerisy la Salle, 7-14 septembre 1992), Paris, L'Harmattan, 1996.
- Vinsonneau Geneviève, *Culture et comportement*, Paris, Ed. A. Colin, 1997.
- Wachtel Nathan, « *L'acculturation* », dans P. Nora, (dir.), *Faire de L'histoire*, Paris Gallimard, 1974.
- Wachtel Nathan, *La vision des vaincus*, Paris, Gallimard, 1971.

Articles :

- Bastide Roger, « *Acculturation* », dans *Encyclopedia Universalis*, Paris, 1968, vol.1, p.102-107.
- Dupront Alphonse, « Problèmes et méthodes d'une histoire de la psychologie collective », dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 16^{ème} année, janvier-février 1961, p. 3-11.
- Dupront Alphonse, « De l'acculturation », dans *Comité international des sciences historiques, XIIe Congrès international des sciences historiques*, Vienne, 29 août 1965, *Rapports : I. Grands thèmes*, Horn-Wien, F. Berger U. Söhne, 1965, vol.1, p.7-36.
- Redfield Robert, Ralph Linton, and Melville J. Herskovits, "Memorandum on the Study of acculturation", *American Anthropologist*, n°38, 1936, pp. 149-152.

- Vers une Histoire Culturelle : entre essais théoriques et études de cas

Ouvrages :

- Audoin-Rouzeau S., Becker A., Ingrao Chr., et Rousso H. (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, Paris, Editions Complexe, IHTP-CNRS, 2002.
- Ariès Philippe, Duby Georges (dir.), *L'histoire de la vie privée.*, Paris, Edition du Seuil, 1985-1987.
- Chartier Roger, *Au bord de la falaise. Histoire entre incertitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998.
- Chaubet François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance Française, 1883-1940*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Chaubet François, *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres : culture et politique*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2006.
- Forlin Olivier, *Les intellectuels français et l'Italie : médiation culturelle, engagements et représentations*, Paris, Editions L'Harmattan, 2006.
- Goetschel Pascale, *Histoire culturelle de la France de la Belle Époque à nos jours*, Paris, A. Colin, 2002.

- Iriye Akira, « Culture and International History », in *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1991.
- Leymarie Michel, *Les intellectuels et la politique en France*, Paris, PUF, 2001.
- Leymarie Michel, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003.
- Le Goff Jacques, Chartier Roger, Revel Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Retz CPEL, 1978.
- Le Goff Jacques, Nora Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1981-1982.
- Matard-Bonucci Marie-Anne (dir.), *ANTISEmythes, l'image des juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, Editions Nouveau Monde, 2005.
- Montebello Fabrice, *Histoire et sociologie d'une passion ouvrière : le cinéma*, Paris, Economica, 2004.
- Ory Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, collection Que Sais Je ? , 2004.
- Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 2004.
- Pomian Krzyztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris, Venise, XVIe-XVIIIe*, Paris, Gallimard, 1987.
- Rioux J.-P., Sirinelli J.-F., *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997.
- Salon Albert, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, F. Nathan, 1983.
- Tournès Ludovic, *Histoire et critique du jazz en France*, Paris, Edition Fayard, 1999.
- Trebitsch M.-C. Granjon (dir.), *Pour une Histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1998.
- Vezyroglou Dimitri, *Essence d'une nation. Cinéma, société et idée nationale en France à la fin des années vingt*, Université Paris-I-Sorbonne, thèse d'histoire, 2001.

Articles :

- Gauchet Marcel, « L'élargissement de l'objet historique », *Le Débat*, n°103, p. 131-147.
- Espagne Michel, « Le miroir allemand », *Revue Germanique Internationale*, n°4, 1995.
- Espagne Michel, « Histoire culturelle », *Revue Germanique Internationale*, n°10, 1998.
- Ory Pascal, « Pour une histoire culturelle du contemporain », *RHMC*, janvier-mars 1992

- Ory Pascal, « L’histoire culturelle de la France contemporaine : questions et questionnements », *Vingtième Siècle*, Octobre-Décembre 1987.
- Rioux J.-P., « L’histoire culturelle de la France contemporaine. Bilan et perspectives de la recherche », Paris, Ministère de la culture et IHTP-CNRS, 4 vol., 1990.
- Rioux J.-P., Sirinelli J.-F., « Histoire des politiques et des institutions culturelles en France depuis un demi-siècle (des années 1940 à nos jours) », Paris, *IHTP-CNRS*, 1990.

- Les relations culturelles internationales :

Ouvrages :

- Chaubet François, Rolland Denis, Pascal Ory, *Histoire culturelle des relations internationales : carrefour méthodologique : XXe siècle*, Paris, L’Harmattan, 2004.
- Espagne Michel, *Le paradigme de l’étranger : les chaires de littérature étrangère au XIXe siècle*, Paris, Les Ed. du Cerf, 1993.
- Imbert Patrick, *Trajectoires culturelles trans-américaines : médias, publicités, littérature et mondialisation*, Ottawa, Les presses de l’université d’Ottawa, 2004.
- Jost Hans Ulrich et Prezioso Stéphanie (dir.), *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, Lausanne, Ed. Antipodes, 2002.
- Werner Mickaël, *Transferts, les relations interculturelles dans l’espace franco-allemand, XVIIIe-XIXe*, Paris, Ed. Recherche sur les civilisations, 1988.

Articles :

- « Culture et Relations internationales » (I), dans *Relations Internationales*, n°24, hiver 1980.
- « Culture et Relations Internationales » (II), dans *Relations Internationales*, n°25, printemps 1981.
- « Diplomatie et transferts culturels » (I), dans *Relations Internationales*, n°115, automne 2003.
- « Diplomatie et transferts culturels » (II), dans *Relations Internationales*, n°116, hiver 2003.

- Robert Franck, « Images et Imaginaires dans les relations internationales de puis 1938 », Cahiers IHTP, n°28, Paris, 1994.
- Roche François, « La culture dans les relations internationale »s, dans *MEFRIM*, Rome, Ecole Française de Rome, 2002.

II/ Les relations culturelles franco-américaines :

- Histoire culturelle et politique des Etats-Unis :

- Bourget Jean-Louis, Martin Jean-Pierre, et Royot Daniel, *Histoire de la culture américaine*, Paris, Edition Presses Universitaires de France, 1993.
- Kaspi André, *La civilisation américaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- Lacroix Jean-Michel, *Histoire des Etats-Unis au 20ème siècle*, Paris, Edition Presses Universitaires de France, 2001.
- Mélandri Pierre, *Histoire des Etats-Unis depuis 1865*, Paris, Edition Nathan, 2000.
- Pérès Rémi, *Chronologie des Etats-Unis au XXème siècle*, Paris, Edition Vuibert, 2000.
- Portes Jacques, *Les Etats-Unis au XX^{ème} siècle*, Paris, Edition Armand Colin, 1997.

- Les relations franco-américaines : une diplomatie culturelle ?

- Asselin Gilles, *Français - Américains : ces différences qui nous rapprochent*, Versailles, Editions Alban, 2005.
- Baillou Jean, *Les affaires étrangères et le corps diplomatiques français 1870-1980*, Paris, Edition du CNRS, 1984.
- Dubosclard Alain, *Histoire de la fédération des alliances françaises aux Etats-Unis : 1902-1977*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Dubosclard Alain, *Entre rayonnements et réciprocités, contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- Dubosclard Alain, *L'action artistique de la France aux Etats-Unis : 1915-1969*, Paris CNRS Ed., 2003.
- Kuisel Richard, *Le miroir américain, 50 ans de regard français sur l'Amérique*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1996.
- Moine Raphaëlle, Barnier Martin, *France/Hollywood, échanges cinématographiques et identités nationales*, Paris, L'Harmattan, 2002.

- Poniatowski Axel, *Pourquoi les français et les américains ne se comprennent plus ?*, Paris, Editions Perrin, 2004.
- Stauber John Clyde, *L'industrie du mensonge : lobbying, communication, publicité & médias*, Marseille, Editions Agone, 2004.
- Tardieu André, *Devant l'obstacle. L'Amérique et nous*, Paris, Edition Emile-Paul Frères, 1927.
- Toinet M.-F., Rupnik Jacques, Lacorne Denis, *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Paris, Hachette, 1986.

- Les Etats-Unis et la France : de 1945 à nos jours :

Ouvrages :

- Aglion Raoul, *De Gaulle et Roosevelt : la France libre aux Etats-Unis*, Paris, Plon, 1984.
- Bernstein Richard, *Fragile Glory: A Portrait of France and the French*, New York, Knopf, 1990.
- Crozier Michel, *Le mal américain*, Paris, Ed. Fayard, 1980.
- Ferro Maurice, *De Gaulle et l'Amérique*, Paris, PUF, 1973.
- Gueldry Michel, *Les Etats-Unis et l'Europe face à la guerre d'Irak*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Jauvert Vincent, *L'Amérique contre De Gaulle : histoire secrète (1961-1969)*, Paris, Ed. du Seuil, 2000.
- Haine Jean-Yves, *Les Etats-Unis ont-ils besoin d'alliés ?*, Paris, Edition Payot, 2004.
- Hernandez Antonio Beltran, *L'empire de la liberté*, Paris, Edition Syllepse, 2002.
- Monneyron Frédéric, *La France dans le regard des Etats-Unis*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2006.
- Peyrefitte Alain, *Le mal français*, Paris, Ed. Plon, 1976.
- Portes Jacques, *Une fascination réticente : les Etats-Unis dans l'opinion française*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.
- Portes Jacques, *L'Amérique comme modèle, l'Amérique sans modèle*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1993

- Rupnik Jacques, *Antiamericanism and the Modern: The Images of the United States*, London, Ed. John Gaffney, 1988.
- Sauvage Léo, *Les américains: enquête sur un mythe*, Paris, Mazarine, 1983.
- Serfaty Simon, *La France vue par les Etats-Unis : réflexions sur la francophobie à Washington*, Paris, IFRI, 2002.
- Serfaty Simon, *La tentation impériale*, Paris, Edition Odile Jacob, 2004.
- Thibau Jacques, *La France colonisée*, Paris, Flammarion, 1980.

Articles :

- Couve de Murville Maurice, Alphand Hervé, et Burin des Rozières Etienne, « Les relations franco-américaines au temps du général De Gaulle : dossier », *Espoir*, n°26, mars 1979.
- Monnet Jean, Delarue Maurice, Putman Jacques, Julien Claude, Mohrt Michel, Gantier Gilbert, Alexandre Marc, Mallet Serge et Defferre Gaston, « Les Américains et nous », *La Nef*, n°26, février/avril 1966.
- Pinto Diana, « De l'antiaméricanisme à l'américanophilie : l'itinéraire de l'intelligentsia », *French Politics and Society*, n°9, Mars 1985.

Américanisme et antiaméricanisme au centre des débats :

Ouvrages :

- Actes de colloque des 26 et 27 mars 1999, *L'antiaméricanisme. Anti-americanism at home and abroad*, Etudes rassemblées et présentées par Sylvie Mathé, Groupe de Recherche et Etudes Nord-Américaines (G.R.E.N.A.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2000.
- Arnavon Cyrille, *L'américanisme et nous*, Paris, Ed. Del Duca, 1958.
- Aron Robert et Dandieu Arnaud, *Le cancer Américain*, Paris, Rioder, 1931.
- Bacharan Nicole, *Faut-il avoir peur de l'Amérique ?*, Paris, éditions du Seuil, 2005.
- Baudrillard Jean, *La société de consommation : ses mythes, ses structures*, Paris, Ed. Denoël, 1970.
- Bauer Alain, Emile Pérez, *L'Amérique, la violence, le crime, les réalités et les mythes*, Paris, P.U.F., 2000.
- Boniface Pascal, *La France contre l'Empire*, Paris, Robert Laffont, 2003.
- Duhamel Georges, *Scènes de la vie future*, Paris, Mercure de France, 1930.
- Etiemble René, *L'empire américain, Parlez-vous français ?*, Paris, Gallimard, 1967.
- D'Haucourt Genviève, *La vie américaine*, Paris, PUF, 1958.
- Kessler Nicolas, *Le siècle rebelle. Dictionnaire de la contestation au 20^{ème} siècle*, Paris, Labrousse, 1999.
- Lacorne Denis, Jacques Rupnik, et M.-F. Toinet (dir.), *L'Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d'aversion*, Paris, Hachette, 1986.
- Lerm Adrien, *La culture américaine*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2002.
- Miller John J., *Maudits Français : trois siècles de relations tumultueuses entre la France et l'Amérique*, Paris, Saint Simon, 2005.
- Molnar Thomas, *L'américanologie : triomphe d'un modèle planétaire ?*, Paris, L'Age d'Homme, 1991.
- Revel Jean-François, *L'obsession antiaméricaine*, Paris, Plon, 2002.
- Rigoulot Pierre, *L'antiaméricanisme : Critique d'un prêt-à-penser rétrograde et chauvin*, Paris, Robert Laffont, 2004.

- Roger Philippe, *Rêves et cauchemars américains : les Etats-unis au miroir de l'opinion publique française : 1945-1953*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1996.
- Roger Philippe, *L'ennemi américain, généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Editions du Seuil, 2002.
- Sartre Jean-Paul, *Situations III*, Paris, Gallimard, 1949, réédition de 2003.
- Schreiber J.-J. Servan, *Le défi américain*, Paris, Ed. Denoël, 1967.

Articles :

- Aron Raymond, « Aspects nouveaux de la société américaine », *Les Temps Modernes*, n°152, Octobre 1958.
- Arrighi Pascal, « La puissance américaine et l'Europe », *Le Capital*, 2 décembre 1964.
- Arnold Rose, « Antiamericanism in France », *Antioch Review* 13, n°4, 1952.
- Cantrel Marc, « Les Américains explorent un marché : France », *Direction*, n°97, 1963.
- David Charles-Philippe, (dir.), « Nous antiaméricains ? Les États-Unis et le monde », *Cahiers Raoul-Dandurand*, 2002, (sur l'antiaméricanisme au Canada).
- Domenach Jean-Marie, « Les diplodocus et les fourmis », *Esprit*, Mars 1959.
- Domenach Jean-Marie, « Le modèle américain », *Esprit*, juillet/août 1960.
- Domenach Jean-Marie, « Les contradictions de l'antiaméricanisme de gauche », *Esprit*, juillet/août 1963.
- Domenach Jean-Marie, « Encore sur l'antiaméricanisme », *Esprit*, Octobre 1963.
- Drouin Pierre, « Les Américains ont-ils les dents trop longues ? », *Le Monde*, 13 mai 1964.
- Duhamel G., Aron Raymond, Siegfried André, « L'Amérique et nous », *Le Figaro*, 11 mai 1956.
- Duroselle Jean-Baptiste, "France and the United States: From the beginning to the present", *Chicago University of Chicago Press*, 1978.
- Emmanuel Pierre, « Is France being Americanized? », *The Atlantic Monthly* 201, juin 1958.

- Guerlain Pierre, « America, America: la haine, vraiment ? L'antiaméricanisme et les impasses de l'anti-antiaméricanisme », *Revue française d'études américaines*, n°99, février 2004, page 103.
- Henriquez Sarella, Lawrence Wylie, “French Images Of American Life”, *The Tocqueville Review*, n°2, 1984.
- Hurtsfield Julian G., “America and The French Nation, 1939-1945”, *Chapel Hill*, 1986.
- Lens Sydney, « L’homme standard », *Esprit*, mars 1959.
- Maritain Jacques, « Reflections on America », New York, *Scribners*, 1958.
- Nora Pierre, « America and the french intellectuals », *Daedalus*, n°107, Hiver 1978.
- Roy Mario, *Pour en finir avec l'antiaméricanisme*, Éditions du Boréal, Québec, 1993.
- Jean-Philippe Mathny, « L’américanisme est-il un humanisme ? », *The French Review*, février 1989.
- Séguin Albert, « Réflexions sur l’Amérique, l’Europe, la neutralité », *Esprit*, juin 1951.
- Toinet Marie-France, « L’antiaméricanisme existe-t-il ? », in *L’Amérique dans les têtes : un siècle de fascinations et d’aversion*, Toinet Marie-France, Jacques Rupnik, Paris, Hachette, 1986.
- Winock Michel, « « US Go Home » : l’antiaméricanisme français », *L’Histoire*, n°50, novembre 1982.

Mémoires :

- Briguet M.-F., « L'antiaméricanisme en France de 1956 à 1958 », mémoire de maîtrise, Université Pierre Mendès France, 1978.
- Plantier Jean-Pierre, « La vision de l'Amérique à travers la presse et la littérature communistes françaises de 1945 à 1953 », mémoire de maîtrise, IEP Paris, 1972.

Sondages :

- Premier sondage réalisé par l'IFOP, *Bulletins d'informations n°1*, 1^{er} octobre 1944.
- « Les Etats-Unis, les Américains, et la France, 1945-1953 », sous la direction de Jean Stoetzel, *Sondages*, IFOP, n°2, 1953.
- SOFRES, *Opinion publique 1984*, Paris, Gallimard, 1984.
- Sondage CSA Opinion/*Libération*, réalisé les 6 et 7 Avril 1999 auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes de plus de 18 ans inscrites sur les listes électorales d'après les méthodes des quotas.
- Sondage SOFRES « France - Etats-Unis. Regards croisés » pour la French-American Foundation, septembre 2002.

3^{ème} PARTIE : Plan de Thèse :

Le trublion américain

-

Echo et réception des films documentaires de Michael Moore

INTRODUCTION

PARTIE I : « L'Amérique selon Michael Moore »

CHAPITRE I : Une Amérique « malade »

I/ Une culture imprégnée de violence

A/ Une addiction culturelle à la « violence »

B/ La culture des armes à feu

II/ L'Amérique moyenne : une victime de l'impitoyable capitalisme à l'américaine ?

A/ La loi du plus fort : la loi des grands trusts

B/ Les ouvriers en première ligne

III/ Un pays dirigé par les lobbies

A/ Pétrole, armes à feu, société de consommation, rendement,...

B/ Une dictature des lobbies

CHAPITRE II : Quel pouvoir aux médias ?

I/ La propagande de la démocratie : la communication

A/ Un instrument des régimes démocratiques

B/ Une cannibalisation de l'information

C/ Une manipulation médiatique

II/ Une influence incontestable sur la société américaine

A/ Une omniprésence sociétale des médias

B/ « La Fabrique de l'opinion publique »

C/ Un encensement des cultures de la violence et de la peur

CHAPITRE III : Un système américain à la dérive

I/ Une critique de la politique aux Etats-Unis

A/ Des gouvernements polémiqués

B/ Des politiques extérieures huées

C/ Des citoyens écartés des décisions politiques

II/ L'inefficacité du système social américain

A/ Une protection sociale quasi inexistante

B/ Des réclamations sociales ignorées

C/ Le système de santé américain en plein marasme

PARTIE II : Michael Moore : l'Américain préféré des non-Américains ?

CHAPITRE IV : Un public cinéphile gagné !

I/ Un ego flatté : clés de la réussite en Europe ?

A/ Un discours antiaméricain européen

B/ Des stéréotypes complaisants

II/ Des messages populaires et politiques à succès

A/ Une Amérique pervertie

B/ Contre un impérialisme américain

C/ Contre la politique américaine du « tout, tout seul »

III/ La peur de l'Amérique ou la peur de l'étranger

A/ Une Amérique « terrifiante » mais irrésistiblement attirante

B/ Une psychose de la contamination américaine

CHAPITRE V : Une presse séduite ?

I/ Le « document vérité » : entre enthousiasme et scepticisme

A/ Un genre documentaire novateur

B/ Des documentaires personnels et subjectifs

II/ Pro-Moore et anti-Moore

A/ Pro-Moore et anti-Bush

B/ Moore le contestataire contesté

C/ L'avis des professionnels du cinéma

III/ Des controverses nombreuses et sans cesse alimentées

A/ Des informations souvent biaisées

B/ Des opérations commerciales ?

C/ Qui est véritablement Michael Moore ?

CHAPITRE VI : Moore et l'antiaméricanisme

I/ Moore : l'antiaméricain américain le plus patriote de tous

A/ Un patriote convaincu...

B/ ... mais un antiaméricain de premier ordre

C/ Un discours entre patriotisme et antiaméricanisme

II/ Un ancrage dans la tradition antiaméricaine européenne

A/ Un antiaméricanisme historique

B/ Des discours différents mais des fondements identiques

C/ Michael Moore : un antiaméricain ?

PARTIE III : Michael Moore : un commanditaire de la culture américaine en France ?

CHAPITRE VII : Les films documentaires : des véhicules culturels ?

I/ Le « cinéma vérité » : un produit culturel

A/ L'imaginaire plus réel que le réel

B/ La vérité objective du cinéma

C/ Le cinéma au service de la culture

II/ Une vitrine de la culture américaine

A/ Un tableau des réalités américaines...

C/ Une Amérique caricaturée

CHAPITRE IX : Moore, la France et les Français

I/ Une Amérique « fabriquée » pour les Français

A/ Des sujets brûlants

B/ Des stéréotypes renforcés

C/ Une entreprise qui marche

II/ Une influence culturelle perceptible

A/ Des transferts de savoirs et de pratiques culturels

B/ Une culture populaire

C/ Moore « influence »-t-il la France et les Français ?

CONCLUSION

« Regarder un film procède, en général, du divertissement » alors que « lire un livre d'histoire correspond à une volonté d'instruction »¹⁶². L'historien israélien Shlomo Sand a constaté que cet art populaire, longtemps marqué par une connotation de légèreté culturelle, avait suscité peu de considération auprès des historiens conservateurs dans les années 1960, car ils doutaient de quelconque apport du cinéma à la connaissance historique. Ainsi, l'étude de l'Histoire à travers le cinéma eut énormément de mal à s'imposer dans les milieux académiques. Cependant, l'évolution des sociétés et la fulgurante ascension des loisirs de masse tel que le cinéma ont amené ce dernier à devenir, au cours du XX^{ème} siècle, un véritable outil culturel à l'image de la littérature et de la peinture. Il réussit donc, tout en gagnant l'attention des masses, à concurrencer voire à évincer les autres modes de consommation culturelle, et à intégrer l'histoire du cinéma à celle du culturel.

Marc Ferro, historien français spécialiste du cinéma, fut sans conteste le pionnier de cette nouvelle approche, considérant le 7^{ème} art comme un agent à part entière de l'Histoire. Il sut prouver, à travers un discours explicite permettant d'atteindre l'implicite, que les documentaires et les fictions constituaient un ensemble d'archives inestimables. Ferro fait donc apparaître, dans son ouvrage *Histoire et Cinéma*¹⁶³, les nombreuses interférences entre Histoire et Cinéma, qui permettent aujourd'hui de mieux comprendre et analyser les sociétés actuelles et anciennes.

Mais l'analyse de courts et de longs métrages doit être rigoureuse et méthodique afin de révéler au mieux l'intérêt historique de ce dernier. Il faut donc isoler et identifier différents éléments : le contexte spatio-temporel de l'œuvre, l'émetteur et le récepteur du message véhiculé et surtout la portée de ce message. L'identification de ces différents éléments est donc nécessaire pour évaluer l'outil cinématographique comme un véritable témoignage de l'Histoire. Il faut également tenir compte de la nature de l'œuvre : fiction ou documentaire. En effet, François Truffaut a dit du documentaire qu'il était mille fois plus manipulateur et menteur qu'une fiction. Pourquoi ? Une œuvre documentaire est avant tout un travail personnel et non objectif du réalisateur, donc il

¹⁶² Sand Shlomo, *op. cit.*, p.461.

¹⁶³ Ferro Marc, *op. cit.*.

expose ses propres réalités. La question se pose aujourd'hui au sujet de l'œuvre du plus célèbre des documentaristes, Michael Moore.

Cette étude a donc tenté d'estimer l'écho et la réception de l'œuvre du réalisateur en exposant, dans un premier temps, ses problématiques majeures : leur analogie avec celles de l'histoire culturelle, celle sur l'existence d'un anti-américanisme historique, et enfin celle qu'évoque le personnage Michael Moore. Dans un second temps, nous avons proposé un corpus de sources le plus complet possible à l'heure actuelle (qui est susceptible d'évoluer, compte tenu de l'actualité à venir sur le réalisateur), et une bibliographie exhaustive à propos des différents thèmes abordés et qui pourront être abordés dans une éventuelle thèse. Dans un troisième et dernier temps, nous avons donc esquissé un hypothétique plan de thèse sur l'écho et la réception des films documentaires de Moore. Ce plan s'articule donc en trois grands axes : la vision du réalisateur d'une Amérique contemporaine en proie, selon lui, aux difficultés sociopolitiques, le pourquoi de son succès en Europe et plus particulièrement en France, et la considération de son œuvre comme un transfert culturel des États-Unis vers la France. C'est dans l'éventualité de cette thèse que nous avons définis dans la première partie les différents enjeux de l'histoire culturelle, les concepts d'identité et de culture, mais aussi les phénomènes d'échanges et de transferts culturels entre des sociétés.

Mesurer ou évaluer l'action exercée par le cinéma sur une société est difficile. En effet, le film, ici, n'est pas considéré d'un point de vue sémiologique ou artistique, mais comme un produit, une image-objet dont les significations ne sont pas seulement cinématographiques mais aussi culturelles. L'analyse des documentaires de Michael Moore se voit donc, sur plusieurs aspects, semblables à celle proposée par Marc Ferro sur « Le chagrin et la pitié » de Marcel Ophüls. En effet, Moore utilise le même système d'« interview » que le réalisateur français, c'est à dire de « confronter un personnage du présent avec son propre passé »¹⁶⁴ mais aussi « la représentation que le témoin a du passé avec la réalité de ce passé »¹⁶⁵. Ce procédé donne donc au film sa force et met en avant un nouveau discours : celui de l'image. Néanmoins, le réalisateur américain ne cherche pas à dire la vérité, comme Ophüls, il utilise et manipule les images et les informations pour en extraire ce qui sert sa thèse. Sur fond de comédie et de rock endiablé, Moore s'attaque de façon virulente à toutes perversions du système américain, dernière en date : « Sicko » qui sortira en salle en octobre 2007. Ce dernier décrit le

¹⁶⁴ Ferro Marc, *op. cit.*, p.162.

¹⁶⁵ *Idem.*

ystème de santé américain, en le comparant avec ceux américains, dont celui français. Par conséquent, l'analyse des films documentaires du réalisateur américain s'attachera à mieux comprendre la dynamique des phénomènes de diffusion et de réception culturelle entre la France et les Etats-Unis. Et ainsi, de répondre à la question suivante : comment et par quels vecteurs, par quels passeurs, quelles médiations, et quels sélections et marquages symboliques s'effectue l'appropriation ou le rejet d'une culture par une autre ?

Résumé :

L'histoire culturelle est le produit d'une demande sociale, son succès depuis quelques décennies auprès des contemporanéistes en atteste. Cette histoire se revendique aujourd'hui comme une histoire sociale des cultures, de la circulation et de la mise en relation. L'étude de la mise en relation de deux systèmes culturels autonomes et asymétriques implique la notion de transfert culturel. Cette notion, ébauchée par Michel Espagne et Mickaël Werner dans les années 1980, se donne pour tâche d'étudier les emprunts (d'idées, de discours, de textes) que les cultures se font les unes des autres, en mettant l'accent sur les processus de réception et de transformation culturelles de ces emprunts dans la société d'accueil.

L'analyse des films documentaires de Michael Moore, et plus particulièrement de leur écho et de leur réception dans la société française, s'inscrit donc dans une étude des transferts culturels entre la France et les Etats-Unis. Etudier ces relations culturelles franco-américaines implique la nécessité de prendre en compte les phénomènes culturels d'américanisme et d'antiaméricanisme. Ces derniers apparaissent comme des facteurs culturels primordiaux dans l'évolution des relations entre les deux pays. Les œuvres de Michael Moore sont donc considérées comme des véhicules sociologiques culturels, et plus précisément comme des éléments participant aux transferts culturels franco-américains. Ce mémoire tente donc de répondre à une question fondamentale : dans quelles mesures des échanges culturels informels tels que les images cinématographiques, peuvent altérer ou renouveler les perceptions d'une culture vis-à-vis d'une autre ?

Mots clés :

- Culture.
- Histoire culturelle.
- Relations culturelles internationales.
- Transferts culturels.
- Américanisme.
- Antiaméricanisme.
- Michael Moore.